Le Kommando de Landerneau (17 avril-6 août 1944)

Louis Blaudy

▶ **To cite this version:**

Louis Blaudy. Le Kommando de Landerneau (17 avril-6 août 1944). Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04259736

HAL Id: dumas-04259736

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04259736

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université de Bretagne Occidentale

FACULTÉ DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES

Louis Blaudy

Sous la direction de Sébastien Carney, Maître de conférence en histoire contemporaine, Université de Bretagne Occidentale

Le Kommando de Landerneau

(17 avril - 6 août 1944)

gramme
DE BREST ET DE L'OUEST

Chèque postal Rennes : 42-66 — Morlaix - Tél. 6-38 (5 lignes) — Abts 6 mois : 2.100 fr. 3 mois : 1.100 fr. 1 mois : 375 fr. — Dr : M. COUDURIER.

Schaad condamné

AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ

La déposition d'un dernier témoin, qui a pris le train avec 24 heures de retard, ouvre cette dernière audience, fort calme. M. Jules-Henri Lecié, horticulteur à Landerneau, est venu dire :

— Je suis allé trouver Schaad à plusieurs reprises pour essayer d'obtenir des grâces, en particulier lors de l'arrestation de mon voisin, le gardien du cimetière, qui a été libéré 48 heures plus tard. Shaad a ainsi fait libérer plusieurs autres personnes, notamment des jeunes gens du patronage.

Réquisitoire

Le commandant Lombard, commissaire du gouvernement, rend d'abord hommage aux victimes du kommando I. C. de Landerneau et poursuit :

— Ces victimes, je suis bien persuadé que je me fais leur interprète en vous demandant, non une vengeance, mais une justice. Vous n'avez devant vous qu'un seul membre de kommando. Il ne s'agit pas, par conséquent, de faire de Schaad le bouc émissaire en l'accablant sous une responsabilité collective. Mon devoir est de vous exposer les crimes qu'il y a lieu de retenir contre Schaad personnellement.

Le commissaire du gouvernement rejette tout d'abord l'inculpation d'assassinats. Il étudie successivement les trois cas d'homicides volontaires qui figurent au dossier.

— Le 14 juillet 1944, trois hommes ont été abattus à Saint-Méen. La culpabilité de Schaad n'est établie que par le témoignage de Corre à l'instruction. Dès avant l'audience, je vous assure que je n'avais pas l'intention de tenir compte des déclarations de cet individu. Nous ignorons donc encore qui a assassiné ces trois jeunes gens, ainsi que le fermier Thépaut. Ils ont été tués par les soldats du kommando, c'est tout ce que nous savons. Dans le cas de l'affaire du fils Sévère, un témoin a précisé que Schaad aurait dit à ce jeune garçon : « Tu vas aller là où beaucoup de tes copains sont déjà allés ». Cela peut signifier que Schaad avait connaissance de l'exécution prochaine de la victime ; cela ne signifie ni qu'il l'ait ordonnée, ni qu'il y ait participé.

Le commissaire du gouvernement rejette également l'inculpation de pillages.

— Nous sommes devant un cas de responsabilité collective. Nul n'a apporté de précisions sur le rôle de Schaad.

Poursuivant son exposé, il aborde, enfin, deux séries de faits dans lesquels la culpabilité de Schaad lui paraît appuyée sur des bases solides : les incendies et les violences sur les prisonniers du kommando.

— Ici, les témoignages sont nombreux et probants. Il est donc établi que Schaad, entre avril et août 1944, a exercé des sévices d'une brutalité inouïe sur des Français de la Résistance, comme il est établi formellement que Schaad a participé personnellement à trois incendies. Toutes ces infractions ne sont en aucune manière excusées par les lois et coutumes de la guerre. Je demande donc pour Schaad une peine de 20 ans de travaux forcés et pour le contumax Horch l'application de la loi.

Mémoire de Master 2 Civilisation, Cultures et Sociétés Brest, Université de Bretagne Occidentale, 2021-2023

Couverture : Une du jeudi 29 novembre 1951, *Télégramme de Brest et de l'Ouest*

Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent naturellement à Sébastien Carney, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Bretagne Occidentale, pour ses conseils, ses suggestions de références, la qualité de ses corrections, et l'accès à certaines archives. C'est un directeur de recherche que je peux que recommander.

Mes remerciements vont également à Fabrice Bouthillon, second membre du jury durant ces deux années de master.

Je remercie le personnel des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine qu'ont facilité mon travail sur place.

Je remercie également les personnels de la bibliothèque de Lettres et Sciences Humaines de l'UBO, ainsi que de la bibliothèque Yves Le Gallo du CRBC pour leur aide apportée durant mes deux années de master.

Parce que le master CCS est une aventure solitaire, j'ai une pensée pour mes amis : Guillaume ; Melvin ; Rémi ; Simon ; Victor ; Youenn.

Enfin, mes derniers remerciements vont à ma mère, mon frère et ma sœur qui me soutiennent depuis tant d'années.

Abrévations utilisées

ADF – Archives départementales du Finistère

ADIV – Archives départementales d'Ille-etVilaine

AS – L'Armée secrète

CFLN – Comité français de libération nationale

DCAJM – Dépôt central des archives de la justice militaire

DST – La Direction de la Surveillance du Territoire

EOR – Élève officier de réserve

FFI – Forces françaises de l'intérieur

FM – Fonds Mordrel

FTP – Francs-tireurs et partisans

Gestapo – Geheime Staatspolizei

HKP – Service des parcs automobiles de l'armée allemande

LVF – Légion des volontaires français contre le bolchevisme

NSKK – *Nationalsozialistische Kraftfahrkorps*

ORA – L'Organisation de résistance de l'Armée

PNB – Parti national breton

PPF – Parti populaire français

PSF – Parti social français

RG – Renseignements généraux

SD – *Sicherheitsdienst* (Office central de sécurité)

SHD – Service historique de la défense (Vincennes)

SIPO – *Sicherheitspolizei* (Police de sûreté)

STO – Service du travail obligatoire

TDM – Tête de mort

Introduction

Depuis l'été 1940, la population bretonne est soumise à l'installation de troupes allemandes imposant l'ordre nazi[1]. De nombreux soldats bretons sont capturés par les Allemands. Ces prisonniers sont casernés dans les villes bretonnes, puis envoyés vers le Reich[2]. Durant l'automne 1940, une zone côtière interdite est instaurée en Bretagne[3]. La majorité des villes se trouvant dans cette zone sont finistériennes. La position géographique de la péninsule armoricaine, et sa proximité avec la Grande-Bretagne, font de cette région un enjeu stratégique pour l'ennemi[4]. Pour les Allemands, la Bretagne est un objet de préoccupation offensive et défensive. Les côtes bretonnes devaient être préservées des attaques britanniques ou d'un débarquement alliés. La région bretonne est également un atout pour la marine de guerre allemande, dans un contexte de luttes contre les Américains et Anglais[5]. Une fois la Bretagne occupée, l'Allemagne lance des projets de reconstructions des ports et arsenaux bretons[6]. Ces grands travaux sont effectués dans diverses villes bretonnes dès janvier 1941[7]. Les Allemands ont également réussi à rallier à leur cause une bonne partie des autonomistes bretons. Avant la guerre, quelques nationalistes bretons et agents allemands

1 Christian Bougeard, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2014, p. 19.
2 *Ibid.,* p. 19.
3 *Ibid.,* p. 23.
4 *Id.*
5 *Id.*
6 *Id.*
7 *Ibid.,* p. 40-41.

nouent des contacts[8]. Ainsi, le PNB s'allie à l'Allemagne dans le cadre de la promotion d'une Europe nouvelle[9]. Ces nationalistes bretons sont soutenus par une partie des responsables nazis, et deviennent des collaborationnistes. Dès l'été 1940, le PNB forme un service de renseignement dressant des rapports et des listes d'individus anti-allemands[10]. Ce service était directement lié à *l'Abwehr*[11]. De surcroît, l'Allemagne parvient à installer la Sipo-SD en France. En 1939, la *Gestapo* est regroupée au niveau du Reich avec la *Sicherheitspolizei* (Sipo) et le *Sicherheitsdienst* (SD) au sein du *Reichssicherheitshauptamt* (RSHA)[12]. Cependant, dès le début de l'Occupation, la *Wehrmacht* s'oppose à l'envoi de ces policiers en France[13]. En 1942, la *Wehrmacht* se voit retirer ses pouvoirs au profit de Karl Oberg[14]. Ce dernier décide d'introduire la Sipo-SD sur le territoire français, avec une première implantation à Paris[15]. En Bretagne, la Sipo-SD voit le jour à Rennes, en mai 1942[16]. Le SD de Rennes est dirigé par le colonel SS Hartmut Pulmer et son second Fritz Barnekow[17]. Tous ces éléments montrent à quel point la Bretagne est une région maîtrisée par les Allemands.

Or l'Allemagne, après de nombreuses victoires et une situation maîtrisée en Bretagne, commence à subir de nombreux revers sur différents fronts. Les troupes allemandes capitulent à Stalingrad, l'Afrique du Nord est totalement occupée par les Alliés, puis ceux-ci ont débarqué en Italie[18]. Ces temps de défaites amènent Hitler à revoir ses plans. Le dictateur nazi revoit sa position vis-à-vis de la France, et souhaite que celle-ci s'unisse intensément en faveur de l'Allemagne nazie à partir de 1943[19]. Des tensions marquent les rapports entre Berlin et Vichy. Cela se répercute dans les relations entre les populations locales et les autorités d'occupation[20]. En Bretagne, le poids de plus en plus lourd de l'occupant dans ses réquisitions et taxes commence à se faire ressentir. Fritz Sauckel, qui a pour mission d'organiser la déportation des travailleurs occupés vers l'Allemagne, formule les exigences du III[e] Reich[21]. L'Allemagne a besoin de 250 000 travailleurs français, dont

8 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948),* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015 p. 154-156.
9 *Id.*
10 *Ibid.,* p. 405-406.
11 *Id.*
12 Fabien Théofilakis, Patrice Arnaud, *Gestapo et police allemande, France. Europe de l'ouest 1939-1945,* Paris, CNRS, 2017, p. 8.
13 *Ibid.,* p.20.
14 *Ibid.,* p. 26.
15 *Ibid.,* p. 21.
16 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand,* Fouesnant, Yoran Embanner, 2004, p. 87.
17 *Id.*
18 Anthony Beevor, *La Seconde guerre mondiale*, Londres, Calmann-Lévy, 2012, p. 434.
19 *Ibid.,* p. 462.
20 Alya Aglan, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945*), Paris, Gallimard, 2020, p. 317-319.
21 *Id.*

150 000 ouvriers spécialisés[22]. Toutefois, seulement 40 000 travailleurs français sont réquisitionnés, dont 13 000 ouvriers spécialisés[23]. De janvier à mars 1943, Sauckel met la pression sur le gouvernement de Vichy[24]. Alors, le 16 février 1943, le Service du travail obligatoire (STO) est instauré en France. Ainsi, un service de deux ans est obligatoire pour les hommes entre 20 et 50 ans[25]. Néanmoins, les résistances françaises au STO se multiplient, ainsi de nombreux réfractaires apparaissent[26]. L'Allemagne a besoin d'une main d'œuvre abondante pour former les murailles de béton et d'acier destinées à rendre impossible un débarquement ennemi. Une partie du mur de l'Atlantique est construite en Bretagne. C'est l'organisation Todt qui prend en charge sa construction[27]. Cette organisation était requise en Allemagne, et sur les territoires occupés, pour un grand nombre de projets de construction, notamment dans le domaine militaire[28]. Alors, il n'est pas étonnant de la retrouver en Bretagne. Des centaines de travailleurs bretons s'engagent dans le projet de l'organisation Todt, en raison des salaires et des primes alléchantes[29].

Dans le même temps, cette chasse au Service du Travail Obligatoire par les Allemands renforce les troupes de la Résistance. Bien que la celle-ci existe avant 1943, une intensification du mouvement se fait ressentir lors de cette année. Partout dans les cinq départements bretons, la Résistance, qu'elle soit communiste ou non, s'organise. En effet, se constituent en Bretagne d'autres mouvements de résistance : l'Armée secrète, l'Organisation civile et militaire, Libération-Nord, Défense de la France, le Front National, et les Francs-Tireurs et Partisans français[30]. Les résultats du développement de ces différentes organisations résistantes sont positifs. De ce fait, la Résistance en Bretagne porte des coups de plus en plus fréquents aux forces d'occupation. Les installations militaires et les moyens de communications sont les cibles privilégiées par les résistants communistes à partir de 1943, alors qu'ils ont peu d'armes et d'explosifs[31].

Hartmut Pulmer se trouve donc face à une situation qui devient délicate. Une nouvelle politique de durcissement vis-à-vis de la Résistance est attendue par l'Allemagne. Certes, les Allemands peuvent compter sur des agents dissimulés en Bretagne, afin de lutter contre la Résistance, mais c'est insuffisant. Le 3 avril 1943, Pulmer tient une conférence, et annonce la

22 Alya Aglan, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945*), *op.cit.,* p. 317-319.
23 *Id.*
24 *Id.*
25 *Id.*
26 *Id.*
27 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, Paris, Perrin, 2018, p. 1254-1256.
28 *Id.*
29 Christian Bougeard, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 58.
30 *Ibid.,* p. 124.
31 *Ibid.,* p. 125.

méthode choisie par l'Allemagne pour lutter efficacement contre la Résistance[32]. Il est annoncé le recours à l'utilisation de ce que l'on nomme les Kommandos. Ces derniers sont implantés dans les zones dangereuses. Les Kommandos sont des troupes d'unités mobiles composées de soldats de la *Wehrmacht*. Elles sont capables d'agir sans être intégrées aux troupes régulières de l'armée allemande, sauf en cas de grandes opérations[33]. En général, un Kommando se compose d'environ 25 hommes et gradés, tous militaires et souvent volontaires. Le Kommando doit également porter assistance aux autres services de police allemande. Les missions confiées à un Kommando sont multiples, avec des missions de renseignements et de dépistages des organisations résistantes, mais aussi des actions directes dans le but de démanteler les maquis de résistants[34]. Les Kommandos ont également pour objectif de capturer les maquisards, et le cas échéant, d'assurer le travail traditionnel des policiers de la *Gestapo* avec les méthodes connues de tous. En somme, l'objectif des Kommandos allemands est simple : anéantir la Résistance. Cet anéantissement a pour but de ramener l'ordre dans les territoires occupés, afin d'assurer la sécurité des troupes allemandes implantées dans le territoire français.

Les Kommandos existent depuis le mois d'avril 1942 en Bretagne. La Sipo-SD utilise ces derniers lors des opérations qu'il mène[35]. Dans un premier temps, Landerneau n'est pas immédiatement ciblé par cette mesure. L'apparition plus tardive du phénomène maquisard explique ce décalage. De manière générale, le développement des maquis en Bretagne est tardif. Cela s'explique par la densité de l'occupation allemande, et la présence de forteresses intégrées au mur de l'Atlantique[36]. Toutefois, des milliers de fermes dispersées dans la Bretagne abritent des réfractaires, dont une partie rejoignent la Résistance. C'est seulement à partir de mars-avril 1944 que les maquis combattants opèrent véritablement à l'encontre de l'occupant[37]. Il est donc logique que ce soit durant les mois d'avril, mai, juin, que plusieurs Kommandos spéciaux voient le jour.

Le Kommando de Landerneau (Kommando IC 343) est fondé le 17 avril 1944 auprès de la 343e division d'infanterie allemande. Il disparaît logiquement à l'arrivée des Alliés dans le Finistère au mois d'août 1944[38]. L'unité ne dépend pas de la Sipo-SD, à la différence d'autres Kommandos

32 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne* (tome 1)*,* Genève, Famot, 1975, p. 196.
33 *Id.*
34 *Ibid.*, p. 197.
35 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 89.
36 Christian Bougeard, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945, op. cit.,* p. 165.
37 *Ibid.,* p. 166.
38 Yves Mervin, *Viens rejoindre notre armée ! 1944, une résistance bretonne à contretemps*, s.I, compte d'auteur, 2016, p. 182.

bretons, tels que celui de Rennes[39]. Le Kommando de Rennes couvre l'intégralité de la Bretagne, et opère en liaison avec *l'Aussenkommando* de Locminé, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Quimper, Vannes-Pontivy[40]. Le Kommando de Landerneau est composé d'une trentaine d'hommes, en combinant des agents allemands, au nombre de vingt, à une dizaine d'agents bretons. L'unité est dirigée par le lieutenant allemand Willy Krüger. Son siège se trouve à Landerneau aux abords du quai de Léon, mais en réalité, à la différence de ce que laisse paraître sa dénomination, son action s'étend à l'ensemble du Finistère. Le Kommando opère en liaison avec *l'Aussenkommando* du SD de Brest, installé à l'école Bonne-Nouvelle[41]. *L'Aussenkommando* ou le sous-camp en français, est un centre de détention périphérique placé sous le commandement de la SS. Parfois, le Kommando de Landerneau opérait également avec le SD de Rennes. Ce fut le cas pour quelques opérations, et notamment celle de Huelgoat-Scrignac afin de rechercher le meurtrier de l'abbé Perrot, figure majeure des nationalistes bretons[42].

Le choix de traiter ce sujet dépendait de ma volonté de travailler sur la Seconde Guerre mondiale, et particulièrement l'Occupation. L'intérêt que je porte à l'Occupation remonte au lycée, lorsque j'ai eu un enseignant d'histoire-géographie passionné par la Résistance. Cet enseignant transmettait ses savoirs de manière captivante et suscitait mon intérêt. C'est un thème abordé de façon abondante par les historiens, mais je souhaitais spécialiser ce travail sur la Bretagne car j'avais peu de connaissances. Habituellement, j'avais tendance à penser que l'intégralité des répressions allemandes contre la Résistance étaient orchestrées par la *Gestapo*. En réalité, ce n'est pas le cas, d'autant plus qu'en Bretagne la *Gestapo* n'a pas réellement existé. Enfin, je n'avais jamais eu la connaissance du terme Kommando. Alors, j'ai contacté mon directeur de recherche pour lui faire part de ma demande et de la motivation que j'avais à effectuer un travail de recherche spécialisé sur cette période. Par la suite, plusieurs sujets m'ont été présentés, dont le Kommando de Landerneau. Le Kommando de Landerneau répondait à ma demande d'étudier l'Occupation dans le Finistère. Puis comme c'était une structure peu étudiée, je trouvais intéressant d'apporter de nouvelles connaissances là-dessus. De plus, l'histoire autour du Kommando de Landerneau est nébuleuse. Cette organisation suscite de nombreuses interrogations de la part des familles de victimes. C'est notamment le cas de la famille de Louis Thépault. Alors en toute humilité, je trouve

39 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
40 *Id.*
41 Yves Mervin, *Viens rejoindre notre armée 1944, une résistance bretonne à contretemps*, *op. cit,* p.183.
42 Yvon Tranvouez, « Les catholiques et la question bretonne (1940-1944) », *in* Christian Bougeard*, Bretagne et identités régionales pendant la Seconde guerre mondiale,* Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2002, p. 285-302.

intéressant d'essayer d'y répondre. Enfin, le fait de traiter un sujet suscitant une attention aussi particulière qu'inassouvie est une source de motivation pour l'élaboration du mémoire. C'est également un sujet qui bénéficie d'un réservoir d'archives assez important. Ainsi, il est possible de traiter ce sujet de la manière la plus complète.

Le travail autour du Kommando de Landerneau amène à rencontrer quelques difficultés propres à la recherche historique. Avant de commencer à localiser et dépouiller les archives, il est essentiel d'étudier un corpus bibliographique assez conséquent. De manière logique, après consultation de différents ouvrages, la première difficulté se trouve dans la faible quantité d'ouvrages traitant du Kommando de Landerneau. En effet, parmi ceux consultés en lien avec mon sujet, la majorité traitent du nationalisme breton, et de l'adhésion autour de ce mouvement. Ces études n'abordent pas directement le Kommando de Landerneau, mais constituent un passage obligatoire pour comprendre les raisons qui poussent certains Bretons à rejoindre le camp de l'Allemagne nazie. Lors de ces lectures, il fallait faire preuve de vigilance. La majorité des ouvrages traitant du nationalisme breton et de l'Occupation sont écrits par des auteurs partisans[43]. En effet, il n'était pas rare de m'apercevoir que l'auteur de tel ou tel texte était un ancien nationaliste breton, notamment pour Ronan Caerléon ou Yann Fouéré.

En ce qui concerne les ouvrages traitant un peu plus longuement du Kommando de Landerneau, ils ne sont pas forcément des plus sérieux et complets. Au total, trois ouvrages évoquent le Kommando de Landerneau, et cela de manière plus ou moins partielle. Hervé Le Boterf dans *La Bretagne dans la guerre*[44], lui dédie quelques lignes, dans lesquelles il résume très brièvement ce qu'est le Kommando de Landerneau. Toutefois, quand on sait que Hervé le Boterf était responsable du Parti National Breton à Nantes sous l'Occupation, puis l'un des plus fervents soutiens de Mordrel exilé en Argentine, toute forme de crédibilité disparaît[45]. Le journaliste Philippe Aziz dans *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne*[46], consacre une partie entière au Kommando. Dans cet ouvrage, on trouve la manière la plus intéressante d'aborder le Kommando de Landerneau. En effet, Aziz a pu rencontrer André Geffroy, ancien membre de l'unité, durant deux journées. Cette rencontre a été possible grâce à Olier Mordrel, qui a mis en contact Philippe Aziz et André Geffroy en 1975. Olier Mordrel était l'un des ténors du nationalisme breton du début du XX[e]

43 Sébastien Carney, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2016, 123-2, p. 83-106.
44 Hervé Le Boterf, *La Bretagne dans la guerre (tome 3)*, Paris, France-Empire, 1968-1971.
45 Sébastien Carney, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit,* p. 83-106.
46 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1),*Genève, famot, 1975.

siècle[47]. Il est avec d'autres à l'origine de la fondation du Parti autonomiste breton en 1927, puis du Parti national breton en 1931[48]. Lors de cet entretien, Geffroy revient sur la manière dont le Kommando de Landerneau s'organisait, les méthodes de recrutement, ainsi que les opérations menées. De plus, pour contredire les déclarations d'André Geffroy, l'auteur s'appuie sur un entretien avec Guy Perron, qui fut victime de violences perpétrées par des anciens agents du l'unité. Cependant, Philippe Aziz n'est pas un véritable historien, ainsi son travail manque d'une datation précise concernant les opérations citées. Cela est problématique quand on sait que le Kommando a opéré de manière intensive sur une courte période. Le livre de Philippe Aziz sort en 1975, dans la foulée de la rencontre avec André Geffroy. Il est probable que l'auteur ait voulu, dans les échos du *Revival* et des attentats du Front de libération de la Bretagne, être l'un des premiers à écrire sur la guerre en Bretagne[49]. De plus, Aziz recopie des paragraphes entier d'Hervé Le Boterf et s'inscrit donc dans une histoire confuse[50]. Le dernier livre qui aborde le Kommando de Landerneau se trouve être celui d' Yves Mervin, V*iens rejoindre notre armée ! 1944, une résistance bretonne à contretemps*[51], qui lui consacre une partie à ce jour la plus complète sur le sujet. Yves Mervin est un ingénieur menant sa carrière dans le domaine de la défense. On y retrouve une explication brève de l'organisation du Kommando, de son recrutement, des opérations menées, ainsi que de la fuite de certains membres à l'arrivée des Alliés. Son travail repose sur les Archives nationales, les archives départementales du Finistère, les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, les archives du service historique de la Défense de Vincennes, puis le dépôt central des archives de justice militaire au Blanc, dans l'Indre. Cependant, Yves Mervin a tendance à tordre ses sources pour masquer des choses ou les transformer à sa guise. Il faut donc prendre avec circonspection ce qui est exposé par cet auteur.

Concernant les archives, j'ai fréquenté les Archives nationales, les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, les Archives départementales du Finistère, celles du service historique de la Défense de Vincennes, le dépôt central des archives de la justice militaire de l'Indre, les archives du Centre de recherche bretonne et celtique, puis le fonds d'archives personnelles d'Olier Mordrel. Grâce aux documents à disposition, j'ai épluché les dépositions et les dossiers de justice des agents et des victimes du Kommando de Landerneau. En somme, les dépositions détaillent principalement le passé des agents, le déroulement des infiltrations, des opérations, des arrestations puis des

47 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
48 *Ibid.,* p. 136 ; p. 180.
49 Sébastien Carney, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
50 *Id.*
51 Yves Mervin, *Viens rejoindre notre armée ! 1944, une résistance bretonne à contretemps*, s.I, compte d'auteur, 2016.

séances de tortures, le sort des résistants arrêtés, puis la fuite du Kommando. Par exemple, avec mes recherches, j'ai pu identifier clairement les opérations auxquelles faisait référence Philippe Aziz. Cependant, les archives possèdent quelques limites en ce qui concerne le Kommando de Landerneau. Comme il a été évoqué précédemment, le Kommando était composé d'agents allemands et bretons, mais la plupart des archives françaises le concernant traitent seulement des agents bretons. L'accès aux dossiers des agents allemands est complexe, et nécessiterait un voyage en Allemagne, ce qu'un master ne permet pas. C'est grâce à la lecture des dossiers français que l'on dispose d'informations sur quelques agents allemands. De plus, Il faut faire preuve de circonspection lors du dépouillement de ces dépositions, puisque la source majeure d'informations sur le sujet provient d'anciens collaborationnistes. Il n'a pas été rare de m'apercevoir que certains agents avaient menti, ou tenté de minimiser leur participation, afin de tenter de sauver leur peau en cas d'éventuels procès. Il est fort probable que les agents du Kommando se soient mis d'accord sur le récit de certaines opérations, ou aient fait porter toute la responsabilité à des camarades disparus. Hervé Botros en est l'exemple parfait : ce dernier a été exécuté rapidement après la Libération. Il fut plus facile pour les agents du Kommando de lui imputer telle ou telle exécution. Cependant, lors du dépouillement des dépositions, il est possible de se rendre compte de certains mensonges. Quand on croise les différentes dépositions des agents ou des victimes sur une opération, l'individu tentant de se déculpabiliser est assez vite remarqué. De plus, certains agents du Kommando revenaient eux-mêmes sur leurs dépositions en disant qu'elles étaient fausses. Comme nous le verrons au cours du mémoire, c'était une méthode pratiquée pour tenter d'obtenir des peines moins importantes.

La dernière difficulté rencontrée est apparue lors d'un entretien avec madame Quéré, qui eu pour arrière grand-père Louis Thépault, arrêté et exécuté par le Kommando pour avoir hébergé des résistants sur sa ferme. Lors de cet échange d'une durée d'une matinée, nous avons pu confronter nos connaissances et nos questionnements autour du Kommando de Landerneau. C'est alors à ce moment que je me suis rendu compte que sur certaines opérations nous avions des récits différents. Effectivement, madame Quéré avait recueilli des témoignages dans la région où le Kommando avait opéré contre Louis Thépault, et nous avions une identité différente du meurtrier de son arrière-grand-père. Toutefois, les archives orales sont à prendre avec circonspection. La parole laisse souvent place à l'émotion ou la passion, ce sont des choses qui tendent à décrédibiliser le document[52].

52 Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine matériel*, Paris, EHESS, 2019, p. 178-181.

Des choix concernant la manière de traiter le Kommando de Landerneau sont obligatoires. En raison de ce que j'ai pu expliquer précédemment, j'ai décidé de laisser de côté les quelques ouvrages qui traitent du Kommando de Landerneau. Ces derniers font état de problèmes méthodologiques et déontologiques. Les archives amènent également à faire des choix, celles-ci se focalisent sur les agents bretons du Kommando. Ainsi, mon mémoire sera ciblé sur la partie bretonne qui le compose. En réalité, c'est bénéfique pour l'analyse du Kommando de Landerneau, car au premier abord cette organisation fait écho à une structure composée seulement d'Allemands. Alors qu'en réalité elle est composée d'Allemands et de Bretons. D'ailleurs, c'est un point qui est souvent oublié ou méconnu. De plus, la lecture des quelques extraits d'ouvrages consacrés au Kommando, a révélé un manque systématique. Les auteurs ne s'intéressent pas à savoir ce que sont devenus les agents du Kommando. Yves Mervin explique la fuite de quelques-uns de ses membres, cependant on ne sait rien de plus sur l'issue des procès de ceux qui ont été jugés. Alors, je vais essayer de combler ce manque, et expliquer quelles ont été les conséquences de leurs actes. Je trouve cela pertinent, surtout quand il s'agit d'analyser une structure et de la questionner, de sa création à sa dissolution. Puis c'est une manière de s'interroger sur l'empreinte laissée par le Kommando de Landerneau.

Dans le cadre de la présente étude, j'orienterai ma problématique autour de la question suivante : de quoi le Kommando de Landerneau est-il le nom ? L'idée générale avec cette problématique est de s'interroger sur les aspects qui définissent le Kommando de Landerneau, afin de comprendre ce qu'il pouvait incarner. En outre, cette problématique permettra de comprendre qui composait cette structure et pourquoi. Quel degré de violence caractérise ce Kommando ? Enfin quelles sont les raisons de l'oubli relatif de cette organisation ? Afin de répondre à ces questions, mon mémoire s'articulera en trois grandes parties, au cours desquelles l'organisation, l'activité et l'extinction du Kommando seront étudiées. En premier lieu, l'idée sera d'exposer l'organisation du Kommando en étudiant sa nature, et les moyens mis en place pour recruter, ainsi que les raisons poussant à l'adhésion au Kommando de Landerneau. Par la suite, une étude sur les opérations tendra à démontrer de quelles façons celui-ci opère, et l'impact du Kommando lors de sa traque contre la Résistance. Enfin, la dernière partie étudiera le Kommando et l'épuration, afin d'appréhender l'oubli partiel de cette structure.

Première partie : l'organisation du Kommando de Landerneau fusionnant Allemands et Bretons

Cette première partie est composée de trois chapitres, au cours desquels j'étudierai l'organisation du Kommando. L'étude portera d'abord sur la composition allemande et bretonne de l'unité. Trois formes d'intégrations existent au sein du Kommando de Landerneau. Pour tous les individus, le parcours personnel de chacun sera retracé, dans la mesure du possible, en fonction des informations à disposition. Ensuite, j'expliquerai comment ces hommes sont amenés à entrer en relation avec l'unité afin de l'intégrer. Le second chapitre présentera les raisons qui poussent certains agents à rejoindre le Kommando. Lors de l'étude de l'unité, des raisons idéologiques, symboliques, économiques et sécuritaires apparaissent. Ce sera l'occasion de savoir si les motifs d'adhésion à l'unité se différencient d'autres formations paramilitaires. Enfin, j'étudierai les réseaux d'indicateurs formés par l'unité, et le rôle de chaque agent dans la constitution de ceux-ci. De plus, la répartition des postes et les différents degrés d'engagement au sein du Kommando seront présentés.

I - Entre membres permanents et sympathisants bretons du Kommando

A) Les principaux agents du Kommando de Landerneau

Dans cette sous-partie, je présenterai les principaux agents du Kommando de Landerneau. Dans un premier temps, les agents allemands seront présentés, puis les agents bretons. Concernant les agents allemands, leurs activités militaires seront étudiées, et notamment en France, afin de comprendre pourquoi ces hommes ont été choisis pour le Kommando. En ce qui concerne les agents français, une étude de leur parcours, et de leurs idées nationalistes sera présentée, ainsi que la manière par laquelle ils entrent en contact avec l'unité.

Une fois créé, le Kommando de Landerneau doit recruter pour être opérationnel. Les agents ou militaires allemands sont issus de la 343e division d'infanterie de la *Wehrmacht*. Les plus hauts gradés du Kommando ne sont pas choisis au hasard. L'unité doit compter sur des hommes de confiance et dotés de compétences éprouvées, afin de mener à bien l'organisation et l'activité de l'unité. Comme au sein de l'armée allemande, des grades sont attribués. Ils ont pour objectif de définir le rôle des agents allemands dans l'organisation du Kommando. Comme je l'ai évoqué dans l'introduction, l'homme qui dirigeait le Kommando de Landerneau était Willy Krüger, *Oberleutnant* pour l'armée allemande[53]. Les archives à disposition ne permettent pas d'obtenir des informations suffisantes sur le passé de cet homme. En somme, les documents montrent qu'il participait seulement aux plus grandes opérations du Kommando de Landerneau, en général celles qui demandaient une logistique importante. Lors de son action avec le Kommando de Landerneau, Willy Krüger était connu pour sa violence envers les résistants qu'il qualifie de terroristes. Tous ces éléments laissent penser qu'un second homme épaule le lieutenant Krüger au sein du Kommando.

À L'analyse des dépositions, un homme semble quasiment diriger à lui seul l'unité. Il s'agit du sergent Herbert Schaad, né le 10 janvier 1906 à Stuttgart[54]. Homme d'aspect trapu, et énergique, Herbet Schaad a effectué des études universitaires en Allemagne, puis par la suite en France à l'université de la Sorbonne à Paris[55]. À la suite de ses études, il devient docteur en philosophie, et il est l'auteur d'une thèse sur Jean-Jacques Rousseau[56]. De retour en Allemagne, il exerce la profession de journaliste. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il est mobilisé en décembre

53 SHD, GR28 P6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
54 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op. cit,* p. 90.
55 ADIV, 1045 W 6 , audition d'Herbert Schaad, 9 mai 1947.
56 *Id.*

1939 en qualité d'interprète. Il arrive en France avec la 8e division d'infanterie, et occupe deux postes, le premier à Royan puis le second à Rouen[57]. À la suite de ces activités, il effectue de nouveau un retour en Allemagne, plus précisément à Berlin. Une fois arrivé dans la capitale allemande, Schaad est promu au grade de caporal, et occupe de nouveau la fonction d'interprète, cette fois-ci, dans les camps de prisonniers établis en Allemagne. Herbert Schaad occupe cette fonction au Stalag 13 C à la *Feldkommandantur* de Belgique, puis au Stalag 13 B à Weiden en Allemagne[58]. Au cours de cette période, Herbert Schaad se fait remarquer par sa francophilie et par sa compassion envers les victimes de la guerre et les prisonniers. Cela peut se justifier par le fait qu'il a passé une partie de sa vie en France. C'est lors de l'année 1943, et plus précisément en janvier, que Herbert Schaad arrive en Bretagne[59]. Encore une fois, il occupe le poste d'interprète, mais cette fois pour la division d'infanterie allemande 343. Avant sa prise de fonction avec le Kommando, Herbert Schaad se retrouve interprète du quartier d'état-major de Belle-Isle-en-Terre[60]. Par la suite, toujours en dehors du Kommando, Schaad est affecté à Landerneau, où il traite les affaires civiles et les réquisitions de logements[61].

Du fait de son parcours, Herbert Schaad est un homme intéressant pour l'occupant. En effet, en partie grâce à ses études, et à ses quelques fonctions en France et Bretagne, cet homme est adapté au pays et maîtrise sa langue. Ces qualités lui seront fortement utiles lors de son activité avec le Kommando, notamment pour développer un réseau dense d'indicateurs locaux. De plus, il occupe de nombreuses fois la fonction d'interprète, c'est donc une profession maîtrisée par le futur second de l'unité. Tout naturellement, après la création de l'unité, il est affecté par la 343e division au poste d'interprète au sein du Kommando[62]. En réalité, son activité prend de l'ampleur et il ne se cantonne pas à la fonction qui lui est attribuée. De ce fait, il participe également aux interrogatoires, puis aux opérations qui sont menées par le Kommando. C'est également lui qui est à l'origine de l'organisation de la majorité de ses opérations et de son recrutement. Herbert Schaad bénéficie d'une véritable ascension, qui le conduit à devenir l'un si ce n'est le véritable décisionnaire de l'unité, bien qu'il ait un supérieur hiérarchique.

Toutefois, pour diriger de la meilleure des façons le Kommando de Landerneau, Herbert Schaad a besoin de sous-officiers pour l'épauler. Le Kommando en a plusieurs, mais deux se distinguaient puisqu'ils parlaient correctement le français. Le premier se nomme Roosen-Rungen,

57 Yves Mervin, *Viens rejoindre notre armée 1944, une résistance bretonne à contretemps*, *op. cit.,* p. 183.
58 *Id.*
59 *Ibid.*, p. 184.
60 *Id.*
61 *Id.*
62 *Id.*

militaire de 32 ans, logeant dans le camp de Saint-Thégonnec avant son intégration au Kommando[63]. Concernant cet individu, les archives ne nous transmettent quasiment aucune information supplémentaire. La seule chose que l'on sait de lui, ce sont ses participations à certaines opérations de l'unité, et les rôles qui lui sont confiés. Quant au second, il s'agit d'un certain Freddie Franz Horch. Ce dernier est né le 24 avril 1917 à Neunkirchen, dans le land de la Sarre situé au sud-ouest du pays, aux frontières de la France et du Luxembourg[64].

Horch a effectué des études primaires et commerciales[65]. Avant sa mobilisation, le jeune Allemand était ouvrier d'usine à Neunkirchen, et marié avec deux enfants. Freddie Horch est appelé en 1937 par l'armée allemande, puis retrouve sa liberté en 1939[66]. Cependant, comme le conflit éclate, il est dans l'obligation de rester sous les armes. Freddie Horch se trouve muté en France, et avant son arrivée à Landerneau il a multiplié les affectations en Bretagne[67]. Le 15 février 1944, il est adjoint à la 113e division d'infanterie, cette dernière occupe les localités de Plouédern et Saint-Renan[68]. Le 17 avril 1944, lors de la formation du Kommando de Landerneau, Freddie Horch est désigné pour l'intégrer, en raison de sa connaissance du français[69]. Freddie Horch relate lui-même dans ses dépositions que l'objectif du Kommando de Landerneau lui fut exposé au moment de son intégration et qu'il était très clair : lutter contre le terrorisme[70]. C'est un élément important à retenir, car certains agents et complices, notamment bretons, ont tenté d'expliquer qu'ils avaient été bernés au moment de leur intégration à l'unité. Lors de son affectation au Kommando, Freddie Horch avait pour rôle la direction du personnel et de son administration, surtout au point de vue pécuniaire[71]. Cependant, comme nous le verrons plus tard, son action allait bien au-delà de son rôle initial. C'était un homme de confiance pour le Kommando, et le véritable bras droit du sergent Herbert Schaad.

Pour en terminer avec les Allemands qui composent le Kommando, on peut compter une vingtaine de soldats. Néanmoins, en ce qui les concerne, à part leurs noms et grades, aucune information supplémentaire n'est disponible. À partir des déposition de Freddie Horch, nous pouvons identifier: les sous-officiers Bello Maier, Heinz Roosen-Rungen, Fritch, Marom, Otto, Bruno Reimers ; les caporaux Karl Thomas, Kurt Pietzschke, Smith, Heinz, Joseph Hammetner,

63 ADIV, 215 W 152, procès-verbal de René Le Hir, 29 août 1944.
64 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
65 *Id.*
66 *Id.*
67 *Id.*
68 *Id.*
69 *Id.*
70 *Id.*
71 *Id.*

Wolhrap, Joseph Elisach, Herwin Rechsiek, Oswald Baus, Rudolph Weber, Tucek, Aloeis Walluch, Grun ; les soldats Harich Keper, Peters, Stefan Hackl, Willy Sceertmall[72].

Après avoir étudié le profil des agents allemands du Kommando, une chose évidente apparaît. Freddie Horch, Herbert Schaad et Roosen-Rungen ont tous exercé en Bretagne avant leur intégration au Kommando. Les postes attribués à ces hommes sont similaires à ceux exercés avant l'intégration à l'unité. De nombreux avantages ressortent du choix de ces individus. Le premier est évident, il s'agit de la suppression de la barrière de la langue. Le Kommando doit s'appuyer sur des indicateurs locaux pour lutter efficacement contre la Résistance. Ainsi, il faut disposer d'agents pouvant communiquer avec ces indicateurs. L'Allemagne avait probablement conscience qu'un grand vivier de nationalistes bretons, donc de potentiels indicateurs, se trouvaient sur place. Ce fut le cas, puisque les archives de Bretagne conservent plusieurs listes de potentiels agents en faveur de l'Allemagne. On peut citer *German agents in Britanny,* qui est une liste répertoriant des indicateurs constants ou occasionnels[73]. De plus, la maîtrise de la langue est obligatoire pour nouer de nouvelles relations avec de potentiels nouveaux agents du Kommando. Une fois les agents bretons intégrés, il faut une cohésion lors des opérations ; sans la maîtrise du français il est compliqué de mener correctement l'organisation et le déroulement des opérations. L'autre avantage de ces agents allemands est qu'ils connaissent la Bretagne. En effet, il est préférable que le Kommando de Landerneau s'appuie sur des agents allemands qui ne soient pas en terre étrangère. Le phénomène maquisard se développe tardivement en Bretagne, alors les agents allemands peuvent avoir connaissance de certaines zones dangereuses. En somme, tous ces avantages déterminent les raisons pour lesquelles le Kommando de Landerneau s'est appuyé sur ces agents-là particulièrement.

L'une des spécificité du Kommando de Landerneau est l'hétérogénéité des agents qui le composent. Cette hétérogénéité forme la véritable identité de l'unité, puisque des hommes bretons vont adhérer au discours du Kommando de Landerneau. En Bretagne, ce n'est pas quelque chose de nouveau, des Bretons font déjà partie de milices en faveur de l'Allemagne. L'exemple le plus connu est celui de la formation Perrot, avec pour fondateur Célestin Lainé. Cette formation para-militaire bretonne disposait d'environ 80 hommes[74]. Son siège se trouvait à Rennes, et l'objectif de cette formation était de défendre la cause bretonne tout en faisant partie intégrante de la Sipo-SD de Rennes.

72 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944. Les noms sont issus des dépositions, ainsi ils sont francisés.
73 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 448.
74 *Ibid.,* p. 490.

En ce qui concerne le Kommando de Landerneau, le nombre d'adhérents bretons est moindre. Au total, on liste environ dix agents bretons ayant collaboré avec l'unité. Parmi ces dix agents, j'ai décidé d'effectuer une hiérarchisation, en distinguant les agents engagés d'eux-mêmes, les agents « forcés » et les complices. Dans cette sous-partie, nous allons nous attarder sur les agents bretons qui se sont engagés volontairement en faveur du Kommando. Les deux autres catégories seront étudiées par la suite, pour des raisons que j'expliquerai. Parmi les agents volontairement engagés au Kommando de Landerneau, j'ai décidé de regrouper André Geffroy, Hervé Botros, Paul le Rest et René le Hir. Ce regroupement ne laisse rien au hasard, puisque nous verrons que ces hommes ont de nombreux points communs et sont liés par des idées et amitiés communes.

André Geffroy, né le 21 janvier 1911 à Lannion, se caractérise par une grande taille et une démarche maladroite qui lui vaut le surnom de Grand Geff[75]. Il était père de quatre enfants, sans véritable profession et demeurait dans la localité de Locquirec[76]. André Geffroy est un agent du Kommando qui se distingue par un fort engagement nationaliste breton avant son adhésion. En 1924, soit à l'âge de ses 13 ans, il est adhérent de l'Union de la Jeunesse de Bretagne, qui devient le Parti autonomiste breton en 1927 puis le Parti national breton en 1931. André Geffroy est adhérent au Parti national breton jusqu'en 1943[77]. En 1926, André Geffroy reçoit la visite d'Olier Mordrel, après avoir écrit une lettre à Debauvais, administrateur du journal *Breiz Atao*[78]. À la suite de cette entrevue, Geffroy démarre une propagande autonomiste importante dans le pays lannionnais[79]. En 1936, André Geffroy quitte Lannion, et décide de s'installer à Quimper avec sa famille[80]. Le 16 février 1936, Geffroy participe à une manifestation paysanne, organisée par Dorgères, leader des chemises vertes, organisation paysanne d'extrême droite[81]. Cette manifestation dégénère, et une bagarre avec la police éclate. Quelques jours plus tard, Olier Mordrel décide de contacter André Geffroy, afin de lui demander un service. En effet, le jeune autonomiste lors de la manifestation semblait vouloir incendier la préfecture de Quimper[82]. Olier Mordrel demande à Geffroy si ce dernier est toujours dans les mêmes dispositions, et celui-ci indique être opérationnel pour une telle mission. Cet incendie perpétré au nom de la société secrète *Gwenn ha Du* a lieu quelques mois plus

75 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
76 *Id.*
77 *Id.*
78 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1), op. cit.,* p. 197.
79 *Id.*
80 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, Paris, La Table Ronde, 1970, p. 64-74.
81 Robert Paxton, L*e Temps des Chemises vertes*, Paris, éditions du Seuil, 1996, p. 110.
82 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1), op. cit.,* p. 201.

tard, précisément le samedi 13 avril 1936[83]. *Gwenn ha Du* était une formation armée bretonne, dont Célestin Lainé fut l'un des organisateurs[84]. Cette formation a multiplié des attentats avant la Seconde Guerre, afin de défendre la cause bretonne. En incendiant la préfecture de Quimper avec des bombes incendiaires, l'objectif est de commémorer le jour des Pâques irlandaises de 1916[85].

André Geffroy faisait partie du groupe paramilitaire le Kadervenn, où il bénéficiait du grade de lieutenant[86]. En 1938, il quitte Quimper pour aller s'installer à Carhaix, puis à Locquirec où il est éleveur de moutons[87]. Geffroy participe activement à toutes les campagnes que mène le Parti National Breton. Dans la nuit du 8 au 9 août 1939, trois semaines avant la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, André Geffroy participe à une des opérations les plus secrètes entreprises par Célestin Lainé. Il s'agit de l'affaire du *Gwalarn*, et le débarquement d'armes destinées au Service spécial de Lainé[88]. Ces armes viennent de Finlande, et étaient transportées par cargo allemand et le voilier de Le Helloco, militant breton[89]. C'est à Locquirec qu'avait lieu le débarquement d'armes dans la nuit. Hervé Botros, membre du Kommando, dont on évoquera le parcours par la suite, faisait également partie de cette opération[90]. Une fois arrivées à destination, les armes ont été chargées dans les voitures, et ont pris la direction d'une villa louée à Perros-Guirec[91]. Toujours en 1939, Geffroy devient délégué de la propagande du PNB pour le Finistère et la moitié ouest des Côtes-du-Nord.[92]. André Geffroy effectue la propagande pour le parti en distribuant des tracts et journaux édités à Rennes[93].

Le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne nazie. Dans un premiers temps, André Geffroy manifeste son opposition à la mobilisation en brûlant son livret militaire. Toutefois, il se résigne en rejoignant son centre de recrutement à Guingamp[94]. Avec son régiment, il prend la direction de Dunkerque, mais sous les attaques allemandes son régiment est décimé[95]. Geffroy décide donc de se diriger à pied vers la Belgique, en particulier vers Bruxelles. Une fois arrivé à destination, il décide de se rendre à la *Kommandantur*, afin de remplir

83 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 300-301.
84 *Ibid.,* p. 175.
85 *Ibid.,* p. 300-301.
86 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort, op. cit.* p. 74-89.
87 *Id.*
88 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
89 SHD, GR28 P 6 97, déposition d'Édouard Leclerc, date non transmise.
90 *Id.*
91 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op.cit.,* p. 378.
92 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
93 *Id.*
94 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1), op. cit.,* p. 205.
95 *Id.*

une demande d'audience par écrit[96]. Le lendemain, deux Allemands viennent le chercher en bas de son domicile provisoire. Il est demandé à André Geffroy de produire un rapport de sa situation et de le déposer à l'hôtel de sa résidence. Lors de cette rencontre, Geffroy demande également aux deux hommes s'il est possible de retrouver Mordrel et Debauvais exilés à Berlin[97]. La demande d'André Geffroy est acceptée par les Allemands, qui le font alors prisonnier de guerre.

En Allemagne, André Geffroy est affecté aux camps des prisonniers bretons, et compose une commission de recensement en vue du rapatriement de ceux-ci[98]. Les Allemands cherchaient des hommes à ce poste. C'est André Geffroy qui s'est présenté lui-même pour effectuer cette tâche. Au total, sous l'action d'André Geffroy, Debauvais, Mordrel, Moyse, environ 500 Bretons ont été rapatriés[99]. L'objectif de ces rapatriements était de grossir les rangs des effectifs bretons en cas d'un éventuel retour[100]. Il est assuré aux autorités allemandes que les prisonniers libérés se joindront au PNB[101]. En contre-partie, l'Allemagne souhaite que les soldats libérés appartiennent aux troupes allemandes opérant en Bretagne[102].

En août 1940, Geffroy fait son retour dans la localité de Locquirec[103]. Depuis sa libération, il est au service de l'Allemagne et apporte son aide dans tous les domaines[104]. Sa femme est également au service des Allemands[105]. Depuis son retour en Bretagne, André Geffroy continue à multiplier des actes à tendance séparatiste[106]. Au début de l'année 1941, il effectue une tournée de propagande dans les stalags en Allemagne[107]. L'objectif est de faire libérer les prisonniers de la région bretonne désireux d'adhérer au parti nationaliste[108]. En mai 1941, avec Guy Vissault de Coëtlogon, ils sont à l'origine d'un attentat à la bombe dans la ville de Carhaix[109]. Le 11 novembre 1941, Geffroy est arrêté par les gendarmes de Plestin-les-Grèves sur dénonciation, pour détention d'armes et munitions à son domicile[110]. André Geffroy est retenu à la maison d'arrêt de Lannion. À la suite de son arrestation, Marius Le Toiser, avocat de Geffroy et membre du PNB intervient en faveur de son

96 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1), op. cit.,* p. 205.
97 *Ibid,* p. 206.
98 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op.cit.,* p. 389.
99 *Ibid.,* p. 390.
100 *Id.*
101 *Id.*
102 *Ibid.,* p. 389.
103 ADIV, 215 W 11, enquête sur les agissements des époux Geffroy, 28 août 1944.
104 *Id.*
105 *Id.*
106 *Id.*
107 *Id.*
108 *Ibid.,* enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
109 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, *op. cit.*, p. 120-130.
110 *Id.*

client[111]. Certains membre du PNB intimident le procureur avec l'accord de Célestin Lainé[112]. Les pressions effectuées permettent à André Geffroy d'obtenir l'annulation des démarches entreprises à son égard[113]. Le 11 octobre 1943, André Geffroy est de nouveau arrêté à la suite d'une dénonciation comme faisant partie d'un trafic de café avec les Allemands[114]. Pour l'intégralité de son parcours, André Geffroy est un individu craint dans la localité de Locquirec[115].

L'intégration d'André Geffroy au Kommando de Landerneau s'effectue en raison d'une opération menée en commun. En effet, à la suite de la mort de l'abbé Perrot, le Kommando à été missionné par le SD de Rennes pour trouver le meurtrier.[116] En parallèle, André Geffroy se trouve à Rennes, et rencontre Célestin Lainé, qui lui transmet une liste d'individus de la région de Scrignac[117]. Avec cette liste, le 1er juillet 1944, André Geffroy décide d'aller voir son ami Paul Le Rest, membre du Kommando[118]. Les deux hommes décident de rencontrer le sergent Herbert Schaad et lui montrent la liste de suspects. À la suite de cette entrevue, André Geffroy se porte volontaire pour effectuer l'opération avec l'unité[119]. Cette opération est un échec pour le Kommando de Landerneau, mais celui-ci récupère un nouvel agent prêt à en découdre avec la Résistance.

Un second Breton se révèle être un agent important du Kommando de Landerneau. Il s'agit d'Hervé Botros, ou Erwin sous son diminutif germanique qui lui tenait particulièrement à cœur[120]. Né le 22 décembre 1919 à Lanmeur, il était employé de commerce, au service de ses parents qui étaient des marchands de grain dans sa ville natale[121]. Les premiers penchants nationalistes d'Hervé Botros se caractérisent par son adhésion à l'organisation *Gwenn ha Du* dans les années 30[122]. Après la drôle de guerre, il est fait prisonnier par les Allemands le 22 juin 1940 à Vannes[123]. À la suite de cette capture il est envoyé au Stalag I7 B en Autriche au mois de janvier 1941. En juin 1941, Hervé Botros bénéficie d'une libération de la part des Allemands, en raison du fait qu'il soit l'aîné d'une famille nombreuse[124].

111 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 473.
112 *Id.*
113 *Id.*
114 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, *op. cit.*, p. 120-130.
115 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
116 *Id.*
117 *Id.*
118 *Id.*
119 *Id.*
120 ADIV, 215 W 26, affaire Hervé Botros, septembre 1944.
121 *Id.*
122 SHD, GR28 P6 97, déposition d'Édouard Leclerc, 21 octobre 1944.
123 ADIV, 215 W 26, affaire Hervé Botros, septembre 1944.
124 *Id.*

Après sa libération et son retour à Lanmeur, le jeune Breton de 24 ans renforce son réseau nationaliste. Cela commence en 1942, avec la rencontre d'André Geffroy, avec qui il se lie d'amitié[125]. Concernant l'adhésion au PNB de Botros, à défaut d'une date précise, sa carte d'adhérent montre qu'en 1942 il est affilié au parti[126]. Il était le chef du canton de Lanmeur[127]. Lors de cette période, il développe de nombreux contacts avec Célestin Lainé, afin de s'intégrer pleinement dans le milieu nationaliste. Hervé Botros participe à quelques opérations de l'Unité Perrot[128]. Par l'intermédiaire de Geffroy, il est en contact permanent avec les officiers et les sous-officiers allemands, ainsi que la *Feldgendarmerie*[129]. Hervé Botros organisait à son domicile de grandes beuveries en compagnie d'André Geffroy et d'Allemands[130]. Au cours de l'année 1943, Hervé Botros possédait des papiers allemands, afin de circuler librement et bénéficier évidemment de quelques avantages[131].

L'adhésion au Kommando de Landerneau d'Hervé Botros n'a pas de datation précise. Néanmoins, étant proche d'André Geffroy, il est probable que les deux hommes se soient intégrés à cette organisation ensemble. C'est une possibilité qui peut se vérifier avec les archives, puisque ces deux hommes participent approximativement aux mêmes opérations, et sur la même période. Puis, en raison de son adhésion aux différentes organisations collaborationnistes bretonnes, il semble logique qu'il ait proposé en personne ses services. Hervé Botros est l'exemple parfait du collaborateur n'hésitant pas à adhérer à différentes structures collaborationnistes simultanément. Ultérieurement, nous verrons que l'adhésion à l'unité n'est pas dénuée de motivation intéressées. De plus, au vue de son activité nationaliste, et de ses sentiments germanophiles, Hervé Botros est un élément qui pouvait grandement intéresser le Kommando de Landerneau.

Le troisième agent breton du Kommando se nomme Paul Le Rest. Il est né le 5 juin 1914 à Brest dans le quartier de Lambézellec[132]. Lors de son adhésion au Kommando de Landerneau, il exerçait la profession de chirurgien dentiste à Landerneau[133]. Il effectue ses études dentaires à Marseille dont il en sort diplômé en 1937[134]. Dès la fin de ses études, il part effectuer son service militaire, et se trouve incorporé à la 4e section d'infirmiers militaires du Mans, avant d'être transféré

125 ADIV, 215 W 26, affaire Hervé Botros, septembre 1944.
126 *Id.*
127 *Ibid.,* rapport concernant les agissement d'Hervé Botros pendant l'Occupation, 4 juin 1945.
128 *Id.*
129 *Id.*
130 *Id.*
131 *Id.*
132 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 4 septembre 1944.
133 *Id.*
134 *Id.*

au peloton d'Officiers à Lyon[135]. Une fois sa formation achevée, Paul le Rest est envoyé à la Flèche au Prytanée militaire en qualité de dentiste EOR[136]. En 1938, il est muté en tant que dentiste à Casablanca et ensuite à Marrakech[137]. Lors de la déclaration de guerre, il est démobilisé le 15 septembre 1940. Paul Le Rest est de retour en France, notamment à Brest où il travaille pour le cabinet dentaire de monsieur Paginny, rue Émile Zola[138]. En 1943, le dentiste brestois décide de s'installer à son compte à Landerneau[139].

Paul Le Rest, comme les autres agents bretons du Kommando de Landerneau, a des idées nationalistes bien ancrées. C'était un homme avec un caractère entier et franc, qui reste fidèle à ses idéaux[140]. En 1934, Paul Le Rest est adhérent au Parti national breton[141]. Cette adhésion avait pour objectif de garder un lien avec la Bretagne, puisqu'il se trouvait à Marseille pour effectuer ses études. Auparavant, Paul Le Rest avait des sympathies pour l'Action Française, dont il pensait qu'elle défendrait les revendications de la Bretagne[142]. Toutefois, au fil du temps, il se convainc du contraire. Lors de son passage dans le sud de la France, il fait partie de l'association des Brestois à Marseille[143]. Il occupe le poste de secrétaire adjoint pendant environ trois ans, mais il prétend n'effectuer aucune propagande massive pour la Bretagne[144]. Il aurait seulement donné une conférence à l'université sur la Bretagne[145]. De retour dans sa région natale, il est à l'origine de l'organisation de différentes activités pour le Parti National Breton[146]. C'est lui qui est chargé d'organiser de nombreux piques-niques avec les adhérents du parti[147]. Ces piques-niques sont localisés à Landévennec, et ont pour objectif de promouvoir les idées nationalistes bretonnes[148]. C'est notamment lors de ces moments que Paul le Rest rencontre René Le Hir, avant qu'ils ne se retrouvent ensemble au Kommando de Landerneau.

Les relations entre les services allemands et Paul Le Rest commencent en 1942[149]. Effectivement, à cette date, Paul Le Rest est nommé chef du canton du PNB. En raison de sa

135 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 4 septembre 1944.
136 *Id.*
137 *Id.*
138 *Id.*
139 *Id.*
140 *Id.*
141 *Id.*
142 *Id.*
143 *Id.*
144 *Id.*
145 *Id.*
146 *Id.*
147 *Id.*
148 *Id.*
149 *Id.*

position, vers le début de l'année 1942, il est mis en relation avec le SD de Kérinou[150]. Il s'agit d'une antenne du SD de Brest[151]. C'est à ce moment qu'il rencontre un nommé Rick, chargé des relations avec les partisans collaborationnistes[152]. C'est cet homme qui invite Paul Le Rest à se rendre le plus souvent possible à *l'Aussenkommando* du SD à Brest situé à Bonne-Nouvelle, travaillant avec le Kommando de Landerneau par la suite[153]. Cette rencontre inaugure des relations suivies entre les Allemands et Paul Le Rest, qui durant cette période sert d'agent de renseignements pour le dénommé Rick[154]. Il aide les services allemands pour du bois volé et des voitures tamponnées par la Résistance[155]. Toutefois, il est envisageable que Paul Le Rest mente et essaye de faire croire qu'il n'apporte qu'une aide mineure. Avec ces premiers services, Le Rest s'initie à la traque aux résistants, avant de la mener pleinement avec le Kommando de Landerneau.

Paul Le Rest, du fait de ses actions précédentes, commence à acquérir une réputation dangereuse à Landerneau. Il devient une cible ; sa belle-sœur, grâce à son réseau, lui propose de se mettre à l'abri auprès de la Résistance[156]. Toutefois, Paul Le Rest refuse, et préfère essayer de jouer de ses relations afin de s'armer et se défendre de lui-même[157]. Dans un premier temps, le nationaliste breton se rend à Bonne-Nouvelle, où il demande l'autorisation de porter une arme, et la manière dont il pourrait s'en procurer une[158]. Toutefois, le SD de Brest ne semble pas disposé à armer Paul Le Rest[159]. Il profite d'un voyage à Rennes pour entrer en contact avec ses camarades du groupe Lainé duquel il est proche[160]. Paul Le Rest parvient à obtenir un revolver 8 mm[161]. Cependant, le nationaliste breton estime que sa protection est insuffisante, et décide d'entrer en contact avec la *Kommandantur* de Landerneau[162]. C'est à ce moment qu'a lieu le premier contact entre Paul Le Rest et le sergent Herbert Schaad. Lors des premières rencontres, Paul Le Rest se contente de montrer à Schaad les différentes lettres de menaces de mort qu'il reçoit[163]. C'est aux alentours du mois de mars 1944 que Le Rest entreprend des relations politiques avec Herbert Schaad[164]. La rumeur de la création d'une formation à Landerneau avec à sa tête un lieutenant

150 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 4 septembre 1944.
151 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
152 *Id.*
153 *Id.*
154 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 4 septembre 1944.
155 *Id.*
156 *Id.*
157 *Id.*
158 *Id.*
159 *Id.*
160 *Id.*
161 *Id.*
162 *Id.*
163 *Id.*
164 *Id.*

allemand se répand et intéresse Paul Le Rest[165]. Par le SD de Brest, Schaad s'est vu proposer le profil du jeune nationaliste breton[166]. Schaad n'est pas indifférent à l'adhésion de Paul Le Rest, qui pouvait être une source d'information majeure[167]. Les deux parties avaient pour volonté de travailler ensemble. C'est ainsi que Le Rest devient l'un des premiers agents du Kommando.

La dernière personne que j'ai décidé de présenter dans cette partie est René Le Hir. Né le 16 juillet 1920 à Brest, il se marie à Landerneau le 13 mai 1944, et décide de rester vivre dans cette localité, où il exerce la profession de garagiste[168]. René Le Hir effectue ses études à l'École d'électricité et de mécanique de Paris, avec l'obtention de son diplôme d'ingénieur en 1938[169]. Après cela, il effectue son retour à Landerneau avec la volonté de poursuivre des études supplémentaires. Cependant, en 1939 il est contraint d'aider son père au garage familial impacté par une perte de main-d'œuvre. De novembre 1940 à Pâques 1941, René Le Hir effectue un stage dans un garage Citroën parisien, où il se consacre à la réparation de véhicules endommagés[170]. L'objectif de ce stage était une familiarisation avec les derniers modèles automobiles de la marque française. En 1942, il est requis par les Allemands en tant que travailleur français pour l'Allemagne[171]. René Le Hir, du fait de ses études et de son expérience est un profil intéressant, alors il est affecté à un poste d'ouvrier spécialisé à la firme BMW de Munich[172]. Là, il est chargé de fabriquer des moteurs d'avions, et cela jusqu'en juillet 1943[173]. À partir de l'été 1943, sur les instances de son père, René Le Hir obtient une permission pour venir à Landerneau quelques jours[174]. Néanmoins, le futur agent est vite réquisitionné par la *Feldgendarmerie* de Landerneau pour aller travailler rue de Siam à Brest. Le Hir arrive à faire proroger sa permission, en prétextant que sa famille a besoin de ses services pour travailler dans le garage automobile familial[175].

Au niveau politique, durant ses études à Paris, René Le Hir se mêle à un groupe de Bretons de la capitale faisant la promotion du folklore breton. Il s'intéresse particulièrement à toutes les manifestations du *Bleun-Brug*[176]. En 1937, René Le Hir assiste au congrès du Parti national breton

165 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 4 septembre 1944.
166 ADIV, 215 W 152, informations concernant René Le Hir, 17 décembre 1944.
167 *Id.*
168 *Ibid.,* déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
169 *Id.*
170 *Id.*
171 *Id.*
172 *Id.*
173 *Id.*
174 *Id.*
175 *Id.*
176 C'est une association culturelle catholique et bretonne fondée par Jean-Marie Perrot en 1905. Elle avait pour objectif de défendre la langue et les traditions bretonnes. L'association s'exprimait à travers une fête annuelle où le théâtre breton, le chant et des conférences étaient au programme.

organisé à Carhaix avec André Geffroy, et Paul Le Rest[177]. Durant l'été 1941, René Le Hir devient adhérent du Parti National Breton, et fait état d'idéaux germanophiles bien ancrés[178]. Son adhésion au parti nationaliste s'effectue en raison du changement de direction. En effet, c'est Raymond Delaporte qui prend en charge le parti à la fin de l'année 1940, et Le Hir bénéficie de relations favorables avec les frères Hervé et Yves du nouveau chef[179]. Alors, tout naturellement il se joint au parti, de plus la politique suivie lui inspire confiance de ce qu'il prétend. Afin de minimiser son engagement au parti, Le Hir dit lors de ses interrogatoires que ce qui l'intéressait au sein du PNB était la dimension économique et culturelle. Il estimait qu'il n'était pas désirable de rompre toutes les relations avec la France et l'Angleterre, notamment au niveau commercial, afin de permettre l'essor économique de la Bretagne[180]. Cependant, durant l'année 1944, le mécanicien breton décide de se retirer du parti, car la ligne politique qu'il entreprend de suivre ne lui correspond plus[181]. De nombreux nationalistes bretons prennent la même décision que Le Hir, afin de se joindre à Guiyesse et Lainé dans un PNB concurrent[182]. Tous ces éléments montrent à quel point René Le Hir a eu une activité politique conséquente. C'est lors de toutes ces années qu'une amitié avec Paul Le Rest voit le jour. Les deux hommes se sont connus à l'âge de 15 ans, mais se sont séparés en raison des études respectives de chacun[183].

Les relations de René Le Hir avec les autorités d'occupation remontent au début de la Seconde Guerre mondiale. Le garage de la famille Le Hir est réquisitionné en 1940 par le service des parcs automobiles de l'armée allemande (HKP), et le reste pendant l'intégralité de l'Occupation, jusqu'au départ des Allemands[184]. René Le Hir travaille pour les Allemands, et cela bien avant de s'engager au sein du Kommando de Landerneau. Cette collaboration avec les autorités d'occupation génère de nombreux avantages pour la famille Le Hir, et notamment pour obtenir de la main-d'œuvre qualifiée[185]. Les prisonniers réquisitionnés par les Allemands dans le garage Le Hir sont des Français libérés et envoyés en Bretagne.

René Le Hir tente de dissimuler son adhésion au Kommando de Landerneau. Au cours des derniers mois de l'occupation, il prétexte multiplier les visites à la *Kommandantur* de Landerneau,

177 ADIV, 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
178 *Ibid*., informations concernant René Le Hir, 17 décembre 1944.
179 *Ibid.,* déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
180 *Id.*
181 *Id.*
182 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 543.
183 ADIV, 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
184 *Id.*
185 *Id.*

afin de régler les questions commerciales de son entreprise familiale[186]. C'est à ces occasions que René Le Hir fait la rencontre d'Herbert Schaad, de qui il n'était pas inconnu[187]. En effet un capitaine de la sûreté de Brest était venu le trouver en l'incitant à recruter le Breton[188]. Pour le SD de Brest, René Le Hir, en raison de ses activités et de ses idées, semble un homme de confiance. C'est ainsi que René Le Hir devient l'un des premiers agents bretons du Kommando de Landerneau.

J'étudierai plus tard les raisons qui poussent véritablement certains Bretons à intégrer le Kommando de Landerneau. Cependant, comme pour les agents allemands, on constate qu'ils ne sont pas recrutés au hasard. En effet, ce qui caractérise ces quatre agents bretons ce sont leurs sentiments germanophiles assumés et affichés. Ils étaient tous adhérent au Parti national breton, favorables à l'Allemagne nazie, et certains ont travaillé pour les services allemands ou en Allemagne avant de rejoindre le Kommando. Certains, comme Hervé Botros, traquent déjà la Résistance. De plus, l'une des particularités de ces agents est qu'ils se connaissent plus ou moins. Cela permet de renforcer la cohésion au sein du Kommando, et surtout de former des groupes au sein de la structure. Quand nous évoquerons le rôle de chacun au sein du Kommando, et leur degré de participation, nous verrons qu'en effet le Kommando opérait souvent par petits groupes d'agents pour les missions préalables aux opérations. Pour le cas des agents bretons, André Geffroy et Hervé Botros opéraient le plus souvent possible à deux, et cela est logique quand on sait qu'ils travaillaient ensemble avant le Kommando. Quant à Paul le Rest et René Le Hir, les deux hommes étaient également le plus souvent possible ensemble, pour la même raison qu'André Geffroy et Hervé Botros.

B) Le Kommando recrute chez l'ennemi : servir ou mourir

Dans cette sous-partie, je montrerai que le Kommando après avoir intégré des agents bretons volontaires recrute chez l'ennemi résistant. Il s'agira donc de démontrer que le Kommando de Landerneau est aussi une organisation regroupant d'anciens résistants.

À sa création, le Kommando de Landerneau dispose de quelques agents bretons pour mener à bien les opérations. Cependant, pour traquer la Résistance l'effectif du Kommando de Landerneau semble léger, on peut notamment remarquer un manque d'informateurs. Il fallait impérativement

186 ADIV, 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
187 *Id.*
188 *Ibid.,* informations concernant René Le Hir, 17 décembre 1944.

que le Kommando se dote d'un réseau d'indicateurs locaux dense. C'est pour cela qu'une nouvelle méthode de recrutement est mise en place. Au préalable des opérations, le Kommando reçoit de la part de la *Kommandantur* de Landerneau des profils d'hommes dangereux repérés dans les rangs de la Résistance. L'épluchage de leurs dossiers était souvent effectué par Herbert Schaad. Une fois ces résistants identifiés et localisés, des rafles sont effectuées. Dans un premier temps les rafles organisées par le Kommando suivent l'objectif initial qui est de démanteler la Résistance. Cependant, certaines opérations peuvent se révéler autrement fructueuses. Lors de certaines arrestations, le Kommando arrive à recruter ce que l'on peut nommer des agents retournés. Cette expression désigne des résistants arrêtés et interrogés par l'unité et décidant de changer de camp. Ces hommes, en raison de leur profil intéressant, se voient proposer un poste, ou certains offrent leurs services. Nous verrons par la suite du mémoire, que ces hommes sont une véritable source d'informations pour le Kommando de Landerneau.

Le premier cas que nous allons aborder est celui de Jean Corre, né le 15 août 1923 à Hanvec[189]. Jean Corre occupait la profession de commerçant dans le commerce de sa famille. Il avait un profil intéressant, parce que son père était à la fois étalonnier, marchand de grains, débitant de boisson, cultivateur[190]. Tout cela peut laisser penser que la famille Corre pouvait disposer d'un réseau dense, et c'était le cas. Dans la première partie de sa jeunesse, Jean Corre néglige la politique. Cependant, il finit par devenir proche du milieu résistant et disposait d'armes à son domicile.

Avant d'arrêter Corre, le Kommando de Landerneau avait au préalable opéré contre un dénommé Le Foll[191]. Le sergent Herbert Schaad s'était chargé de l'interrogatoire de cet homme, et au cours de celui-ci le nom de Jean Corre avait été évoqué[192]. Le Foll avait expliqué à l'agent du Kommando que ce jeune homme cachait chez lui des armes, afin de les utiliser contre les Allemands. Par conséquent, une opération fut décidée pour arrêter Jean Corre le 1er mai 1944[193]. Aux alentours de cinq heures du matin, la maison du jeune homme est cernée par les agents du Kommando de Landerneau. Cependant, Jean Corre n'est pas un homme qui se laisse faire, et tente de s'enfuir. Un soldat du Kommando du nom de Rechsiek tire avec son arme pour apeurer le jeune résistant[194]. Alors Jean Corre abandonne toute tentatives de fuite, et se rend. Au domicile familial des Corre, les agents du Kommando décident de cuisiner le jeune résistant, et abordent le sujet des

189 SHD, GR28 P 6 97, déposition Jean Corre, 3 septembre 1944.
190 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1), op. cit.,* p. 210.
191 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire Freddie Horch, 29 septembre 1944.
192 *Id.*
193 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
194 *Id.*

armes cachées. Dans un premier temps, Jean Corre fait front en disant ne rien détenir chez lui. Cependant, le sergent Herbert Schaad sait exactement où se trouvent les armes grâce aux indications de Le Foll[195]. En effet, ce dernier avait eu des contacts deux semaines auparavant avec Corre, et connaissait la cachette des armes. Cependant, les armes n'étaient pas la seule chose recherchée par le Kommando de Landerneau, qui espérait obtenir des aveux concernant d'autres résistants, de la part de Jean Corre. Jean Le Foll avait avoué qu'au moment de la réunion entre les résistants, Jean Corre était accompagné d'autres résistants[196]. D'abord simplement interrogé, Corre refuse de dénoncer ses camarades. Il est alors soumis à des actes de violences destinés à le faire parler. Le jeune homme est frappé jusqu'à qu'il avoue s'être trouvé avec deux camarades résistants au moment de la rencontre avec Jean Le Foll[197]. Jean Corre donne les noms de Quinquis et Keromnes, et reconnaît la participation de Gourmelon d'Hanvec à la Résistance[198]. De plus, il divulgue la localisation du logement du résistant Joseph Le Can[199]. À la suite de ces dénonciations, le Kommando se rend aux domiciles de Quinquis et Keromnes, cependant les deux résistants ont déjà eu le temps de fuir[200]. En ce qui concerne Gourmelon, en l'absence de celui-ci, le Kommando arrête sa mère et sa sœur[201].

Par la suite, Jean Corre est incarcéré à la prison Colleville située à Landerneau, où sont également détenues certaines victimes de l'unité[202]. Le 4 ou 5 mai, après quelques journées d'incarcération, le destin du jeune homme d'Hanvec bascule[203]. Le jeune homme a un aplomb qui plaît fortement au sergent Herbert Schaad et au lieutenant Krüger. Alors que Corre est dans sa cellule, les hommes de l'unité se prêtent, comment souvent semble-t-il à une soirée arrosée[204]. Lors de cette soirée, le siège du Kommando de Landerneau est occupé par trois ou quatre des frères Caouissin dont nous évoquerons le cas plus tard, Paul Le Rest, René Le Hir, et Schaad. Paul Le Rest et René Le Hir sont intrigués par la présence du jeune homme et demandent qu'il se joigne à eux. C'est ainsi que Jean Corre, prisonnier, se retrouve à boire un verre avec les agents du Kommando. Jean Corre prétend avoir subi une vague d'intimidations et les agents du Kommando semblent tous unanimes sur la question du recrutement de ce jeune résistant[205]. Un ultimatum aurait

195 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
196 *Id.*
197 *Id.*
198 *Id.*
199 *Id.*
200 *Id.*
201 *Id.*
202 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire FFI de Jean Corre, 6 septembre 1944.
203 *Id.*
204 *Id.*
205 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.

été fixé par le Kommando de Landerneau, qui consistait à se lier avec l'unité ou être fusillé[206]. Cependant, cette liaison entre Jean Corre et le Kommando de Landerneau était soumise à conditions : le lieutenant Krüger, et le sergent Herbert Schaad signalent à Corre qu'il doit divulguer cinq noms issus de cinq communes différentes[207]. Il est évident que les noms proposés par Jean Corre ne doivent pas être déjà connus. Dans un premier temps, la proposition de collaborer avec le Kommando permet à Jean Corre de ne pas être fusillé, et surtout d'être libéré après les cinq dénonciations. Jean Corre dévoile l'identité des résistants suivants : Stéphan, Le Bihan, Guillermou[208]. Stéphan est le chef de gare de Scrignac, et selon Jean Corre il fait partie de la Résistance. Corre en veut pour preuve qu'il a eu l'occasion d'expédier du cordon Bickford au putatif résistant[209]. Quant à Le Bihan, il est localisé à Sizun, et avait fait savoir à Corre qu'il avait reçu des armes[210]. Jean Corre ajoute que le chef du dénommé Le Bihan se trouve être un nommé Le Roux de Sizun. Enfin, Jean Corre indique connaître l'existence du nommé Guillermou, du Faou, qui a des armes entreposées chez sa tante à St-Evarzec[211]. Pendant la vérification des informations, le Kommando de Landerneau donne du travail à son détenu, notamment à la *Kommandantur* de Landerneau. Une fois la vérification des informations effectuée, Schaad revient vers Corre en signalant que les informations transmises sont vraies, mais d'une faible valeur[212]. Le jeune résistant s'est pris dans un engrenage auquel il a volontairement voulu participer, afin de sauver sa peau.

En raison de son passif, Jean Corre est un agent du Kommando qui n'a jamais réellement fait l'unanimité au sein de l'unité. Alors que de nombreux agents ont fait en sorte que le jeune homme travaille avec eux, ils ne sont pas pour autant persuadés de sa fiabilité, bien qu'il s'en défende. René Le Hir dit quelque chose d'intéressant sur Jean Corre. Les deux hommes se trouvent missionnés à Bourbriac entre le 8 et 10 mai, et à cette occasion Jean Corre semble faire preuve d'une grande sincérité sur certains points[213]. Les deux hommes se trouvent face à des résistants à la recherche d'armes. René Le Hir, dans ses dépositions, indique douter de la dénonciation au Kommando des résistants par Jean Corre[214]. De plus, dans la foulée de l'expédition à Bourbriac, lors d'une expédition à Carhaix, les deux hommes se retrouvent de nouveau ensemble: là, pour Jean Corre il était inutile d'exécuter le dénommé Simon de Carhaix, alors qu'il était résistant[215]. En

206 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
207 *Id.*
208 *Id.*
209 *Id.*
210 *Id.*
211 *Id.*
212 *Id.*
213 ADIV, 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
214 *Id.*
215 *Id.*

réalité, pour certains agents comme René Le Hir, l'ancien résistant est un agent double. Corre est donc accusé de laisser exécuter des individus sans importance à ses yeux, afin d'en sauver d'autres. Certaines personnes affiliées au Kommando de Landerneau vont plus loin dans leurs propos sur l'agent retourné. L'un des frères Caouissin désigne Jean Corre tel un homme déséquilibré et dangereux, étant simplement un traître, toutefois c'est peut-être une charge à l'encontre de l'agent de l'unité[216]. Jean Corre illustre parfaitement le caractère ambivalent de certains agents de l'unité.

Jean Corre n'était pas le seul agent retourné du Kommando de Landerneau. La méthode utilisée par l'unité ayant pour but de rallier des résistants est à nouveau éprouvée. Le second agent retourné se nomme Gabriel Poquet. Le recrutement de cet individu est similaire à celui de Jean Corre. Auparavant, nous avons vu que Jean Corre devait donner des noms au Kommando en échange de sa liberté. Jean Corre disposait d'informations sur un dépôt d'armes se trouvant au domicile de la tante du nommé Guillermou. Après vérification, le Kommando décide de mener une opération à Saint-Évarzec, où doit se trouver le dépôt d'armes. Le Kommando se rend sur place avec Jean Corre qui a revêtu pour l'occasion une capote et un calot allemands[217]. Cette expédition est un échec, puisqu'une fois arrivés sur place, les hommes du Kommando ne retrouvent pas le dénommé Guillermou qui eut eu sans doute le temps de prendre la fuite[218]. Néanmoins, tout n'est pas négatif pour le Kommando, qui récupère un futur agent lors de cette opération. En effet, lors de la perquisition, Rechsiek décide de fouiller le grenier de la ferme, et découvre une collection de journaux *Défense de la France*, des tickets de ravitaillements, des cachets de mairie, et des fiches de recrutement de membres de la Résistance[219]. Il y a aussi la présence de sacs qui intrigue l'agent du l'unité. Dans l'un d'eux, Rechsiek découvre un individu nommé Jean Autret[220]. Cet homme devait se trouver là au moment de la perquisition de la ferme de la tante de Guillermou, et s'est probablement réfugié dans le grenier en pensant échapper à une interpellation. Une fois découvert, l'homme est cuisiné comme tous les résistants arrêtés. Le résistant ne retient pas ses paroles, et dénonce plusieurs membres de la Résistance, dont certains de Quimper[221].

Le 11 mai 1944, lors des rafles effectuées à la suite des dénonciations de Jean Autret, Gabriel Poquet est arrêté par le Kommando[222]. C'est un résistant appartenant au réseau clandestin Vengeance[223]. Auparavant, le résistant habitait dans la région du Nord, et occupait la fonction de

216 SHD, GR28 P 6 98, déposition d'Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
217 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire Freddie Horch, 29 septembre 1944.
218 *Id.*
219 *Id.*
220 *Id.*
221 *Id.*
222 *Ibid.,*, déclaration de Jean Corre, 8 septembre 1944.
223 SHD, GR28 P 6 90, déclaration de Poquet Gabriel, 11 octobre 1944.

policier[224]. Poquet fut impliqué dans une affaire de franc-maçonnerie qui l'obligea à changer de région, toutefois la date n'est pas indiquée[225]. Une fois arrivé à Quimper, Gabriel Poquet multiplie les actions résistantes, et notamment la nuit. L'homme du groupe Vengeance diffuse tracts et journaux clandestins, puis selon Jean Autret, monte à Paris pour récupérer des valises d'armes[226]. Poquet est l'initiateur de la formation de maquis affiliés à son organisation dans la région de Quimper[227]. Ces maquis se forment globalement aux alentours de l'année 1943, et les différents voyages en région parisienne de Gabriel Poquet répondent à cette demande. De plus, il est un membre important de la structure Vengeance, puisqu'il participe toujours aux réunions hebdomadaires[228]. En somme, tous ces éléments montrent à quel point le policier originaire du Nord de la France était investi dans la Résistance. Cependant, une fois arrêté, Gabriel Poquet se voit changer de camp. C'est le sergent Herbert Schaad qui se charge d'interroger Gabriel Poquet[229]. Lors de son interrogatoire, il nie plus ou moins les actions qu'il avait menées, mais le plus surprenant est qu'il se fait passer pour un partisan de Pétain[230]. Le Kommando décide d'entrer dans le jeu de Gabriel Poquet, puisqu'en tant qu'ancien policier et homme important du réseau Vengeance, son profil est très intéressant. Tout comme Jean Corre, dans un premier temps Gabriel Poquet est laissé en cellule au siège du Kommando de Landerneau. Après environ une dizaine de jours, une libération sous condition est envisagée pour le futur agent[231]. Certains agents de l'unité, dont Jean Corre, ont été questionnés afin de savoir si le ralliement de Poquet pouvait être une possibilité[232]. Alors, à la suite de l'accord de tous les agents, le sergent Herbert Schaad propose à Poquet la même alternative qu'à Jean Corre. Gabriel Poquet se trouve en face d'une situation dont il n'avait sans doute pas envisagé la possibilité, mais il accepte de se rallier aux Allemands. Alors, quelques jours de congés sont donnés à Gabriel Poquet, afin qu'il retourne à Quimper, et puisse récupérer de son emprisonnement[233]. Néanmoins, Schaad souligne que si Poquet tente de trahir le Kommando durant ces quelques jours, son sort et celui de sa famille sont déjà scellés[234]. Pour être certain du ralliement définitif de Poquet, Schaad menace d'arrêter et exécuter la famille Poquet. Lors de son retour et une fois installé à Landerneau, Poquet devient en quelque sorte le second de Jean Corre. Les deux hommes forment un duo complémentaire : Corre représente le cerveau et Poquet les muscles.

224 SHD, GR28 P 6 90, déclaration de Poquet Gabriel, 11 octobre 1944.
225 *Id.*
226 *Id.*
227 *Id.*
228 *Id.*
229 *Ibid.*, renseignements verbaux de Gabriel Poquet, date non communiquée.
230 SHD, GR28 P 6 97, déclaration de Jean Corre, 8 septembre 1944.
231 SHD, GR28 P 6 90, renseignements verbaux de Gabriel Poquet, date non communiquée.
232 SHD, GR28 P 6 97, déclaration de Jean Corre, 8 septembre 1944.
233 SHD, GR28 P 6 90, renseignements verbaux de Gabriel Poquet, date non communiquée.
234 *Id.*

Le Kommando de Landerneau a donc développé une nouvelle technique de recrutement reposant sur la captation d'anciens résistants. Néanmoins, il faut souligner que le recrutement d'agents retournés existe déjà en France. Fabrice Grenard démontre cela dans son ouvrage *La traque des résistants*[235]. La captation d'agents retournés entraîne des arrestations considérables en faveur de l'Allemagne. Ces agents changent de camp principalement pour des raisons financières. En effet, en échange du rôle d'indicateur, certains anciens résistants peuvent percevoir jusqu'à 100 000 francs[236]. Un sentiment d'inquiétude est souvent mis en avant pour justifier le ralliement aux Allemands[237]. Pour le prochain chapitre et l'étude des motivations à rejoindre l'unité, nous verrons que ces deux raisons sont évoquées par quelques agents.

Dans le cadre du Kommando, nous avons vu que les agents retournés étaient des hommes, toutefois ce phénomène s'aperçoit également chez les femmes. Mathilde Carré est une agent double à la fois au service de *l'Abwehr* et des services de renseignements britanniques[238]. En 1940, elle s'engage en faveur des Britanniques, puis est retournée l'année suivante par *l'Abwehr*[239]. Cette femme servait d'intermédiaire à *l'Abwehr* pour communiquer par poste émetteur avec les services britanniques[240]. Mathilde Carré est aussi mêlée à une histoire avec André Geffroy, agent du Kommando. En février 1942, deux agents britanniques ont été arrêtés par les autorités allemandes à Locquirec[241]. André Geffroy est l'un des suspects étant à l'origine de l'arrestation de ces hommes[242].

Concernant le cas de Gabriel Poquet, encore une fois rien d'innovant ne se remarque. Dès 1940, les policiers sont sollicités par les Allemands[243]. Le SD était le plus demandeur, ce dernier voulait mettre à profit les connaissances des policiers[244]. C'était également un moyen efficace pour démonter les filières de renseignements à l'encontre de l'Allemagne[245]. Cependant, faire confiance à d'anciens résistants n'était pas sans risque pour l'unité. C'est pour cela qu'une surveillance de la part de Herbert Schaad est indispensable. Si l'on prend le cas de Gabriel Poquet, ce dernier est surveillé avec une grande attention par Schaad et Jean Corre[246]. En effet, lors de son installation à Landerneau, Poquet ne bénéficie pas d'une très grande liberté de mouvement. Le nouvel agent est

235 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, Paris, Tallandier, ministère des Armées, 2019.
236 *Ibid.,* p. 128.
237 *Ibid.,* p. 145.
238 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort, op. cit.,* p. 290.
239 *Id.*
240 *Id.*
241 *Ibid.,* p. 283.
242 *Id.*
243 Alya Aglan, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945*), *op. Cit*, p. 339.
244 *Id.*
245 *Id.*
246 SHD, GR28 P6 90, renseignements verbaux sur Gabriel Poquet, date non communiquée.

logé dans la chambre de Jean Corre, avec ce dernier, afin qu'une forme de contrôle s'opère[247]. Selon les dépositions, Jean Corre semblait être le préféré de Schaad et en qui le sergent avait une grande confiance, malgré un doute de la part des autres agents. Alors, ce n'est pas pour rien si Corre a été choisi pour surveiller Gabriel Poquet. De plus, les deux hommes opéraient quasiment systématiquement ensemble lors de missions de repérage ou des opérations militaires.

Toutefois, il est important de souligner que le Kommando de Landerneau a refusé l'admission de quelques résistants. Le cas le plus connu est celui du nommé Moutier ou « Moutarde » selon les différentes dépositions. L'arrestation de cet homme a pour origine l'opération de Rosnoën, afin de démanteler le maquis du Bot[248]. Cette dernière sera expliquée plus en détail par la suite. Ce qui qu'il faut retenir dans l'immédiat, c'est la proposition de Moutier d'offrir ses services à l'unité, lors de son interrogatoire. Il dénonce certains de ses camarades en pensant pouvoir aider le Kommando[249]. Une fois les renseignements donnés, le résistant souhaitait sans doute être libéré ou avoir fait ses preuves auprès du Kommando pour le rejoindre. C'est la dernière hypothèse qui semble la plus probable, puisque Moutier demande à Schaad quel est le prix pour se joindre à lui ? Pour montrer sa bonne volonté, Moutier prétend avoir déjà vendu deux maquis aux Allemands[250]. Cependant, le sergent Herbert Schaad refuse la proposition du résistant, mais pourquoi[251] ? Ce refus est curieux puisqu'il avait déjà recruté plusieurs agents retournés. En réalité, au fil des lectures des dépositions, une raison à ce refus semble émerger. Moutier avait donné quelques informations correctes, mais pour le cas de deux femmes de la région de Beuzec-Conq ce fut différent. Ces deux femmes ont été trouvées et arrêtées par le Kommando, puis interrogées[252]. Lors de la confrontation des déclarations de Moutier et des deux femmes, les dirigeants de l'unité se rendent compte des mensonges du résistant. Alors, il s'est avéré impossible de faire confiance à un potentiel agent retourné qui a tenté de duper l'unité. À la suite de ces événements, Moutier est transféré au SD de Brest[253]. Tous les agents du Kommando sont unanimes sur le sort de Moutier et prétendront lors de leurs interrogatoires respectifs ne pas savoir ce qu'est devenu le résistant. Livrer Moutier au SD était un moyen de s'en défaire et le vouer à une mort fort probable. Le Kommando a pris les informations qui étaient bonnes à prendre, et s'est débarrassé sans état d'âme d'une recrue peu fiable.

247 SHD, GR28 P6 90, renseignements verbaux sur Gabriel Poquet, date non communiquée.
248 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
249 *Id.*
250 *Id.*
251 *Id.*
252 *Id.*
253 *Id.*

C) Les complices du Kommando de Landerneau

Avant tout propos, je tiens à expliquer pourquoi j'utilise le terme « complices » concernant des individus qui ont collaboré avec le Kommando. Ma volonté était de hiérarchiser les différentes personnalités de l'unité, afin d'avoir une vision plus nette des différentes formes d'affiliations. Dans la suite du mémoire, nous verrons que certains individus sont plus ou moins engagés au Kommando que d'autres. Dans le cas des complices, ce qui les caractérise ce sont les liaisons plus ou moins brèves qu'ils ont eu avec l'unité. En résumé, ils peuvent être qualifiés de petits collaborationnistes, puisque leurs actions sont minimes par rapport à celles autres agents. Il est également important de souligner qu'en raison d'une discrétion plus importante de ces agents dans le Kommando de Landerneau, les informations sur eux sont moins abondantes.

Le premier complice du Kommando de Landerneau qu'il est possible de mentionner se nomme Henri Toullec. Il est né le 16 janvier 1905, marié et père de deux enfants, exerçant la profession de charcutier[254]. C'est un germanophile assumé, lecteur et abonné à la revue *Breiz Atao*, puis membre du Parti national breton[255]. Henri Toullec est connu de l'unité en raison d'activités commerciales : il est possible que Henri Toullec puisse fournir le Kommando de Landerneau en viande[256]. Au Kommando, des réunions entre membres et sympathisants sont régulièrement organisées, cependant Henri Toullec ne semble pas y participer souvent[257]. Henri Toullec est un autonomiste assumé probablement en adéquation avec les objectifs du Kommando, mais il garde une certaine distance avec la structure. Au cours du mémoire, il sera démontré que son action avec le Kommando était infime.

Le second cas est celui d'une famille de nationalistes bretons du nom de Caouissin. Cette fratrie compte quatre frères : Henri, Pierre, René, Robert, avec chacun plus ou moins une adhésion politique ou des idées nationalistes. Les quatre frères ont adhéré au Parti national breton, cependant un doute subsiste pour l'un qui était le plus éloigné de la fratrie en politique. L'importance pour la cause bretonne de la famille s'illustre parfaitement par le journal animé par René dit Ronan Caouissin et Henri dit Herri Caouissin du nom de *Ololé*[258].

254 ADIV, 215 W 26, arrestation d'Henri Toullec, 19 avril 1945.
255 *Id.*
256 *Id.*
257 *Id.*
258 SHD, GR28 P 6 98, renseignements généraux de Brest concernant le journal Ololé, 25 avril 1944.

René Caouissin, souvent retrouvé sous le pseudonyme Ronan Caerléon, est né le 22 juillet 1914 à Pleyber-Christ[259]. Père de cinq enfants, René Caouissin a fait des études à l'école pratique du commerce et de l'industrie de Brest, grâce auxquelles il devient titulaire du diplôme de fin d'études section commerciale et hôtelière[260]. Il s'expatrie ensuite à Paris où il travaille pour un éditeur[261]. De retour en Bretagne en 1934, il fait partie de l'association *Bleun-Brug,* et devient proche de l'abbé Perrot, fondateur de l'organisation[262]. Il est également un membre de l'organisation de Célestin Lainé *Gwenn ha Du*[263]. En mai 1938, il est condamné à deux mois de prison pour avoir dégradé des monuments rennais[264]. René Caouissin a aussi pour fonction celle de secrétaire à *Breiz Atao* et au Parti national breton[265]. Enfin en 1940, il est éditeur et imprimeur du journal *Ololé*[266]. René Caouissin était également un écrivain nationaliste breton[267]. D'ailleurs il n'écrit en aucun cas sur le Kommando de Landerneau. Cela s'explique par le fait qu'il avait connaissance de cette structure, et que des membres de sa famille et amis y étaient affiliés.

Quant à Henri Caouissin, ce dernier est né le 7 mai 1913 à Pleyber-Christ, et exerce également le métier d'imprimeur et éditeur comme son frère René dans l'imprimerie familiale[268]. Auparavant, il effectue des études à l'école pratique du commerce de l'industrie de Brest. Ses études durent jusqu'à l'équivalent du brevet élémentaire. En 1930 il quitte l'école avec l'obtention du brevet commercial[269]. Après ses études, Henri se dirige vers la région parisienne, afin d'occuper la fonction de secrétaire des Œuvres Catholiques de Paris[270]. En 1932, il reçoit une sollicitation d'un homme important pour les nationalistes bretons : l'abbé Perrot[271]. Un poste de secrétaire de l'abbé lui est proposé, et c'est pour cela qu'après deux années passées en région parisienne, Henri Caouissin effectue son retour en Bretagne[272]. Aux côtés de l'abbé Perrot, il fonde un mensuel à destination des enfants et rédigé en breton du nom de *Feiz ha Breiz Ar Vugale*[273]. Cette revue est

259 SHD, GR28 P 6 98, déposition René Caouissin, 25 octobre 1944.
260 *Id.*
261 Lionel Henry, D*ictionnaire biographique du mouvement breton,* Fouesnant, Yoran, 2013, p. 62.
262 *Id.*
263 *Id.*
264 *Id.*
265 *Id.*
266 SHD, GR28 P 6 98, déposition d'Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
267 René Caouissin, *Bretons d'aujourd'hui. Les aînés*, Pleyber-Christ, Ronan, 1936 ; *Gwenn ha du. La société secrète bretonne qui a juré de rendre son indépendance à la Bretagne*, Pleyber-Christ, Ronan, 1938 ; il écrira sous le pseudonyme Ronan Caerléon les ouvrages cités à la note de bas de page 137 de l'étude.
268 SHD, GR28 P6 98, déposition d'Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
269 *Id.*
270 *Id.*
271 *Id.*
272 *Id.*
273 *Id.*

publiée de 1933 à 1939, avec au total 76 845 exemplaires écoulés pendant six ans[274]. *Feiz ha Breiz ar Vugale* propose des articles autour du thème de la Bretagne et des Bretons, de l'histoire, de la religion catholique, et aussi des cours de breton[275]. Henri Caouissin participe également à l'élaboration des congrès annuels du *Bleun-Brug*[276].

En octobre 1940, René Caouissin et Henri Caouissin fondent le journal *Ololê*, prolongement de la revue *Feiz ha Breiz*[277]. Situé et imprimé 7 rue de la Fayette à Landerneau, le journal des deux frères propose une formule nouvelle, avec beaucoup d'illustrations et de la bande dessinée[278]. L'objectif *d'Ololé* était d'inculquer aux petits Bretons l'amour de la Bretagne, la connaissance de la langue, l'histoire, l'attachement à la foi ancestrale, le maintien des traditions folkloriques[279]... En parallèle, Henri Caouissin fonde un mouvement de jeunesse nationaliste breton du nom de Urz Goanag Breiz (Ordre de l'espérance de Bretagne)[280]. En réalité, le journal *Ololé* était l'organe de l'Urz Goanag Breiz et servait de moyen de diffusion du mouvement. Au total, *Ololê* est tiré à environ 7 000 exemplaires, selon les frères Caouissin[281].

Robert Caouissin, né le 6 décembre 1915 à Pleyber-Christ, est celui de la fratrie qui paraît le plus en retrait de la politique. Toutefois, il aurait été adhérent au Parti national breton[282]. En raison de son éloignement de la politique, c'est le frère sur lequel nous avons le moins d'informations. Il travaille dans l'imprimerie de ses deux frères, et semble être totalement dévoué à sa profession de maître-imprimeur[283]. À la Libération, il prétendra n'avoir jamais participé à une activité bretonne, même culturelle, et n'aurait jamais eu de relations avec les Allemands ni avec le Kommando de Landerneau[284]. Cependant, ces déclarations opportunes sont à prendre avec circonspection, puisque ce dernier prend la fuite avec le Kommando de Landerneau. Si Robert Caouissin n'avait rien à se reprocher, pourquoi quitte-t-il Landerneau avec ses frères ?

Enfin, le plus jeune de la fratrie se nomme Pierre Caouissin, né le 15 novembre 1922 à Pleyber-Christ[285]. Il occupe le domicile de ses parents, et exerce la profession de secrétaire à

274 Gallica, dernier numéro de *Feiz ha Breiz Ar Vugale*, 1 janvier 1939, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9662165. image, consulté le 7 avril 2022.
275 SHD, GR28 P6 98, déposition d'Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
276 *Id.*
277 *Id.*
278 *Id.*
279 *Id.*
280 *Ibid.*, renseignements généraux de Brest concernant le journal *Ololé*, 25 avril 1944.
281 *Id.*
282 *Ibid.*, déclaration de Robert Caouissin sur le Kommando de Landerneau, 20 novembre 1944.
283 *Id.*
284 *Id.*
285 *Ibid.*, déclaration de Pierre Caouissin au sujet du Kommando de Landerneau, 4 octobre 1944.

l'imprimerie de ses frères[286]. Pierre Caouissin a probablement été adhérent au Parti national breton comme ses frères plus âgés, et organisait quelques fêtes bretonnes au *Bleun-Brug*[287]. Le dernier de la fratrie est un cas particulier, puisqu'il accepte de partir pour l'Allemagne, et notamment rejoindre le *Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps*[288]. C'était une organisation paramilitaire du parti national-socialiste, ayant existé à partir de 1931[289]. Pierre Caouissin rejoint cet organisme, à la suite de sa réquisition par les Allemands en 1942[290]. Ne souhaitant pas partir pour l'Allemagne, il suit les conseils d'un nommé Meunier Victor travaillant pour le NSKK[291]. Meunier Victor assure qu'en rejoignant cet organisme, Pierre n'aurait pas à partir pour l'Allemagne et pourrait obtenir un poste en France. Alors, fortement intéressé, le plus jeune des Caouissin décide de se rendre à Paris au bureau d'engagement. À la suite de sa visite à Paris, une place de conducteur de camion lui est proposée[292]. C'est une proposition acceptée par Pierre Caouissin. À la Libération, Pierre Caouissin dit regretter son choix. Effectivement, la réalité est différente pour Pierre Caouissin, une fois engagé il reste seulement une année en France[293]. Il est dirigé vers la Belgique, et versé dans un corps motorisé près de Bruxelles. De plus, il ne conduit aucun camion, le jeune Breton est affecté à un camp où il effectue des travaux de toutes sortes, en particulier de la maçonnerie, de la cuisine[294]… Au total, par mois Pierre gagne environ 3 500 francs, c'est probablement la raison pour laquelle il se joint à l'organisation[295]. Toutefois, une multitude de lettres sont envoyées par le jeune Breton à sa famille, en souhaitant échapper à l'emprise allemande. Pierre multiplie les demandes de réforme, et seulement au bout de six mois il obtient le droit de retourner en Bretagne[296]. Le 11 novembre 1943, il effectue son retour, et travaille pour le commerce de ses frères à Landerneau[297]. Le cas de Pierre Caouissin est ambiguë, parce que ce dernier tente de nier toute forme de sympathies pour l'Allemagne dans ses dépositions. Cependant, s'il voulait vraiment rester en France et fuir le Service du Travail Obligatoire, il pouvait s'engager dans la Résistance.

C'est par réseaux et relations que les frères Caouissin entrent en contact avec le Kommando de Landerneau. En effet, au moment de la fondation de l'unité, les quatre frères sont tous localisés à Landerneau pour des raisons professionnelles. Certains développent des relations avec des agents

286 SHD, GR28 P6 98, déclaration de Pierre Caouissin au sujet du Kommando de Landerneau, 4 octobre 1944.
287 *Id.*
288 *Id.*
289 Simon Catros, « Un cas de surinterprétation du renseignement : l'évaluation du potentiel militaire allemand en mars 1936 », *guerres mondiales et conflits contemporain*, n° 252, 2013, p. 63-79.
290 SHD, GR28 P 6 98, déclaration de Pierre Caouissin au sujet du Kommando de Landerneau, 4 octobre 1944.
291 *Id.*
292 *Id.*
293 *Id.*
294 *Id.*
295 *Id.*
296 *Id.*
297 *Id.*

du Kommando, notamment Paul Le Rest et René Le Hir. Les informations à disposition n'informent pas sur la manière dont les Caouissin entrent en contact avec Paul Le Rest. L'adhésion commune au Parti National Breton est possiblement le facteur de cette rencontre. Quant à René Le Hir, Henri Caouissin a fait sa connaissance lors du *Bleun-Brung* de 1937 à Plougastel[298]. C'est par le biais des deux agents bretons que les frères Caouissin entrent en contact avec l'unité. Dans leurs dépositions, il est complexe de démêler le vrai du faux, et de savoir lequel des deux hommes présente véritablement les Caouissin à Schaad. Néanmoins, on sait que Paul Le Rest est l'initiateur de rencontres au Kommando en présence des Caouissin[299]. Puis René Le Hir se trouve souvent au domicile des Caouissin, où des discussions de tous genres se développent[300]. Une fois les frères Caouissin intégrés aux agents bretons du Kommando, Paul Le Rest décide de leur présenter Roosen-Rungen. Le sous-officier allemand et interprète du Kommando se lie d'amitié avec eux, et multiplie les visites dans leur imprimerie[301]. Au fil du temps, Pierre Caouissin développe une amitié forte avec Roosen-Rungen, les deux hommes se trouvent souvent ensemble au domicile de Pierre[302]. Les relations entre Freddie Horch et les frères semblent également bonnes, puisqu'ils se retrouvent souvent au siège du Kommando pour parler de politique, arrestations, culture[303]... Cependant, les frères Caouissin n'ont pas de bonnes relations avec tous les agents du Kommando. Précédemment, nous avons pu voir que c'est le cas avec Jean Corre, mais aussi probablement Hervé Botros avec qui les dépositions ne semblent pas indiquer d'affinité.

Le dernier complice du Kommando de Landerneau est Édouard Leclerc. Édouard Leclerc est sans doute l'un des collaborateurs du Kommando ayant la plus grande renommée aujourd'hui. Cependant il bénéficie d'un oubli relatif. Édouard Leclerc Joseph est né le 20 novembre 1926 à Landerneau. De religion catholique, il loge chez ses parents à la Fontaine-Blanche dans sa ville de naissance[304]. Leclerc est issu d'une famille paysanne composée de 13 enfants[305]. Parmi deux de ses frères, l'un est prêtre et l'autre professeur de mathématiques dans une institution religieuse, puis deux de ses sœurs étaient franciscaines et déportées en Allemagne[306]. Il poursuit ses études jusqu'à la fin 1942 à l'école Apostolique de Viry Châtillon (Seine), mais n'obtient aucun diplôme[307]. À son retour en Bretagne à Landerneau, il aide son père à l'exploitation de sa propriété composée de dix

298 SHD, GR28 P 6 98, déposition Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
299 *Ibid.*, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
300 *Id.*
301 *Ibid.,* déposition de madame Dufayet sur les frères Caouissin, 15 novembre 1944.
302 *Ibid.*, déclaration de Pierre Caouissin au sujet du Kommando de Landerneau, 4 octobre 1944.
303 *Ibid.*, déposition Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
304 ADIV, 215 W 89, déposition d'Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.
305 *Ibid.*, lettre d'Édouard Leclerc au chef du second bureau de Brest, 17 octobre 1944.
306 *Ibid.*, déposition d'Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.
307 *Id.*

hectares de terres labourables dont un hectare et demi en culture maraîchère. Édouard Leclerc se caractérise par un anticommunisme bien ancré. Eugène Leclerc, père d'Édouard, est délégué régional pour la Bretagne au sein du Parti social français. C'est un parti de droite conservatrice aux tendances nationalistes et chrétiennes[308]. De plus, des membres de sa famille, et notamment son père appartiennent aux Chemises vertes en Bretagne, organisation paysanne d'extrême droite[309]. Édouard Leclerc a des rapports avec les autorités occupantes avant d'adhérer au Kommando de Landerneau. En effet, il semble être un fervent partisan de la collaboration franco-allemande. Ses premiers rapports avec les autorités allemandes sont initiés par un professeur et docteur en lettres et en sciences à Landerneau du nom de Gardner[310]. Ce professeur sert d'intermédiaire à Leclerc pour lui présenter Albert, chef du deuxième bureau de la 243e division à Landerneau[311].

La rencontre de Leclerc avec le Kommando est assez complexe à comprendre, puisque le jeune paysan, comme nous le verrons dans la troisième partie, est assez confus dans ses déclarations. Cependant, Herbert Schaad aurait entendu le nom d'Édouard Leclerc à la suite d'une arrestation à Brest[312]. Ce dernier est interpellé par le sergent, et les deux hommes multiplient les rendez-vous. La première rencontre a lieu à la *Kommandantur* de Landerneau[313]. Puis le jeune paysan, estimant dangereux d'avoir des contacts à la *Kommandantur* de Landerneau, demande à Schaad de proposer un nouveau lieu de rencontre. Ce sera un cimetière, où Leclerc remet des listes d'individus à Schaad.[314] Les deux hommes ont probablement tissé des liens forts, puisque Schaad appelait Leclerc « mon ami »[315]. En réalité, Schaad devait sûrement flatter Leclerc en espérant obtenir le plus d'informations possibles.

En ce qui concerne son rapprochement avec le Kommando, c'est Édouard Leclerc qui se serait proposé de lui-même au sergent Schaad. Le jeune paysan avait des sentiments anti-communistes partagés par Schaad, et se disait chef d'une organisation du nom de Tête de Mort (TDM)[316]. Cette organisation aurait été un groupe d'action contre le communisme composée de 20 hommes, et devait renseigner le Kommando de Landerneau[317]. Cependant, ce dernier n'a jamais reçu d'informations provenant de cette organisation, puisqu'elle n'a jamais existé. En effet, c'est

308 Jean-Paul Thomas, « Le Parti social français (1936-1945). Une expérience du parti de masses et la préparation d'une relève », *annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2002.
309 Robert Paxton, *Le Temps des Chemises vertes*, *op. Cit.,* p. 110.
310 SHD, GR28 P 6 97, déclaration d'Édouard Leclerc, 21 octobre 1944.
311 *Id.*
312 *Ibid.,* déposition de Jean Corre, 3 septembre 1944.
313 *Ibid.,* procès-verbal d'Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.
314 *Ibid.,* déposition de Jean Corre, 3 septembre 1944.
315 *Id.*
316 ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944.
317 *Id.*

une fabulation d'Édouard Leclerc, qui lui serait venue à la suite de la lecture d'un roman policier[318]. Il est fort probable que l'invention de cette organisation fut pensée par Leclerc comme un moyen d'approcher le Kommando de Landerneau. Avec cette organisation, Leclerc pouvait mettre en avant des sentiments anti-communistes partagés par Schaad, afin de lutter contre le même ennemi. Ultérieurement, nous verrons quel rôle jouait Édouard Leclerc pour le Kommando de Landerneau.

Afin de clôre ce chapitre, une précision sur les profils des membres de l'unité s'impose. Dans la plupart des cas, les collaborationnistes traversent les partis politiques, les classes sociales, les milieux intellectuels[319]. Cependant, ils représentent une masse démographique assez faible du nombre de 100 000[320]. Ces individus sont majoritairement urbains, et affichent une diversité socioprofessionnelle[321]. Il faut distinguer les adhérents des partis collaborationnistes et des organisations militaires. En effet, dans les partis, les adhérents sont âgés de plus de 40 ans, et ont fait pour certains la guerre[322]. Au sein des partis collaborationnistes, les classes populaires sont sous-représentées[323]. À l'inverse, dans les formations militaires, les classes populaires sont mieux représentées. Par exemple, 14,8 % des effectifs de la LVF, et 10,4 % des *Waffen SS* français sont ouvriers[324]. Alors qu'au sein des partis politiques, les classes populaires pèsent entre 1 et 2 %[325]. Concernant l'unité, quatre profils émergent à partir d'un échantillon de 15 individus. Le premier rassemble les agents ou complices proches de la trentaine qui n'ont pas fait d'étude, et qui occupent une profession d'employé ou d'ouvrier. Le second groupe englobe les agents ou complices également proches de la trentaine, toutefois qui ont fait des études et qui occupent des professions supérieures comme dentiste ou éditeur. La troisième catégorie se situe entre les deux premières, avec des individus proches de la trentaine qui sont ouvriers et qui ont fait des études. Enfin, la dernière catégorie représente les hommes âgés de 20 ans ou plus, n'ayant pas fait d'études, et occupant la profession d'employé ou sans emploi. Bretagne, ce n'est pas étonnant de constater une surreprésentation d'agents instruits au sein des milices. Par exemple, une bonne partie des agents de la formation Perrot ont le baccalauréat, ce qui n'est pas rien pour l'époque[326]. Concernant l'âge des agents, une différence par rapport à d'autres organisations militaires émerge. En effet, au sein du

318 ADIV, 215 W 89, rapport d'un officier F.F.I sur Édouard Leclerc, date non communiquée.
319 François Broche, Jean-François Muracciole, *Histoire de la Collaboration 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2017, p. 249-275.
320 *Id.*
321 *Id.*
322 *Id.*
323 *Id.*
324 *Id.*
325 *Id.*
326 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p.67.

Kommando, les jeunes sont sous-représentés. Tandis que parmi les 2 500 *Waffen SS* français, les jeunes représentent environ la moitié des effectifs totaux[327].

En définitive, ce premier chapitre nous permet de donner un premier élément de réponse à la question : de quoi le Kommando de Landerneau est-il le nom ? Trois catégories d'individus intégrés au Kommando de Landerneau émergent. La première est évidente, c'est celle des agents et militaires allemands issus de la *Wehrmacht*. Cependant, en ce qui concerne les agents allemands, ils sont francophiles et cela se remarque au travers des parcours respectifs de chacun avant l'affectation au Kommando. La deuxième catégorie est celle des agents bretons du Kommando, regroupant également les agents retournés. Dans cette catégorie nous trouvons des agents bretons autonomistes et germanophiles, puis des résistants ayant changé de bord. Enfin, nous retrouvons les complices du Kommando offrant quelques services motivés par leurs convictions germanophiles ou anticommunistes. Le Kommando de Landerneau est donc le nom d'une structure allemande, mais composée pour une part de nationalistes bretons, et d'agents retournés.

327 Pascal Ory, *Les Collaborateurs 1940-1945*, Paris, Seuil, 1977, p. 266.

II- Les raisons poussant à l'adhésion au Kommando de Landerneau

Ce chapitre permettra de comprendre pourquoi les agents du Kommando de Landerneau décident de rejoindre l'unité. À l'étude des dépositions, certaines explications apparaissent, alors que d'autres sont plus ou moins dissimulées. Nous verrons que les agents du Kommando de Landerneau ne se distinguent pas totalement des autres collaborateurs.

A) Des justifications idéologiques

Les premières raisons de l'adhésion à l'unité sont idéologiques. Seulement Gabriel Poquet et Jean Corre ont rejoint le Kommando de Landerneau pour des raisons différentes. Nous avons vu que l'unité se compose de plusieurs nationalistes bretons adhérents au PNB. C'est un point qu'il ne faut pas négliger pour comprendre leur engagement. Dès avant le conflit, la politique mise en œuvre par le PNB prône un rapprochement avec l'Allemagne. Le PNB compte profiter de la guerre pour former un État breton[328]. De juillet à décembre 1940, Debauvais et Mordrel intensifient la promotion d'une politique nationaliste, antifrançaise et séparatiste[329]. Les deux hommes accusent la France d'exploiter la Bretagne[330]. Pour Mordrel, le régime de Vichy est aussi mauvais que les précédents. Vichy voudrait détruire le mouvement nationaliste, et donne dans ce sens des instructions claires aux Préfets bretons[331]. L'objectif est de mettre fin à la presse bretonne, puis d'arrêter un maximum de chefs du mouvement[332]. Concernant l'Angleterre, elle est qualifiée d'ennemi héréditaire par Olier Mordrel. Les nationalistes bretons se doivent d'être opposés aux Anglais qui sont les oppresseurs des nations celtes[333]. En décembre 1940, Delaporte prend la direction du PNB. Il adopte une position moins radicale que Mordrel vis-à-vis de la France, mais tout aussi pro-allemande[334]. Cependant, le nationaliste breton prend rapidement conscience qu'un accord avec Vichy est impossible[335]. Alors, la lutte nationaliste s'affirme autour de plusieurs idées : le développement du sentiment national breton, la défense des intérêts populaires, la contestation de Vichy en tant que régime centraliste, anti-breton et opposé aux idées nouvelles[336]. Le PNB souhaite

328 Bertrand Frelaut, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Brasparts, Beltan, 1985, p. 39.
329 *Ibid.,* p. 37
330 *Ibid.,* p. 39.
331 *Ibid.,* p. 38.
332 *Id.*
333 *Ibid.,* p. 39.
334 *Ibid.,* p. 85.
335 *Id.*
336 *Id.*

que la Bretagne trouve sa place au sein de l'Europe Nouvelle qui serait celle du monde celtique[337]. Les nationalistes bretons rejoignent l'Allemagne sur certains points : l'antisémitisme, la lutte contre le bolchevisme, les Anglo-Saxons, Londres et les terroristes.

Les nationalistes bretons adhérents au PNB s'inscrivent dans la lignée de la politique souhaitée par le parti[338]. Néanmoins, une scission se forme au cours de l'année 1943[339]. Il faut souligner que l'historiographie du mouvement breton met en avant cette scission pour dédouaner le PNB[340]. Toutefois, deux tendances s'affrontent, elles sont portées par Raymond Delaporte et Célestin Lainé[341]. Les deux hommes s'entendent sur le fait de vaincre la Résistance, et traquer les réfractaires au STO[342]. Cependant, Célestin Lainé souhaite former une milice bretonne au service de l'Allemagne[343]. Il défend l'idée que seule l'Allemagne représente la voie de la victoire[344]. Au cours de l'été 1943, l'Allemagne observe une progression inquiétante des maquis en France[345]. Les autorités d'occupation décident de mettre en place des unités supplétives connaissant le territoire breton pour lutter contre la Résistance[346]. Le 2 décembre 1943, Lainé annonce la fondation de son unité militaire dépendante du SD de Rennes[347]. Le 15 décembre 1943, les 33 premiers volontaires de l'unité votent pour la baptiser *Bezen Perrot*[348]. Cette appellation est un hommage à l'abbé Perrot qui vient d'être tué par un résistant quelques jours plus tôt. La milice de Lainé porte l'uniforme allemand lors de son activité[349]. Pour Delaporte, cette milice incarne une nouvelle domination à l'encontre des Bretons, mais cette fois-ci allemande[350]. La politique de Lainé séduit de nombreux nationalistes qui décident de rejoindre sa formation ou d'autres unités. Ainsi, des hommes de la tendance de Lainé tels André Geffroy ou Hervé Botros rejoignent le Kommando de Landerneau. L'adhésion des deux hommes s'inscrit dans la volonté de favoriser une victoire allemande. De plus, Landerneau était une zone sous tension, avec une présence résistante importante.

337 Bertrand Frelaut, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945, op.cit.,* p. 85.
338 *Id.*
339 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 508.
340 *Ibid.,* p. 103.
341 *Ibid.,* p. 508.
342 *Id.*
343 *Id.*
344 *Id.*
345 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 54.
346 *Id.*
347 *Id.*
348 *Id.*
349 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 508.
350 *Id.*

Quelques extraits de dépositions permettent d'illustrer le sentiment germanophile des agents du Kommando de Landerneau. Le premier concerne René Le Hir et provient de Gabriel Poquet : « René Le Hir donnait son avis sur les arrestations opérées par le Kommando, tantôt prenant leur défense, tantôt déclarant que ce n'était que des gaullistes, des anti-Allemands [351]». Quant au second exemple, il est issu d'un monsieur Autret et concerne André Geffroy : « Je connais la famille Geffroy depuis son arrivée à Locquirec en 1938. Geffroy et sa femme autonomistes notoires sont certainement pour les Allemands. Ils les ont toujours reçus chez eux et ont toujours souhaité la victoire des Allemands [352]». Concernant André Geffroy, plusieurs témoignages semblables à celui-ci des habitants de Locquirec existent.

L'anticommunisme est un sentiment présent au sein du Kommando de Landerneau. D'autant plus que l'unité lutte uniquement contre la Résistance essentiellement communiste dans la Finistère. Dès la drôle de guerre, le Parti communiste est la première force politique à s'engager dans la clandestinité[353]. L'activité communiste ne cesse de croître de 1941 à 1942 dans le Finistère[354]. Tout au long de l'année 1943, des groupes FTP s'organisent, avec notamment le groupe Giloux à Brest[355]. La résistance communiste s'étend dans d'autres villes finistériennes telles Carhaix, Châteaulin, Le Huelgoat, Quimper[356]… Pour les collaborateurs, le communisme est une idéologie révolutionnaire à éradiquer. L'Allemagne serait le seul adversaire susceptible de faire barrage à cette idéologie[357]. Le communisme défendrait des causes néfastes : le nivellement par le bas ; l'étouffement des initiatives individuelles au profit des directives de l'État ; l'égalité théorique d'un prolétariat[358]. Précédemment, nous avons vu qu'Édouard Leclerc tentait de justifier sa collaboration par un sentiment anticommuniste. Il serait à la tête d'une organisation inventée de toutes pièces afin de lutter contre le communisme. Les propos qu'il tient le démontrent : « J'avais aussi le violent désir de combattre le communisme. Schaad me paraissait être avant tout un anti-communiste »[359]. Ce sentiment est également partagé par les nationalistes bretons en général, dont ceux du Kommando de Landerneau. C'est notamment le cas des frères Caouissin, qui sont catholiques. Le 12 mars 1941, Henri Caouissin écrit une lettre aux autorités allemandes : « Personnellement, j'ai à me plaindre d'une certaine campagne de détraction dirigée contre ma personne et ma famille en

351 ADIV, 215 W 152, interrogatoire de Gabriel Poquet, 7 décembre 1944.
352 ADIV, 215 W 11, témoignage de monsieur Autret, 28 août 1944.
353 Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne,* Saint-Brieuc, Jean-Paul Gisserot, 1992, p. 30.
354 *Ibid.*, p. 58.
355 *Id.*
356 *Id.*
357 Michèle Cointet, *La Milice française,* Paris, Fayard, 2013, p. 58.
358 *Id.*
359 SHD, GR28 P 6 97, déposition d'Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.

raison de mes idées politiques qui ne plaisent pas à certains éléments du Front populaire, bellicistes, anglophiles et anti-allemands. Mes qualités d'activiste breton et de germanophile me valent d'être injurié sur la voie publique et par voie d'inscription »[360].

Pour le PNB, les communistes sont des opposants aux idées nouvelles[361]. La lutte avec l'Allemagne nazie contre le bolchevisme s'inscrit dans l'espoir que les revendications des nationalistes bretons soient écoutées[362]. Toutefois, l'anticommunisme n'est pas propre à la Bretagne, c'est un sentiment qui nourrit la majorité des collaborateurs. C'est notamment le cas des membres du Parti populaire français[363]. Au sein de la Milice française, les communistes sont aussi les principaux ennemis[364]. Les miliciens justifient l'attaque des maquis résistants par le fait qu'ils sont sous domination communiste[365]. La défense du christianisme est revendiquée par la Milice française[366]. Dans l'encyclique *Divini Redemptoris* de 1937, le pape qualifie le communisme d'intrinsèquement pervers[367]. Des dirigeants de la Milice sont d'une grande piété, alors ils défendent la civilisation chrétienne en collaborant avec l'Allemagne[368]. Dans certaines régions comme en Haute-Savoie, des prêtres influencent des paroissiens afin de s'engager dans la Milice[369]. Au sein du Kommando de Landerneau, nous retrouvons des catholiques. Dans un combat similaire aux hommes de la Milice, la défense du christianisme justifie un ralliement au Kommando de Landerneau. Les frères Caouissin font partie d'un cercle de nationalistes bretons ouvertement catholiques[370]. La proximité qu'ils ont avec l'abbé Perrot justifie cette tendance. Les articles de l'abbé Perrot dans *Feiz Ha Breiz* soutiennent une croisade anti-bolchevique[371]. Ce dernier ne pouvait pas imaginer une Bretagne qui ne fût pas catholique. En 1942, il écrit les propos suivants à Mordrel : « Vouloir faire de la Bretagne une nation sans foi comme la nation française est un crime contre la lumière »[372]. L'historien Étienne Fouilloux désigne l'abbé Perrot comme un « nouveau croisé »[373]. Ce dernier, par phobie du communisme, admet une collaboration avec l'Allemagne

360 SHD, GR28 P 6 98, lettre d'Henri Caouissin à la *Kommandantur* de Landerneau, 12 mars 1941.
361 Michèle Cointet*, La Milice française, op.cit.,* p. 93.
362 *Id.*
363 Pierre Philippe Lamber, Gérard Le Marec, *Partis et mouvements de la collaboration : Paris 1940-1944*, Paris, Grancher, 1992, p. 10 ; Malo Bars, *Le Parti populaire français dans le Finistère : 1936-1945,* Mémoire de master, Université de Bretagne Occidentale, 2022.
364 Michèle Cointet, *La Milice française*, *op. cit.*, p. 55.
365 *Id.*
366 *Ibid.,* p. 56.
367 *Id.*
368 *Id.*
369 *Id.*
370 Yvon Tranvouez, « Les catholiques et la question bretonne (1940-1944) », *in* Christian Bougeard*, Bretagne et identités régionales pendant la Seconde guerre mondiale, op.cit.,* p. 285-302.
371 *Id.*
372 *Id.*
373 *Id.*

conçue comme un moindre mal[374]. Cependant, l'abbé de Scrignac condamnait également le nazisme païen[375]. Ce serait donc un anticommunisme catholique, rigide, et intransigeant qui aurait amené l'abbé à cette tendance extrémiste[376].

Concernant l'antisémitisme, cette doctrine est présente au sein du mouvement breton. Le PNB désigne les juifs comme opposants aux idées nouvelles, ils deviennent un danger contre lequel il faut lutter[377]. L'antisémitisme est l'un des fonds de commerce de *L'Heure Bretonne,* journal hebdomadaire nationaliste breton[378]. Avec les frères Delaporte à la direction, le journal multiplie la publication d'articles et de caricatures antisémites[379]. Raymond Delaporte tient les propos suivant envers les juifs : « À la porte les juifs et les enjuivés »[380]. Cet antisémitisme était aussi présent dans le *Breiz Atao* des années 1930, ou encore la revue *Stur* d'Olier Mordrel qui est diffusée dans le milieu nationaliste breton[381]. La haine contre les juifs est exprimée dans cette revue qui devient la référence idéologique des hommes de Célestin Lainé[382]. Cependant, parmi les différents motifs d'adhésion au Kommando de Landerneau, l'antisémitisme des agents de l'unité ne peut pas s'appuyer sur la présence des juifs en Bretagne. En octobre 1940, seulement 2 000 juifs sont recensés[383]. À titre de comparaison, la lutte contre les juifs est revendiquée dans d'autres formations militaires collaborationnistes. Le discours de la Milice française est antisémite, et notamment lors de chants ou de propagandes. Par exemple, le couplet du *Chant de la Cohorte* est violemment antisémite[384]. Une brochure de propagande de 1943 intitulée *Que veut la Milice ?*, expose que la restauration de la nation française ne sera possible que si les juifs sont exclus des postes de commandement politique et économique[385]. En avril 1944, le PPF forme des unités autonomes contrôlées par le parti qui se nomment les Groupes d'action[386]. Ces groupes collaborent avec l'Allemagne nazie afin de chasser les réfractaires au STO, traquer les résistants et surtout les juifs[387].

374 Yvon Tranvouez, « Les catholiques et la question bretonne (1940-1944) », *in* Christian Bougeard*, Bretagne et identités régionales pendant la Seconde guerre mondiale, op.cit.,* p. 285-302.
375 *Id.*
376 *Id.*
377 Bertrand Frelaut, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, *op.cit.,* p. 93.
378 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 444.
379 *Ibib.*, p. 445.
380 *Ibib.*, p. 446.
381 *Ibid.,* p. 11.
382 *Ibid.,* p. 16.
383 Claude Toczé , *Les juifs en Bretagne (V^e^-XX^e^ siècles)*, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 409-427.
384 Michèle Cointet, *La Milice française*, *op. cit.*, p. 59.
385 *Ibid.,* p. 57.
386 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 674-700.
387 *Id.*

En somme, les agents nationalistes du Kommando de Landerneau s'inscrivent dans l'idéologie du PNB. C'est l'une des raisons pour laquelle ils deviennent collaborateurs. De plus, certains font partie de la tendance plus extrême de Lainé qui souhaite collaborer militairement avec l'Allemagne. Alors, certains nationalistes rejoignent le Kommando de Landerneau. Pour d'autres, l'anticommunisme justifie une proximité avec l'unité.

B) Le tournant de l'année 1943

En 1943, avec la chute de Stalingrad, la victoire de l'Allemagne s'éloigne de plus en plus[388]. Cet événement à des répercussions directes en France, avec de nombreux résistants qui commencent à s'attaquer aux représentants de la collaboration[389]. Le Finistère n'échappe pas à ce phénomène, avec douze attentats terroristes commis contre des fonctionnaires ou des membres de partis collaborationnistes[390]. L'assassinat qui a eu le plus de répercutions pour les nationalistes bretons est celui de l'abbé Jean-Marie Perrot en décembre 1943. Cet abbé avait un rôle de père spirituel pour une grande partie des nationalistes bretons[391]. Il avait une passion ardente pour la cause bretonne qu'il soutenait dans sa revue *Feiz ha Breiz*, dans ses articles ou dans les congrès du *Bleun-Brug*[392]. À la fin du mois de décembre 1943, Delaporte écrit les propos suivants : « L'abbé Perrot, martyr de notre cause, restera un exemple pour tous les patriotes bretons et je voudrais que les jeunes prennent modèle sur cet homme qui se dévoua de façon totale à la Bretagne et lui fit, après quarante ans de combat, le sacrifice de sa vie [393]».

Selon le journaliste et militant breton Joseph Martray, ce sont les imprudences de l'abbé qui sont à l'origine de sa mort[394]. En 1938, l'abbé témoigne au procès de Lainé, soupçonné de cacher des armes à son domicile[395]. De plus, il ne s'entend pas forcément avec les habitants de sa commune. Lors de la fin de l'année 1942, il se plaint de Madame Dupérié, receveuse des postes de Scrignac dont le mari est communiste[396]. C'est aussi le cas du buraliste de la commune qui est

388 Anthony Beevor, *La Seconde guerre mondiale*, *op.cit.,* p. 412.
389 Pierre Philippe Lamber, Gérard Le Marec, *Partis et mouvements de la collaboration : Paris 1940-1944, op.cit,* p. 12.
390 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 510.
391 Thierry Guidet, *Qui a tué Yann-Vari Perrot ?*, Brasparts, Beltan, 1986, p. 175.
392 *Ibid.,* p. 13.
393 Bertrand Frelaut, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, *op.cit.,* p. 115.
394 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 510.
395 *Id.*
396 *Ibid.,* p. 509.

gaulliste, donc ennemi du mouvement breton[397]. En mars 1943, l'abbé Perrot prend position vis-à-vis des réfractaires au STO. Dans sa commune, la propagande communiste et gaulliste entraîne des menaces de la part des jeunes de Scrignac à l'encontre du maire[398]. L'abbé publie donc plusieurs articles anticommunistes dans sa revue *Feiz ha Breiz*[399]. Il faut ajouter à cela, les visites de nombreux nationalistes bretons[400]. L'abbé Perrot, du fait de ses comportements et ses relations se forge un nom auprès de la Résistance. Le 11 novembre 1943, il fait partie d'une liste de collaborateurs qui est affichée sur le monument aux morts de Scrignac[401]. L'assassinat de l'abbé Perrot est décidé par la cellule communiste du Huelgoat[402]. Une première tentative de meurtre a lieu le 26 novembre 1943 aux alentours de 18h30[403]. Elle échoue puisque deux soldats allemands se trouvent au presbytère de Scrignac[404]. Le 12 décembre 1943, l'abbé Perrot se rend dire la messe à la chapelle Saint-Corentin, distante de 7 kilomètres du bourg[405]. Au carrefour de la Croix-Rouge, un individu du nom de Jean Thépaut l'attend[406]. Le jeune homme est âgé de 22 ans et originaire de Scrignac. Une fois la présence de la cible détectée, un coup de feu est tiré pour éliminer l'abbé[407]. Les obsèques eurent lieu le mercredi 15 décembre 1943[408]. Le lendemain de l'enterrement de l'abbé, dans le bourg de Scrignac est fixé à un arbre un drapeau rouge orné de la faucille et du marteau[409].

Avant l'assassinat de l'abbé Perrot, deux nationalistes bretons avaient été exécutés par la Résistance en 1943. Il s'agit de Yann Bricler puis de Yves Kerhuas. Un sentiment de vengeance anime les nationalistes bretons. Célestin Lainé voit les troupes de sa formation paramilitaire augmenter[410]. En ce qui concerne le Kommando de Landerneau, plusieurs agents ou proches de l'unité justifient en partie leur ralliement par l'assassinat de l'abbé Perrot. C'est notamment le cas d'André Geffroy, Hervé Botros, Henri, Pierre, René Caouissin[411]. Pierre Caouissin met en avant une

397 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 509.
398 *Id.*
399 *Id.*
400 *Ibid.,* p. 510.
401 *Id.*
402 FM, OM8 T59, notes sur l'enquête menée par le service spécial de Lainé, le SD de Rennes, le Kommando de Landerneau quant à la mort de l'abbé Perrot, date non communiquée.
403 *Id.*
404 *Id.*
405 *Id.*
406 *Id.*
407 *Id.*
408 *Id.*
409 Carney Sébastien, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 510.
410 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 65.
411 SHD GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.

admiration profonde pour l'abbé Perrot[412]. Cependant, il est possible que l'assassinat de l'abbé soit instrumentalisée par les agents pour justifier des actions extrêmes[413].

Comme évoqué précédemment, le Kommando de Landerneau est missionné par le SD de Rennes, afin de traquer l'assassin de l'abbé. L'unité multiplie des opérations dans les communes de Huelgoat et Scrignac. Elles peuvent se diviser en deux parties, avec des opérations aux alentours du 15 mai, puis d'autres début juillet 1944. Au préalable, l'unité grâce à André Geffroy reçoit une liste d'individus ayant pris part à l'assassinat[414]. Cette liste est récupérée par le nationaliste lors d'un passage à Rennes. Une dizaine de noms s'y trouvent, avec des mentions spéciales concernant Albert Stéphan et Jean Thépault[415]. De plus, les potentiels lieux de retraite des suspects sont indiqués[416]. Stéphan est le chef de gare de Scrignac, et ce serait lui l'instigateur de l'assassinat[417]. Quant à Thépault, il est désigné comme l'homme ayant abattu l'abbé Perrot[418]. Ces informations proviennent d'une dame nommée Gloaguen, qui fut arrêtée en 1945 [419]. Elle est par la suite condamnée à sept ans de travaux forcés[420].

Le 9 juillet 1944, l'opération Huelgoat-Scrignac est lancée par le Kommando de Landerneau[421]. Au total, six Bretons prennent part à l'expédition, ce sont les suivants : André Geffroy, Hervé Botros, Jean Corre, Paul Le Rest, Pierre Caouissin. Du côté allemand, Herbert Schaad, Freddie Horch, Willy Krüger sont présents. Tous les agents de l'unité durant cette opération portent une tenue allemande et sont armés[422]. En premier lieu, l'unité quitte Landerneau vers quatre heures du matin afin de rejoindre Sizun[423]. Environ une cinquantaine de parachutistes de l'armée allemande attendent le Kommando sur place[424]. L'unité a prévu deux rafles lors de cette opération : avec l'une à Huelgoat puis la seconde à Scrignac. Concernant Scrignac, le maquis est constitué en 1942, un an et demi plus tard, environ deux cents hommes le composent[425]. De plus, les landes et les

412 SHD GR28 P 6 97, déclaration du Pierre Caouissin sur sa liaison avec le Kommando de Landerneau, 4 octobre 1944.
413 Carney Sébastien, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 510.
414 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
415 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy par l'inspecteur Louis Fagon, 17 octobre 1944.
416 *Id.*
417 *Id.*
418 *Id.*
419 *Ibid.,* lettre d'André Geffroy au Procureur général du Parquet de Rennes, 13 mars 1949.
420 Thierry Guidet, *Qui a tué Yann-Vari Perrot ?, op. cit,* p. 108.
421 SHD, GR28 P 6 98, déclaration de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944.
422 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
423 *Ibid.*, audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
424 ADIV, 215 W 152, procédure de René Le Hir, 17 décembre 1944.
425 Thierry Guidet, *Qui a tué Yann-Vari Perrot ?, op. cit,* p. 112.

bois de cette région offrent aux maquisards un terrain favorable à la lutte armée[426]. Probablement dans l'intention d'éviter de se faire repérer, l'unité opère dans des voitures civiles et des camions en petits groupes[427]. Par exemple, le Kommando de Landerneau utilise le camion d'Henri Toullec[428]. Une fois arrivés à Huelgoat, quatre personnes sont arrêtées dont : Antoine Aubry, Louis Guillou, Jean Séac'h, Menez[429]. Pendant ces arrestations, un second groupe prend la direction de Scrignac. Cette fois-ci sont arrêtés : Yves Guyomarc'h, Albert et Émile Henaff, Jean-Pierre Scouarnec[430].

Concernant ces arrestations, le devenir des hommes est différent selon les circonstances. Yves Guyomarc'h est amené au siège de l'unité pour être interrogé. Le 26 juillet, Guyomarc'h est écouté par Schaad, puis libéré dans la foulée[431]. Il est difficile de savoir ce que sont devenus Antoine Aubry, Louis Guillou et le dénommé Menez. Ces hommes ont été soit relâchés ou éliminés par l'unité. Concernant Jean Séac'h, il est exécuté le 7 août 1944 après avoir été incarcéré à la prison Pontaniou de Brest[432]. Enfin, les autres personnes arrêtées sont libérées après l'intervention des frères Caouissin. Ils se portent garant auprès de Schaad au moment des différentes libérations[433]. Jean-Pierre Scouarnec et les frères Henaff sont relâchés le 16 juillet[434]. La famille Caouissin était connue dans la région de Scrignac, ces interventions sont probablement dans le but de ménager l'opinion publique.

Néanmoins, le Kommando de Landerneau échoue pour les arrestations de Stéphan et Thépault. Lors de l'opération Huelgoat-Scrignac, aucun des deux hommes n'est trouvé. Jean Thépault aurait quitté la Bretagne pour se réfugier en Normandie[435]. En 1945, Albert Stéphan a eu connaissance du procès d'André Geffroy dans la presse[436]. Alors, il décide de témoigner en défaveur du Kommando de Landerneau. Pour lui de nombreux détails sont dissimulés par les agents, dont le traitement de l'unité à son égard. Un indicateur permettait au Kommando d'obtenir des informations sur Stéphan. Le rôle d'indicatrice de madame Gloaguen est confirmé par Stéphan. Son mari est un membre influent du PNB, de ce fait en contacts réguliers avec les frères Caouissin et

426 Thierry Guidet, *Qui a tué Yann-Vari Perrot ?, op. cit,* p. 112.
427 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
428 *Ibid.,* audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
429 ADIV, 215 W 152, interrogatoire de Jean Corre, 30 novembre 1944.
430 *Id.*
431 SHD, GR28 P 6 98, déclaration d'Yves Guyomarc'h, 25 septembre 1944.
432 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Séac'h, https://www.resistance-brest.net/article3860.html, consulté le 05/08/ 2022.
433 SHD, GR28 P6 98, interrogatoire de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944.
434 *Id.*
435 Thierry Guidet, *Qui a tué Yann-Vari Perrot ?, op. cit,* p. 108.
436 SHD, GR28 P 6 98, déposition de Albert Stéphan, 17 février 1945.

Geffroy[437]. Albert Stéphan rejoint la Sarthe et un maquis à partir du 12 mai 1944[438]. Toutefois, il décide de revenir à Scrignac au début du mois de juillet, afin de continuer la lutte contre les Allemands[439]. Seulement trois jours après son retour, le Kommando de Landerneau est déjà à ses trousses. Stéphan met en avant le fait qu'il était le plus discret possible puisqu'il se savait recherché. Le lendemain de son retour, le Kommando de Landerneau casse tout à la gare de Scrignac[440]. Toujours bien renseignée, l'unité se rend au bourg de Scrignac pour rejoindre le domicile de la sœur de Stéphan[441]. Henri Caouissin aurait prononcé les propos suivants : « Albert sera pendu par un crochet au menton sur la place publique de Scrignac[442] ». Malgré toutes les informations concernant Albert Stéphan, le Kommando n'arrive pas à l'arrêter.

Le meurtre de l'abbé Perrot symbolise la montée de l'insécurité pour les nationalistes bretons. Alors, quelques agents ou proches du Kommando décident d'entrer en contact avec l'unité pour leur sécurité personnelle. Paul Le Rest craint pour sa personne depuis l'assassinat de l'abbé Perrot. Précédemment, nous avons vu que Le Rest recevait des lettres de menaces durant le mois d'août 1943. De septembre à décembre 1943, la Résistance informe sa belle-sœur qu'il est une cible potentielle[443]. En rejoignant l'unité, Paul Le Rest peut s'assurer personnellement de sa sécurité. Puis en ralliant le Kommando, c'est une unité composée de soldats de l'armée allemande ou d'agents de la région qui peuvent le défendre. En raison de l'hostilité envers les nationalistes bretons, certains membres de la formation Perrot rejoignent l'unité pour cette même raison[444].

Tout comme le phénomène des agents retournés, les individus qui deviennent collaborationnistes pour des raisons sécuritaires existent partout en France[445]. C'est notamment les cas de Jean-Paul Lien, qui craignant pour sa famille accepte de travailler pour l'Allemagne. Une fois recruté par *l'Abwehr*, Il est à l'origine du démantèlement du réseau résistant Alliance[446].

Le second cas qui montre la peur dans les rangs des collaborationnistes est celui d'Édouard Leclerc. Eugène Leclerc, père d'Édouard, est à l'origine de l'implantation du mouvement Croix de Feu-PSF à Landerneau en 1933. Le 18 juin 1936, le mouvement Croix-de-Feu est dissous par le

437 SHD, GR28 P 6 98, déposition de Albert Stéphan, 17 février 1945.
438 *Id.*
439 *Id.*
440 *Id.*
441 *Id.*
442 *Id.*
443 *Ibid.,* interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
444 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 75.
445 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, *op.cit.,* p. 145.
446 *Id.*

gouvernement du Front populaire[447]. Il est remplacé par le PSF, parti conservateur à tendance nationaliste[448]. L'implantation locale d'Eugène Leclerc permet à Landerneau de devenir un espace de diffusion du mouvement. Plusieurs anciens membres du Parti social français ont été des victimes de la Résistance. Touche, maire de Trélévern et ancien membre du PSF a été abattu[449]. Il y a eu également un attentat contre Brannellec, ancien chef cantonal du PSF à Brest[450]. En raison des actions d'Eugène, il est envisageable que la famille Leclerc soit connue de la Résistance. C'est d'ailleurs un point mis en avant par Édouard Leclerc qui s'inquiète que son père devienne une cible potentielle[451]. Pour Édouard Leclerc, collaborer avec l'unité de Landerneau devient un moyen de participer à la traque aux résistants pour garantir la sécurité de sa famille.

C) Le Kommando de Landerneau : une structure assurant de nombreux avantages

L'Ausweis est le premier avantage dont bénéficient les personnes affiliées au Kommando de Landerneau. L'instauration de *l'Ausweis* est une conséquence directe de l'arrivée de l'Occupant[452]. Ce document est délivré par les autorités d'occupation et permet de circuler librement sur le territoire[453]. *L'Ausweis* fait office de plusieurs documents à la fois : c'est une carte d'identité sur laquelle étaient indiquées l'identité et la profession, mais aussi un permis de conduire donnant l'autorisation d'utiliser un véhicule à moteur[454]. Ce document permet également d'obtenir une carte de rationnement pour être servi dans les magasins[455]. *L'Ausweis* est délivré de façon parcimonieuse par les Allemands, certains ministres de Vichy ne disposent pas de ce papier[456]. De plus, l'instauration de la zone côtière interdite en Bretagne renforce l'intérêt de *l'Ausweis*. Pour les habitants de cette zone, une attestation de domicile est obligatoire pour se déplacer[457]. Quant aux personnes domiciliées hors de cet espace, la possession d'un *Ausweis* est essentielle même pour un transit[458].

447 Zeev Sternhell, *L'histoire refoulée – La Rocque, les Croix de feu, et le fascisme français,* Paris, Cerf, 2019, p. 131.
448 *Ibid.,* p. 137.
449 SHD, GR28 P 6 97, déposition d'Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.
450 *Id.*
451 *Id.*
452 Christian Bougeard, « La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1985, p.79-102.
453 *Id.*
454 *Id.*
455 *Id.*
456 François Broche, Jean-François Muracciole, *Histoire de la collaboration 1940-1945, op.cit.,* p. 63.
457 Christian Bougeard, « La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects », *art.cit.,* p.79-102.
458 *Id.*

Les dépositions des agents de l'unité font écho à l'utilisation de *l'Ausweis*. Herbert Schaad explique que ce document permettait surtout de se déplacer aux moments où la circulation était interdite. D'ailleurs, c'est Schaad lui-même qui délivre certains *Ausweis*, notamment pour Édouard Leclerc, les frères Caouissin et René Le Hir. Leclerc reçoit ce document pour services rendus, afin de pouvoir récupérer de la viande provenant d'un abattage clandestin[459]. Quant aux frères Caouissin, ils se rendent directement au siège de l'unité pour obtenir ce document. Par exemple, Henri Caouissin aurait fait la demande d'un *Ausweis* pour aller chercher sa femme à la gare[460]. Il est probable que Henri Caouissin tente de camoufler les véritables raisons de la demande du document. D'autres comme René Le Hir tentent de dissimuler l'obtention d'un *Ausweis*, possiblement pour minimiser leurs relations avec le Kommando de Landerneau. Le Hir dispose d'un laissez-passer, mais qui serait celui de son père obtenu grâce à son mandat de maire[461]. L'agent du Kommando utilise ce document pour rendre visite aux frères Caouissin[462]. Toutefois, Schaad affirme qu'il disposait d'un *Ausweis* distribué par l'unité[463]. De plus, le sergent souligne que les demandes *d'Ausweis* n'ont jamais été refusées[464]. Pour d'autres agents, les *Ausweise* ne sont pas distribués par l'unité. Cependant, l'appartenance au Kommando de Landerneau est assurément un argument pour obtenir ce document précieux. C'est le cas de Paul Le Rest qui multiplie les prolongations de son *Ausweis* avec le SD de Brest, ou d'Hervé Botros qui possède ce document grâce au SD de Rennes[465]. Concernant André Geffroy, Gabriel Poquet, Henri Toullec, Jean Corre, aucune déclaration ne prouve l'utilisation de ce papier. Toutefois, il est envisageable que tous les agents de l'unité possèdent ce document. En définitive, *l'Ausweis* permet aux agents ou proches de l'unité une liberté de mouvement et un accès à certains produits alimentaires.

Outre *l'Ausweis*, les autorités d'occupation délivrent d'autres avantages à leurs supplétifs. Tout l'appareil répressif allemand use de cette méthode afin d'accroître ses effectifs. Pour les collaborateurs, il est possible d'obtenir un port d'armes en échange de services rendus[466]. L'accès à l'essence est également facilité, ce qui n'est pas négligeable dans une période où cette denrée est rare[467]. Enfin, une carte de rationnement allemande est éventuellement distribuée[468].

459 ADIV, 215 W 89, déposition d'Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.
460 SHD, GR28 P 6 98, déposition d'Henri Caouissin, 15 novembre 1944.
461 ADIV, 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
462 *Id.*
463 *Ibid.,* déposition d' Herbert Schaad, 30 novembre 1944.
464 *Id.*
465 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944 ; ADIV, 215 W 26, rapport concernant les agissements d'Hervé Botros pendant l'Occupation, 4 juin 1945.
466 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 496-508.
467 *Id.*
468 *Id.*

Le Kommando de Landerneau rétribue ses agents, de ce fait l'aspect pécuniaire est un motif d'adhésion qu'il ne faut pas négliger. Toutefois, c'est un sujet qui semble tabou pour la majorité des hommes de l'unité. C'est Herbert Schaad qui explique que tous les agents perçoivent une compensation pour services rendus[469]. Cette compensation concerne André Geffroy, Gabriel Poquet, Hervé Botros, Jean Corre, Paul Le Rest, René le Hir et les Allemands. Les salaires perçus par les agents sont distribués par Freddie Horch, sous-officier de Schaad[470]. Les sommes semblent différentes en fonction des grades et des postes occupés au sein de l'unité. Par exemple, Jean Corre est payé comme un ouvrier travailleur de l'armée pour la ville de Landerneau[471]. Le salaire moyen de Corre est de 2 000 francs par mois[472]. C'est une somme qui est juste suffisante pour vivre avec une famille[473]. Néanmoins, pour un jeune homme d'une vingtaine d'années, le salaire proposé est attrayant. Concernant Hervé Botros, différentes dépositions montrent que l'aspect financier est l'une de ses principales motivations. Jean Coateral, gendarme depuis une dizaine d'années, divulgue quelques informations concernant l'agent[474]. Avant la Seconde Guerre mondiale, Hervé Botros était connu dans sa commune pour être un homme dépensier et fêtard[475]. Il avait besoin d'argent pour assurer son train de vie. De plus, Madeleine François, maîtresse d'un nommé Röder, chef du SD de Brest, affirme que Botros était royalement payé[476]. Néanmoins, aucune indication sur le montant du salaire de Botros n'apparaît. Freddie Horch est le dernier agent de l'unité sur lequel nous disposons d'informations. Les différents salaires versés par l'unité permettent à Horch d'économiser 30 000 francs[477]. Encore une fois, le salaire mensuel de l'agent n'est pas communiqué, mais celui-ci devait être conséquent pour effectuer de telles économies sur une période aussi courte.

Le Kommando de Landerneau n'est pas la seule structure ayant recours à l'argent pour motiver l'adhésion de nouveaux agents. Le *Bezen Perrot* propose des salaires attractifs permettant à ses hommes de faire carrière. Ainsi, des Bretons aux professions précaires ou au chômage rejoignent l'unité en échange d'un salaire mensuel de 1 800 francs[478]. Toutefois, les salaires sont variables en fonction des grades. Au sein de la Milice française l'intérêt financier n'est pas absent. Lors des jugements, les miliciens reconnaissent que les salaires perçus étaient une source de

469 ADIV, 215 W 152, déposition d'Herbert Schaad, 30 novembre 1944.
470 *Id.*
471 *Id.*
472 *Id.*
473 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 60.
474 ADIV, 215 W 26, déclaration de Jean Coaterval concernant l'affaire Botros, 24 avril 1945.
475 *Id.*
476 *Ibid.,* rapport de Madeleine François, date non communiquée.
477 SHD, GR28 P6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
478 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 75.

motivation[479]. Pour engager un maximum d'hommes, la Milice n'hésite pas à proposer des salaires attractifs. En fonction des postes occupés, les rémunérations sont différentes. En Ariège, un milicien qui entre dans la Franc-Garde obtient une rémunération de 2 500 francs[480]. Toujours en Ariège, un homme recruté comme chef du 2e service est payé 4 000 francs[481]. À titre de comparaison, un ouvrier métallurgiste recevait environ 2 000 francs par mois à cette période[482]. Concernant les Français qui s'engagent au sein des *Waffen-SS*, une rétribution comprise entre 1 800 et 3 000 francs est versée[483]. Enfin, les membres des Groupes d'action du PPF perçoivent un salaire de 3 500 francs en plus du paiement des charges familiales[484].

Que ce soit en Bretagne ou ailleurs en France, les collaborateurs perçoivent des salaires fixes. Néanmoins, au Kommando de Landerneau ou au sein de la Milice, les agents profitent de quelques opérations afin d'effectuer des pillages. Deux opérations de l'unité que nous étudierons ultérieurement le prouvent. Retenons déjà ceci, le 14 juillet 1944, le Kommando de Landerneau opère dans la localité de St-Méen[485]. Une fois le maquis brûlé, l'unité se rend chez le propriétaire du terrain où il était installé pour le dépouiller[486]. Le Kommando récupère des montres en argent, des bagues en or, six kilos de sucre, quatre litres de beurre et 50 000 francs[487]. Le 3 août 1944, l'unité encercle et détruit le maquis du Nivot en Lopérec, quatre motos, deux automobiles puis des armes sont subtilisées[488]. Concernant la Milice, lorsqu'un commerçant vient d'être fusillé, son magasin est pillé[489]. Les maisons des membres des maquis sont également dépouillées[490]. Les marchandises récupérées par les miliciens sont ensuite vendues au marché noir[491]. À propos du Kommando de Landerneau, aucune information ne permet de savoir ce que deviennent les butins. Les produits de première nécessité sont probablement vendus au marché noir ou gardés. Les véhicules et les armes sont possiblement réutilisés par l'unité pour des opérations.

L'adhésion au Kommando de Landerneau permet d'acquérir un dernier avantage qui consiste à échapper au STO. Tous les hommes compris entre 20 et 50 sont éligibles, soit la quasi-

479 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 60.
480 *Id.*
481 *Id.*
482 *Id.*
483 Walter Bruyère-Ostells, *Histoire des mercenaires,* Paris, Tallendier, 2011, p. 129-150.
484 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 496-508.
485 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
486 ADIV, 215 W 26, déposition de Calvez Angèle femme de Louis Thépault, 6 janvier 1945.
487 *Id.*
488 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
489 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 61.
490 *Id.*
491 *Id.*

totalité des personnes affiliées au Kommando de Landerneau. Cependant, cette faveur n'est pas propre à l'unité puisqu'elle touche de nombreux collaborateurs. Pour certains, travailler avec la police allemande fut un moyen d'échapper au STO et d'éviter de retourner en Allemagne après des permissions[492]. Des hommes rejoignent la formation Perrot afin d'éviter d'effectuer le STO après convocation[493]. Au sein de la Milice française, de nombreux jeunes adhèrent au mouvement pour éviter le STO[494]. L'exonération du STO est également un motif d'adhésion pour les hommes des Groupes d'action du PPF[495]. Pour les agents du Kommando de Landerneau ou d'autres formations, cette justification n'est pas absolue, puisqu'il suffisait d'être réfractaire pour échapper au STO.

En définitive, ce second chapitre permet de définir plusieurs aspects de l'identité de l'unité. Le Kommando de Landerneau est le nom d'une structure marquée par l'anticommunisme. Nous avons pu apercevoir que ce sentiment est revendiqué par de nombreux agents. C'est également une unité qui se caractérise par l'esprit de vengeance. Le décès d'une des figures des nationalistes bretons entraîne l'adhésion à l'unité. Il est essentiel pour ces agents que les personnes impliquées dans cet assassinat soient punies. Enfin le Kommando de Landerneau est le nom d'une structure composée de mercenaires. Dans un contexte de guerre, le Kommando de Landerneau est une unité permettant d'obtenir un salaire fixe et attractif. Cependant, les agents ou proches de l'unité ne se distinguent pas des autres collaborateurs appartenant à d'autres formations. Tout comme les agents du Kommando de Landerneau, les membres du *Bezen Perrot* rejoignent cette unité pour des motifs financiers, idéologiques, et de vengeance. Encore une fois, de façon semblable au Kommando de Landerneau, l'anticommunisme et l'aspect pécuniaire justifient l'appartenance à la Milice française.

492 Fabien Théofilakis, Patrice Arnaud, *Gestapo et police allemande, France. Europe de l'ouest 1939-1945 ,op.cit.,* p. 82.
493 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 72.
494 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 62.
495 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 674-700.

III- La complémentarité du Kommando de Landerneau

Ce chapitre permettra de comprendre comment l'unité collabore avec les autres services de police allemande. J'aborderai le réseau d'indicateurs constitué par le Kommando. Ensuite, le rôle de chacun au sein de l'unité sera présenté.

A) La coopération de l'unité avec les services de police allemande

Le Kommando de Landerneau coopère avec différents services de police allemande situés en Bretagne[496]. Les SD de Brest et de Rennes informent l'unité sur la Résistance. Cette coopération entre l'unité et les deux services de police allemande se concrétise dans diverses opérations collectives. Le SD de Rennes (dont dépend le *Bezen Perrot*) est dirigé par le colonel SS Hartmut Pulmer et son second Fritz Barnekow[497]. Pulmer est un national-socialiste convaincu, qui déteste les Français mais aussi les Allemands n'appartenant pas au parti nazi ou aux *Waffen SS*[498]. Le SD de Rennes est composé de seulement 70 agents, mais son efficacité est redoutable, comme en témoignent les résultats de ses opérations contre la Résistance[499]. Au total, environ 2 000 résistants sont arrêtés par le SD de Rennes et ses antennes[500]. Cela est essentiellement dû aux moyens et réseaux de ce service. Hartmut Pulmer dispose d'un bras droit du nom de Hans Grimm[501]. C'est un ancien policier alsacien installé depuis 1942 à Rennes[502]. Cet homme reçoit les dénonciations des indicateurs et les rapporte au SD[503]. Le SD de Rennes bénéficie de moyens importants. Le garage Caillard, rue de la Borderie, est réquisitionné[504]. Au total, une dizaine d'automobiles et quatre camions sont à la disposition du SD de Rennes[505]. Les infrastructures sont également considérables, puisque le SD dispose de plusieurs prisons. La première est la maison d'arrêt de Rennes, située au 56 boulevard Jacques-Cartier[506]. Cette prison reçoit seulement les prisonniers dont la peine ne

496 SHD, GR28 P6 97, interrogatoire de Jean Corre, 5 septembre 1944.
497 Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne,* Morlaix, Skol Vreizh, 2011, p. 101.
498 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 87.
499 Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne, op.cit.,* p. 101.
500 *Ibid.*, p. 102.
501 *Ibid.*, p. 101.
502 *Id.*
503 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 88.
504 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
505 *Id.*
506 *Id.*

dépasse pas quatre mois[507]. Les prisonniers de guerre, eux sont envoyés au camp Margueritte, composé de baraques[508]. Le SD de Rennes est atteignable par téléphone français et allemand.[509] Cela permet au SD de coopérer avec divers services allemands.

Le SD de Rennes travaille avec *l'Aussenkommando* de Saint-Brieuc, installé dans une maison au 3 boulevard Lamartine[510]. Cet *Aussenkommando* donne des informations au SD de Rennes, et est en relation avec le PNB[511]. Le SD de Rennes coopère également avec *l'Aussenkommando* de Quimper et de Vannes[512]. Les deux *Aussenkommando*, sont reliés par réseau téléphonique français, et par réseau militaire allemand au SD de Rennes[513]. Enfin, le SD de Rennes a une dernière antenne qui se trouve à Saint-Malo, et qui réquisitionne la Maison des étudiantes, située rue Jules Ferry[514]. Le SD de Saint-Malo dispose d'un *Aussenkommando* dirigé par Roth[515]. Les postes de sous-officiers adjoints sont occupés par Fritz Schultz, Hans Oeft et Landwher[516]. Quant a la fonction d'interprète, c'est Rudolf qui s'en charge[517].

Lors des opérations contre la Résistance en Bretagne, l'Allemagne utilise simultanément trois formations militaires : le *Bezen Perrot*, la *Selbstchutzpolizei* et la Franc-Garde de la Milice[518]. Le SD de Rennes s'associe à certaines formations civiles collaborationnistes. C'est notamment le cas du Groupe d'action du PPF du département d'Ille-et-Vilaine[519]. Celui-ci se situe à Saint-Malo, et résulte d'un recrutement effectué par le docteur Philippe Daussat, médecin officier de l'organisation Todt, et responsable du PPF à Saint-Malo[520]. Le 24 mai 1944 à Rennes, une rencontre entre Daussat et Lainé permet au Groupe d'action de voir le jour[521]. Entre le 26 mai et le 5 juin 1944, un groupe d'une dizaine de jeunes gens est envoyé à Paris, où ils suivent des entraînements militaires.[522]. Le groupe se fixe le 8 juin à Rennes, sous les ordres des autorités allemandes, et le commandement d'un dénommé Rollin et Maurice Imbert[523]. D'ailleurs, ce groupe d'action est dénommé groupe

507 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
508 *Id.*
509 *Id.*
510 *Id.*
511 *Id.*
512 *Id.*
513 *Id.*
514 Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne, op.cit.,* p. 101.
515 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
516 *Id.*
517 *Id.*
518 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 86.
519 *Id.*
520 Malo Bars, *Le Parti populaire français dans le Finistère : 1936-1945, op.cit.,* p. 171.
521 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 95.
522 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
523 *Id.*

Imbert. Le SD de Rennes est en relation permanente avec le groupe Imbert, notamment pour des questions *d'Ausweise* et d'informations sur la Résistance[524]. Les membres de cette formation sont rétribués 3 600 francs par mois[525].

À tous ces services dirigés ou en relations avec le SD de Rennes, il faut ajouter la Milice. Un premier groupe est créé en avril 1944 à Rennes par Raymond du Perron de Maurin[526]. L'unité prend le nom de « Groupe de Bretagne », cantonnée à Vezin-le-Coquet, au lieu-dit « La Croix-Rouge »[527]. L'unité de Rennes est composée de 120 membres, et 300 personnes susceptibles de servir d'indicateurs, en cas d'opérations dans le département[528].

Quant au SD de Brest, celui-ci coopère avec le SD de Rennes. On retrouve un *Aussenkommando*, situé à l'école Bonne-Nouvelle à Lambézellec[529]. *L'Aussenkommando* de Brest dispose d'un second poste à Morlaix au 14 quai de Tréguier dépendant administrativement de Brest[530]. De ce fait, *l'Aussenkommando* de Morlaix ne correspond jamais directement avec le SD de Rennes. Les moyens du SD de Brest sont moindres par rapport à celui de Rennes. Le SD dispose d'environ six automobiles et d'une motocyclette[531]. Les deux services sont reliés par réseau téléphonique[532]. Le courrier du SD est transmis par poste ou par train direct de la ligne Paris-Brest[533].

Tous ces services de renseignements ou ces formations paramilitaires sont en relation de près ou de loin avec le SD de Rennes. De ce fait, le SD de Rennes bénéficie d'informations conséquentes sur la Résistance. C'est bénéfique pour le Kommando de Landerneau qui est en relation permanente avec le SD de Rennes.

Quelques exemples permettent d'aborder la collaboration entre le Kommando de Landerneau et le SD de Brest puis de Rennes. Concernant le SD de Brest, deux opérations prouvent cette liaison. Il s'agit de l'affaire Provostic de Saint-Pabu et de l'affaire du commandant Cloarec. L'affaire Provostic démarre par l'arrestation de Jean Le Puloc'h, membre des FFI du Finistère[534].

524 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
525 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 94.
526 Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne, op.cit.,* p. 80.
527 *Id.*
528 *Id.*
529 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
530 *Id.*
531 *Id.*
532 *Id.*
533 *Id.*
534 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire FFI de Jean Corre, 6 septembre 1944.

Cette arrestation a lieu aux alentours du 25 mai 1944[535]. Jean Le Puloc'h livre des informations à l'unité concernant des résistants du Nord Finistère, notamment Henri Provostic, notaire de Ploudalmézeau, membre des FFI, et agent de liaison pour la Résistance en multipliant des réunions à son domicile[536]. Après l'interrogatoire de Jean Le Puloc'h, le dossier de ce dernier est transmis par l'unité au SD de Brest[537]. Le résistant est arrêté le 31 mai 1944 en fin d'après-midi par le SD de Brest de même que Joseph Mouden et Jean Le Gall à Saint-Pabu[538]. Un dépôt d'armes et de munitions, ainsi que des brassards de la Résistance, sont trouvés dans la ferme de Joseph Mouden[539]. Les trois résistants sont conduits au manoir de Trouzilit en Tréglonou[540]. Dans la soirée du 31 mai, le chef du Kommando Willy Krüger reçoit une demande de renfort de la part du SD de Brest[541]. Une fois arrivés, Herbert Schaad, Gabriel Poquet et Jean Corre prennent le relais de l'opération[542]. Le Kommando initie l'interrogatoire des trois résistants[543]. Les coups reçus délient la langue de Henri Provostic qui divulgue le nom d'une vingtaine de chefs de groupe résistant, dont les nommés : Gaston Boursier, Louis Bodiger, François Jaouen[544]. Le soir même, Le Kommando de Landerneau part à la recherche de ces trois hommes[545]. L'unité ne parvient pas à arrêter Boursier et Bodiger. Quant à François Jaouen, il est trouvé par le Kommando de Landerneau. C'est une bonne prise pour l'unité, puisqu'il s'agit du secrétaire de mairie de Saint-Pabu[546]. À la suite de son interrogatoire, l'unité parvient à obtenir trois noms supplémentaires. Le secrétaire de mairie amène le Kommando au domicile d'un nommé Marzin, mais qui est absent[547]. Lors de la perquisition du domicile du résistant, Gabriel Poquet avait la garde de Jaouen. Cependant, Poquet fait preuve de nonchalance dans sa tâche, permettant au résistant de fuir[548]. À la suite des interrogatoires, Henri Provostic, Joseph Mouden et Jean Le Gall sont transférés à la prison Pontaniou de Brest[549]. Les trois

535 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
536 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Henri Provostic, https://www.resistance-brest.net/article3096.html, consulté le 30/11/2022.
537 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
538 *Id.*
539 *Id.*
540 *Id.*
541 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Henri Provostic, https://www.resistance-brest.net/article3096.html, consulté le 30/11/2022.
542 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
543 *Id.*
544 *Id.*
545 *Id.*
546 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Henri Provostic, https://www.resistance-brest.net/article3096.html, consulté le 30/11/2022.
547 *Id.*
548 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
549 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Henri Provostic, https://www.resistance-brest.net/article3096.html, consulté le 30/11/2022.

hommes sont ensuite transférés et internés à Rennes[550]. Henri Provostic est déporté au camp de concentration de Dachau[551].

Un second exemple montre la coopération entre le SD de Brest et le Kommando de Landerneau, il s'agit de l'affaire Cloarec. Aucun élément ne permet pas de savoir quand cette opération se déroule exactement. Jean Corre et Hervé Botros font la rencontre d'un nommé François Gourmelon agent du SD de Brest[552]. François Gourmelon fait référence à une affaire de voitures volées à Landerneau[553]. Cependant, les voitures volées ont déjà été récupérées par l'unité[554]. Pour les deux agents du Kommando, l'homme rencontré est une probable source d'informations. Par la suite, les trois hommes prennent la direction de Landerneau en voiture[555]. Une rencontre avec Herbert Schaad est planifiée par l'unité. L'agent du SD informe l'unité qu'il a en vue une mission d'espionnage à l'encontre de la résistance landernéenne[556]. C'est ainsi que le Kommando de Landerneau parvient à obtenir des informations concernant le nommé Cloarec. Une fois arrêté et interrogé par l'unité, le résistant reconnaît son activité et divulgue d'autres informations concernant la Résistance[557]. Ainsi, le Kommando de Landerneau a fait la connaissance de Riou, Marcel le Coz, et Armand Henry[558]. Ces trois hommes seront recherchés lors de l'opération Hanvec-Le Faou qui sera étudiée ultérieurement.

Précédemment, nous avons vu que l'unité coopère avec le SD de Rennes pour rechercher le meurtrier de l'abbé Perrot. Le Kommando de Landerneau a mené d'autres opérations avec le SD de Rennes. C'est notamment le cas de l'affaire Guémené-sur-Scorff qui débute le 11 juin 1944[559]. Le lieutenant Krüger envoie Freddie Horch, Jean Corre, Roosen-Rungen, et quelques soldats de l'unité sur place[560]. Le Kommando de Landerneau se trouve sous les ordres du colonel Bartell, qui avait à sa disposition le Kommando de Rennes, et plusieurs compagnies d'infanteries[561]. La totalité des opérations s'étend sur trois semaines. Aucune initiative n'a été prise par le Kommando de Landerneau[562]. Freddie Horch et Jean Corre ont participé à l'intégralité des opérations de Guémené-sur-Scorff. Jean Corre accompagne le Kommando de Landerneau et de Rennes en qualité de

550 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Henri Provostic, https://www.resistance-brest.net/article3096.html, consulté le 30/11/2022.
551 *Id.*
552 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire FFI de Jean Corre, 6 septembre 1944.
553 *Id.*
554 *Id.*
555 *Id.*
556 *Id.*
557 *Id.*
558 *Id.*
559 *Ibid.,* interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
560 *Id.*
561 *Id.*
562 *Id.*

chauffeur d'automobile[563]. Quant à Roosen-Rungen il participe aux interrogatoires des personnes arrêtées[564]. Concernant Freddie Horch, aucune information ne permet de savoir le rôle qu'il avait dans ces expéditions. La totalité des personnes arrêtées par le Kommando de Landerneau et de Rennes ont été transférées au SD de Rennes[565]. Les prévenus ont des sorts divers en fonction des actions commises. Nous aborderons cette spécificité lors du devenir réservé aux personnes arrêtées par le Kommando de Landerneau.

En définitive, le Kommando de Landerneau n'opère pas seul contre la Résistance. Les SD de Rennes et de Brest servent de partenaires à l'unité. De plus, ces deux services disposent de moyens et d'informations considérables sur la Résistance. L'unité sert également de relais ou de soutien aux différents SD.

B) Les indicateurs de l'unité

L'imagerie populaire véhicule un portrait caricatural du collaborateur. Ce serait un homme portant un béret basque, avec un pain du marché noir sous le bras, faisant la queue devant une *Kommandantur* pour dénoncer quelqu'un[566]. L'unité reçoit des informations qui proviennent de la *Kommandantur* de Landerneau. Selon Philippe Burrin, ces dénonciations peuvent s'expliquer par un motif simple : l'intérêt[567]. De plus, une certaine sympathie idéologique ou une complaisance envers les vainqueurs du jours peuvent s'ajouter[568]. Le premier indicateur qu'il est possible de citer est un meunier, dénommé Jean-Marie Cavaloc. Il est né en 1888 à Sizun, et décède le 2 septembre 1944, dans la même ville. Au cours des dépositions, et notamment celles de Jean Corre, nous apprenons que Jean-Marie Cavaloc est désigné comme informateur de Schaad et du SD de Brest[569]. C'est l'indicateur ayant informé l'unité sur les maquis d'Hanvec, Rosnoen, Saint-Méen-Trégarantec, puis Scrignac[570]. Malheureusement, il est impossible de connaître d'où proviennent les informations de Jean-Marie Cavaloc, puisque ce dernier s'est suicidé au Faou, d'après Jean Corre[571].

563 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
564 *Id.*
565 *Id.*
566 François Broche, Jean-François Muracciole, *Histoire de la collaboration 1940-1945, op.cit.* p. 313.
567 *Id.*
568 *Ibid.,* p. 314.
569 SHD, GR28 P 6 97, déclaration de Jean Corre, 22 septembre 1944.
570 *Id.*
571 *Id.*

L'unité reçoit d'autres dénonciations, qui cette-fois, sont divulguées par des indicatrices. La première personne qui a aidé le Kommando se nomme Lisa Trodman. Elle occupe le poste de cuisinière au sein de l'unité[572]. Cette femme a donné quelques indications au sergent Herbert Schaad, puis a offert ses services pour l'opération d'Hanvec[573]. En réalité, la cuisinière du Kommando de Landerneau a divulgué quelques informations, mais n'a pas été une source d'informations majeure. Les informations de Lisa Trodman proviendraient d'un cordonnier du nom de Le Bihan[574]. Au cours de ses dépositions, Jean Corre évoque le nom d'une certaine Lisrin. Cette femme est inconnue du Kommando de Landerneau. Elle se présente d'elle-même à la *Kommandantur*[575]. Lisrin signale au sergent Herbert Schaad l'identité de deux résistants landernéens. Ces deux hommes sont respectivement son propre mari et un ami à lui[576]. Les deux résistants se retrouvent régulièrement dans une maison, avec du matériel de propagande communiste[577]. La localisation exacte de la maison est donnée par la femme, afin que le Kommando puisse opérer. Les dénonciations ne s'arrêtent pas là, un certain Tassard est aussi dénoncé[578]. Cet homme est connu des services de renseignements pour vols et préjudices envers les Allemands[579]. Tassard est arrêté par la *Feldgendarmerie* et son domicile est perquisitionné[580]. L'unité condamne Tassard qui est probablement envoyé au SD de Brest. Enfin, Lisrin signale au Kommando de Landerneau certains résistants appartenant à l'Office central de la ville[581]. L'Office central de Landerneau est fondé en 1911. Il s'impose après la Grande Guerre comme l'organisation emblématique de la coopération et du syndicalisme agricoles en Bretagne[582]. Les noms de François Corre et Lucien Liard sont divulgués par cette femme[583]. Seulement Lucien Liard est arrêté par la Kommando de Landerneau[584]. La troisième femme qui a aidé le Kommando de Landerneau se nomme Francine Raignant. Cette femme passe un coup de téléphone au bureau de la division du Kommando au début du mois de juin. Lors de cet appel, elle avise la *Kommandnatur* d'une attaque qui doit avoir lieu à Plouédern[585]. Une attaque à la bombe et à la mitraillette doit toucher le

572 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
573 *Id.*
574 SHD, GR28 P 6 97, audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
575 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
576 *Id.*
577 *Id.*
578 *Id.*
579 *Id.*
580 *Id.*
581 *Id.*
582 Archives et patrimoines de Landerneau, https://patrimoine.landerneau.bzh/archive/recherche/officecentral/n:175, consulté le 30/11/2022.
583 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
584 *Id.*
585 *Id.*

baraquement des troupes locales[586]. Pour se justifier, elle envoie une liste de suspects au Kommando[587]. Dans cette liste, la jeune femme dénonce son frère. D'autres dénonciations de Francine Raignant sont notables, notamment celle d'Arsène Begot, qui avait prévu d'attaquer l'unité avec des armes[588]. Cet homme est arrêté par le Kommando, puis relâché à la suite de son interrogatoire[589]. Enfin, Francine Raignant divulgue la localisation précise d'un maquis, dont l'identité est méconnue. À la veille de l'opération, l'unité se rend sur place pour localiser les lieux[590].

Pourquoi ces femmes décident-elles de donner des informations au Kommando de Landerneau ? Au cours des dépositions, Schaad et Jean Corre disent ne pas comprendre pourquoi ces femmes ont dénoncé leur mari, frères ou individus quelconque. Cependant, Herbert Schaad semble se trahir lui-même dans ses déclarations. Il affirme qu'aucune récompense n'est proposée lors de la divulgation d'informations[591]. En réalité, comme nous l'avons vu, les agents de l'unité sont rétribués financièrement. C'est une des raisons pour laquelle certains agents acceptent de rejoindre l'unité. Il est envisageable que le Kommando de Landerneau propose des primes aux indicateurs. C'est une méthode utilisée par la Milice française, notamment pour venger l'assassinat de Philippe Henriot, l'un des propagandistes les plus connus du collaborationnisme en France, maniant la rhétorique, afin de prouver aux Français qu'ils ne doivent rien attendre de bon de la Résistance[592].

L'utilisation de dénonciateurs est aussi la règle au sein du PPF. C'est à la fin de l'année 1941 que le PPF met sur pied un service travaillant directement avec l'Allemagne[593]. Ce dernier est dirigé par Joseph Serre souvent affublé du pseudonyme Maurice Lebrun[594]. Le PPF dispose d'un réseau d'indicateurs, qui sont rétribués. De fait, l'Allemagne accepte de verser des subventions au service de Joseph Serre en échange de renseignements[595]. Ces subventions vont jusqu'à 40 000 francs par mois[596]. De cette manière, l'Allemagne dispose d'informations sur les communistes, les juifs ou des

586 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
587 *Id.*
588 *Id.*
589 *Id.*
590 *Id.*
591 *Ibid.,* déposition d'Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
592 Michèle Cointet*, La Milice française, op.cit, p. 158.*
593 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 674-700.
594 *Id.*
595 *Id.*
596 *Id.*

dépôts d'armes[597]. Il est probable que cette technique soit aussi utilisée au sein du Groupe d'action du PPF. Ces divers exemples montrent que la Kommando de Landerneau n'est pas le seul à utiliser les primes en échange d'informations.

À propos de la formation Perrot, Célestin Lainé insiste sur la notion de pauvreté : « Le militaire ne consomme pas et ne produit pas. Le véritable militaire sera toujours pauvre d'argent » [598] . Dans cette optique, Lainé menace d'exclure de l'Unité Perrot tout agent vendant des renseignements pour de l'argent[599]. Cependant, si Lainé condamne la vente d'informations, c'est que cela se produit plus ou moins à son insu. La position de Lainé est également défendue par Debauvais. Pour lui, les membres de la formation Perrot ne doivent pas agir par intérêt ou opportunisme, mais par adhésion idéologique au national-socialisme[600]. C'est ainsi que les membres de la formation Perrot se différencient des collaborateurs pétainistes[601].

Concernant les agents bretons du Kommando de Landerneau, dans *Histoire de la Gestapo française en Bretagne,* André Geffroy souligne que Jean Corre est la source majeure d'informations[602] . Jean Corre est le fils d'un commerçant qui est connu dans la localité d'Hanvec. Grâce au réseau de son père, Corre est en contact avec des individus informés sur la Résistance. C'est ainsi que le jeune homme éclaire l'unité sur les maquis ou des opérations à venir. Lors de son interrogatoire, Madeleine François, maîtresse de Röder, le chef de *l'Aussenkomando* de Brest, confirme la déclaration d'André Geffroy. Le 4 juillet 1944, Röder part en mission, et confie la *Kommandantur* de Landerneau à son amante[603]. Madeleine François rencontre les agents de l'unité, et dispose d'informations sur le rôle de chacun d'entre eux[604]. Lors de sa gérance de la *Kommandantur*, toutes les opérations menées par l'unité sont le fruit des dénonciations de Corre[605]. Toutefois, aucune déposition ne permet de sourcer les informations dont dispose Corre. De plus, Jean Corre peut servir de bouc émissaire pour André Geffroy. Ainsi, le nationaliste breton minimise sa participation et ne divulgue pas de renseignements supplémentaires à propos de l'unité.

---

597 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 674-700.
598 Cité dans Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit.,* p. 477.
599 *Id.*
600 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 64.
601 *Id.*
602 Philippe Aziz, *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne (tome 1),* Genève, Famot, 1975.
603 ADIV, 215 W 26, déposition de Madeleine François, 15 mai 1945.
604 *Id.*
605 *Id.*

Le cas de Gabriel Poquet se révèle être intéressant. Avant son arrestation par l'unité, Poquet est membre du groupe résistant Vengeance. Une fois le Kommando de Landerneau rejoint, Poquet devient un agent double. Le 23 mai 1944, une entrevue avec ses chefs et camarades de la Résistance a lieu[606]. Le 27 mai 1944, Poquet se met en relation avec le docteur Le Bras, chef de la Résistance de Landerneau[607]. Gabriel Poquet infiltre donc le milieu résistant qu'il connaît, afin d'informer le Kommando de Landerneau.

André Geffroy et Hervé Botros ont formé un réseau d'indicateurs dans le Finistère. Les deux hommes entretiennent des relations avec des résistants de Primel-Trégastel[608]. Pour y parvenir les deux agents se font passer pour des résistants. Ils sont en relation avec les patriotes Léon Guillou, Van Hoyel et Aubertin Loyen[609]. Toutefois, ces indicateurs finissent par être arrêtés à l'initiative de Geffroy et Botros. C'est le SD de Brest, et plus précisément son antenne à Morlaix, qui se charge des arrestations[610]. André Geffroy est en relation avec un autre indicateur des services allemands. Il s'agit de Michel Chevillotte, de la région de Brélès et membre de l'Unité Perrot[611]. Les rapports des renseignements généraux du Finistère insistent sur le cas d'André Geffroy. C'est un homme à arrêter qui doit détenir des informations considérables sur les opérations menées dans la région[612]. Outre les réseaux de Geffroy et Botros, le SD de Rennes est en relation permanente avec les deux hommes[613].

À propos de René Le Hir et Paul Le Rest, les deux agents sont proches du SD de Brest[614]. Précédemment, nous avons vu les relations entre Paul Le Rest et Rick. Le SD informe probablement les deux agents sur la Résistance. Par exemple, René Le Hir est à l'origine de la dénonciation d'un dénommé Bellon. Cet homme venait tous les mois à la *Kommandantur* pour prolonger son *Ausweis* et celui de son personnel[615]. Le Hir a appris que Bellon voulait se munir d'un nerf de bœuf[616]. Cela installe des doutes chez l'agent breton concernant les motivations de Bellon. D'autant plus que Bellon est soupçonné de jouer un certain rôle au sein de la Résistance[617]. En ville,

606 SHD, GR28 P 6 90, affaire Poquet, date non communiquée.
607 *Id.*
608 ADIV, 215 W 11, enquête sur les agissements des époux Geffroy, 28 août 1944.
609 *Ibid.,* rapport du service des renseignements généraux Brest-Morlaix, 22 septembre 1944.
610 *Id.*
611 *Id.*
612 *Id.*
613 ADIV, 215 W 26, rapport concernant les agissement d'Hervé Botros, 4 juin 1945.
614 ADIV, 215 W 152, procédure Le Hir, 17 décembre 1944 ; SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
615 ADIV, 215 W 152, procédure Le Hir, 17 décembre 1944.
616 ADIV, 215 W 26, déposition d'Herbert Schaad, 15 novembre 1944.
617 *Id.*

Bellon a pour réputation de détester les Allemands[618]. Le Hir dénonce Bellon à Schaad qui décide d'arrêter dans la foulée le suspect. Après l'arrestation, Schaad découvre dans le porte-monnaie de Bellon des papiers montrant une hostilité à l'encontre de Pétain et de Laval[619]. Bellon est accusé par Schaad d'être l'instigateur de deux cambriolages[620]. Schaad mène lui-même une enquête pour juger les faits reprochés à Bellon. Les preuves récoltées ne sont pas suffisantes, alors Bellon est libéré par le Kommando[621].

Pour les frères Caouissin, aucune déposition permet de savoir si la famille est en relation avec des indicateurs. Cependant, Henri Caouissin dénonce deux jeunes à la *Kommandantur*. Ces deux individus seraient à l'origine d'inscriptions injurieuses sur l'imprimerie familiale[622]. Dans une volonté de se protéger, l'aîné de la famille tente de justifier du mieux possible ses dénonciations.

Quant à Édouard Leclerc, il aurait pu devenir une source d'information sur la Résistance en raison de ses prédispositions politiques. Landerneau devient le fief du PSF grâce à Eugène Leclerc, père d'Édouard, et responsable régional du parti[623]. Par conséquent, un certain nombre d'élus locaux sont anticommunistes. Néanmoins, Schaad donne peu d'importance aux dénonciations d'Édouard Leclerc[624].

En somme, l'unité dispose de plusieurs sources d'informations concernant la Résistance. Il existe des indicateurs masculins et féminins informant l'unité, probablement contre de l'argent. C'est une méthode utilisée par d'autres partis ou formations paramilitaires collaborationnistes. Certains agents de l'unité disposent de leur propre réseau pour informer l'unité. Pour d'autres, il est complexe de comprendre d'où proviennent les informations sur la Résistance.

618 ADIV, 215 W 26, déposition d'Herbert Schaad, 15 novembre 1944.
619 *Id.*
620 *Id.*
621 *Id.*
622 GR28 P 6 98, rapport de l'inspecteur de police Yves au commissaire de Police, 27 novembre 1944.
623 Malo Bars, *Le Parti populaire français dans le Finistère : 1936-1945, op.cit.,* p. 36.
624 ADIV, 215 W 89, déposition de Schaad, 15 novembre 1944.

C) Les postes occupés par les agents de l'unité

Le Kommando de Landerneau fonctionne selon une répartition des tâches. Chaque agent est affecté à un poste en fonction de son parcours ou de ses atouts. Cela permet à l'unité de disposer d'agents qui sont complémentaires. Néanmoins, il est évident qu'un dépassement de fonction est présent au sein de l'unité.

Les informations concernant les postes occupés au sein de l'unité proviennent de Madeleine François. Lorsque la *Kommandantur* de Brest lui est confiée, ses relations dans le milieu allemand l'amènent à faire des visites au bureau et à la prison de l'unité[625]. Au sein de la formation, une différence se constate, notamment dans le rapport à la violence. Certains agents allemands ou bretons sont des tortionnaires, Tandis que d'autres se contentent apparemment de rôles moins brutaux ou secondaires. Concernant le lieutenant Krüger, c'est un véritable bourreau. C'est le chef de l'unité, alors il ordonne à ses sous-officiers ou aux agents d'exercer des violences sur les personnes interrogées[626]. Un exemple montre la violence mis en œuvre par le chef de l'unité. Madeleine François est spectatrice d'une scène de violence entre Krüger et un résistant dont l'identité n'est pas dévoilée. Il s'agit d'un ingénieur des Pont-et-Chaussées de la localité de Douarnenez ou de Concarneau[627]. La violence déployée par Krüger mène le résistant à se pendre dans sa cellule par la suite[628]. Ce suicide est aussi un moyen pour le résistant de ne divulguer aucune information. Quant à Herbert Schaad, il représente l'âme du Kommando de Landerneau. C'est lui qui procède en personne à tous les interrogatoires de l'unité, et autant dire aux tortures[629]. Madeleine François voit à différentes reprises Schaad en possession de portefeuilles ainsi que des papiers d'identités maculés de sang[630]. Le second de l'unité affirme qu'il vient d'abattre des patriotes à la suite d'opérations[631].

Dans la continuité des hommes de main de l'unité, Hervé Botros est désigné comme le tortionnaire numéro 1[632]. D'ailleurs, Botros s'est taillé une réputation de caïd au sein du Kommando. Il frappe ses victimes avec un nerf de bœuf pendant plusieurs minutes jusqu'à qu'elles

625 ADIV, 215 W 26, déposition de Madeleine François, 15 mai 1945.
626 *Id.*
627 *Id.*
628 *Id.*
629 *Id.*
630 *Id.*
631 *Id.*
632 *Id.*

ne puissent plus parler[633]. Pour se débarrasser de certains résistants, il administre en personne des cachets de poison[634]. Une autre exemple montre la cruauté de cet agent, il s'agit du sort réservé à Guy Perron. C'est une affaire qui n'a rien à voir avec le Kommando de Landerneau, mais elle exprime la violence dont peut faire preuve l'agent. Cette affaire à pour départ la *Kommandantur* de Morlaix qui missionne Botros et André Geffroy[635]. Le 6 juillet 1944, Guy Perron sort du magasin Beaugrand à Morlaix[636]. Deux *feldgendarmes* descendent de l'automobile et demandent à Guy ses papiers[637]. Le résistant est arrêté et conduit dans une autre voiture qui le mène jusqu'à la *Feldgendarmerie*[638]. Guy Perron aurait connaissance de la cachette d'un dénommé Mariette[639]. Il s'agit d'un des chefs de la Résistance le plus important de la région[640]. Le 7 juillet au matin, Perron est amené dans un bureau où se trouvent André Geffroy et Hervé Botros[641]. C'est à ce moment que le résistant apprend qu'il a été dénoncé par son employé du nom de Isidore Masson[642]. Guy Perron ne souhaite pas coopérer, alors il est conduit dans la maison d'André Geffroy à Lézingar[643]. Une fois arrivé à destination, le résistant est forcé de s'accroupir avec un bâton entre les genoux[644]. Enfin, Hervé Botros procède à une saignée des coudes[645]. Lorsque le résistant ne divulgue pas les informations attendues, il est frappé avec un nerf de bœuf par Botros et Geffroy[646]. Finalement, Guy Perron dénonce plusieurs noms en relation avec des groupes résistants[647]. L'interrogatoire s'achève par des propos d'André Geffroy qui le désigne comme chanceux. Le nationaliste breton estime que si le résistant était tombé dans les mains du Kommando, il aurait eu de plus grosses souffrances[648]. Le 12 juillet, Guy Perron est conduit à la prison de Pontaniou pour une semaine, ensuite il prend la direction de Fresnes[649]. Le résistant parvient à garder la vie en s'évadant d'un train qui l'y conduisait[650]. Au sein du Kommando, André Geffroy joue un rôle similaire à celui d'Hervé Botros. Le passé d'André Geffroy, présenté au cours de l'étude, montre sa vocation à devenir un homme de main.

633 ADIV, 215 W 26, déposition de Madeleine François, 15 mai 1945.
634 *Id.*
635 *Id.*
636 ADIV, 215 W 11, déposition de Guy Perron concernant l'affaire André Geffroy, 22 décembre 1944.
637 *Id.*
638 *Id.*
639 *Id.*
640 *Id.*
641 *Id.*
642 *Id.*
643 *Id.*
644 *Id.*
645 *Id.*
646 *Id.*
647 *Id.*
648 *Id.*
649 *Id.*
650 *Id.*

Auparavant, nous avons vu que Jean Corre et Gabriel Poquet occupent majoritairement le rôle d'indicateur. Jean Corre a une activité supplémentaire, qui consiste à fabriquer les faux papiers d'identités aux agents de l'unité[651]. Lors des attaques contre les maquis résistants, le Kommando saisit des cachets aux patriotes[652]. Ultérieurement, nous verrons que ces documents sont utiles pour intégrer les maquis résistants. Quant aux autres agents de l'unité, ils ont des rôles moindre. Par exemple, Henri Toullec sert de chauffeur. Sa voiture a été mise à disposition du Kommando, mais les conditions de dédommagement ne sont pas communiquées[653]. Freddie Horch s'occupe de l'administration de l'unité, et notamment de l'aspect pécuniaire et du personnel[654]. Les frères Caouissin servent majoritairement d'indicateurs, et parfois Pierre est un homme de main. Paul le Rest et René le Hir forment le conseil du Kommando de Landerneau[655]. Après les interrogatoires des prévenus, les Allemands consultent les deux agents bretons. En définitive, ils donnent leur avis sur les mesures à prendre à l'encontre des résistants arrêtés[656].

En somme, ce chapitre permet de répondre à plusieurs questionnements que soulève la problématique. Le Kommando de Landerneau est le nom d'une unité collaborant avec d'autres services allemands. De surcroît, cette unité sert de relais au SD de Brest et de Rennes. Enfin, le Kommando de Landerneau se caractérise par sa complémentarité. L'unité dispose d'un vaste panel d'indicateurs. Ces derniers sont agents de l'unité ou des dénonciateurs externes agissant par intérêt. Cette complémentarité se trouve aussi dans les postes occupés par les agents de l'unité. Certains agents en représentent les muscles, comme André Geffroy ou Hervé Botros, tandis que d'autres en constituent le cerveau, comme Jean Corre, Paul Le Rest ou René Le Hir.

651 ADIV, 215 W 26, déposition de Madeleine François, 15 mai 1945.
652 *Id.*
653 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
654 *Id.*
655 ADIV, 215 W 26, déposition de Madeleine François, 15 mai 1945.
656 *Id.*

Conclusion partie I

Cette première partie permet de dresser plusieurs constats concernant l'unité. Le Kommando de Landerneau est le nom d' une structure francisée. Elle s'appuie sur des hommes de confiance et dotés de compétences. Les agents allemands issus de l'armée allemande ont tous exercé en Bretagne avant de rejoindre l'unité. Concernant les autres agents de l'unité, ils sont Bretons, sauf Gabriel Poquet qui est issu du Nord de la France. C'est un moyen de maîtriser l'espace où se déroulent les opérations de l'unité. Une certaine prédisposition à rejoindre le Kommando de Landerneau se remarque. L'idéologie est l'un des facteurs motivant de nombreux agents. Pour les nationalistes bretons, une proximité avec l'occupant se constate, d'autant plus qu'une partie des agents bretons sont de la tendance de Lainé, qui prône une collaboration militaire avec l'Allemagne. Des contacts existent entre certains agents et les services de police allemande avant de rejoindre l'unité. C'est le cas d'André Geffroy, René Le Hir, Gabriel Poquet, Paul Le Rest. Parmi eux, certains opèrent contre la Résistance avant de participer aux opérations de l'unité. Pour d'autres, l'anticommunisme est une raison de rejoindre le Kommando. Au cours de cette première partie, nous avons vu que le Kommando coopère avec différents services. C'est le cas du SD de Brest et de Rennes, qui eux-mêmes sont en relation avec différentes formations. Ainsi, le Kommando obtient des informations conséquentes sur la Résistance dans le Finistère. La complémentarité qui caractérise l'unité se trouve également dans les postes occupés par les agents. La première partie du mémoire a permis de s'interroger sur la présence ou non d'une singularité au sein de l'unité. Ce qui différencie l'unité des autres formations bretonnes, c'est l'association entre agents allemands et français, dans la lutte contre la résistance. Par exemple, au sein de la formation Perrot, tous les agents sont Bretons. Toutefois, l'unité ne se différencie pas concernant de nombreux aspects. L'utilisation d'agents retournés par les Allemands est répandue dans le milieu collaborationniste. L'aspect pécuniaire est une source de motivation pour de nombreux collaborateurs. Enfin, la dimension idéologique se retrouve également au sein de l'Unité Perrot, de la Milice, et du Groupe d'action du PPF.

Deuxième partie :
L'activité du Kommando de Landerneau

Cette seconde partie est composée de deux chapitres, au cours desquels j'étudierai l'activité de l'unité, afin de préciser sa réputation. Ce sera l'occasion de comprendre comment l'unité procède, des infiltrations aux opérations. Le Kommando fait preuve de stratagèmes pour intégrer les maquis dans l'objectif de mieux les démanteler. Ensuite, l'étude se penchera sur les interrogatoires qui sont à la fois des sources d'informations et des moments d'extrêmes violences. Pour appréhender l'aspect impitoyable de l'unité, l'étude présentera les formes de violences déployées lors de certaines opérations. Quant au second chapitre, il dressera le bilan de l'activité de l'unité. Ce sera l'occasion de mesurer l'impact du Kommando de Landerneau dans le Finistère. Pour ce faire, je présenterai les maquis démantelés et les résistants majeurs arrêtés. Les échecs du Kommando de Landerneau seront également abordés. Enfin, je traiterai du sort réservé aux résistants, qui diffère selon les circonstances.

IV Le déroulement des opérations : un Kommando impitoyable

A) Le Kommando infiltre la Résistance

Durant les mois de mai, juin, juillet et août, l'unité multiplie des infiltrations, afin de vaincre la Résistance. Lors des opérations militaires, les agents du Kommando sont armés et revêtent l'uniforme allemand. Néanmoins, pour les infiltrations, l'unité se dote de tenues civiles et de faux papiers, afin de parer à toute suspicion.

En France occupée, l'infiltration des maquis de résistants se remarque dès 1940[657]. Les citoyens qui s'engagent dans la Résistance au début de l'Occupation ne sont pas préparés à la vie clandestine[658]. Il faut adopter une fausse identité et une couverture permettant de masquer les activités menées[659]. La clandestinité consiste également à faire confiance à des personnes sûres, afin d'éviter des dénonciations ou infiltrations. La trahison est un danger permanent pour les résistants[660]. De surcroît, la Résistance recrute dans la précipitation au début de l'Occupation[661]. Cela favorise l'exposition de la Résistance à des infiltrations des services allemands. Pour infiltrer les maquis, les services allemands recrutent plusieurs centaines de *Vertrauensmänner* (hommes de confiance)[662]. Ces individus sont chargés d'infiltrer les organisations résistantes, et pour des raisons évidentes, ils sont autochtones[663]. Les motivations pour servir l'occupant sont variées, certains le font par idéologie ou par appât du gain[664]. L'infiltration des maquis permet de les observer de l'intérieur pour mieux les démanteler. C'est une manière de récupérer différentes caches d'armes, les terrains de parachutages ou les réseaux locaux sur lesquels s'appuient les maquisards[665]. Les Allemands ne cessent de perfectionner leurs méthodes d'infiltration. L'Allemagne met en place la *Selbstschutz,* ce sont des formations armées allemandes qui deviennent effectives le 1 janvier 1944[666]. Ces formations sont composées de volontaires provenant essentiellement de partis et milieux collaborationnistes[667]. Ils doivent signer un engagement dont ils ne peuvent être relevés que si leur demande de démission est acceptée par les autorités d'occupation[668]. Les membres de ces

657 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, *op.cit.,* p. 10.
658 *Ibid.,* p. 8.
659 *Id.*
660 *Ibid.,* p. 10.
661 *Id.*
662 *Id.*
663 *Ibid.,* p. 11.
664 *Ibid.,* p. 10.
665 *Ibid.,* p. 248.
666 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 1072-1080.
667 *Id.*
668 *Id.*

formations sont chargés de lutter contre les sabotages et assistent la Sipo-SD dans la lutte contre le terrorisme[669]. Ainsi, tout comme les agents de la Sipo-SD, les membres de la *Selbstschutz* infiltrent la Résistance dans le but de s'informer[670]. Au cours du printemps 1944, pour lutter face aux infiltrations, la Résistance décide de renforcer les procédures d'adhésions aux mouvements, mais c'est insuffisant[671].

Le 6 ou 7 mai 1944, le Kommando mène sa première opération reposant sur la prise de renseignements, il s'agit de l'affaire de Pont-De-Buis[672]. Freddie Horch et Jean Corre sont missionnés par Schaad, afin d'obtenir le plus de renseignements possibles[673]. Les deux agents de l'unité partent en train depuis Hanvec pour rejoindre Pont-de-Buis. Au cours du trajet, Jean Corre rencontre une connaissance, dont l'identité n'est pas communiquée[674]. Cela permet à l'agent du Kommando de confirmer l'existence de maquisards dans la lande de Pont-de-Buis. Une fois arrivés à destination, les deux agents du Kommando décident d'infiltrer la Résistance. Freddie Horch et Jean Corre, en tenue civile, entrent dans un bistrot en se faisant passer pour des évadés[675]. Les deux agents de l'unité discutent avec un résistant et récoltent de nombreuses informations[676]. De plus, le maquisard propose aux deux hommes de rencontrer un dénommé Masson s'occupant du ravitaillement du maquis de Pont-de-Buis[677]. Les informations récoltées sont jugées suffisantes, alors Freddie Horch décide de téléphoner à l'unité. Une fois un rapport effectué, le lieutenant Krüger envoie des renforts sur place[678]. Aux alentours de 11h du soir, une fois les renforts arrivés, Masson est arrêté par l'unité[679]. Toutefois, ce dernier dit ne rien savoir sur le maquis de Pont-de-Buis. Le Kommando se rend directement à l'emplacement du maquis, mais il est retrouvé vide[680]. Le maquis est pillé et brûlé par les agents de l'unité[681]. Quant à Masson, il est relâché quelques jours plus tard par l'unité[682].

669 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 1072-1080.
670 *Id. ;* Fabien Théofilakis, Patrice Arnaud, *Gestapo et police allemande, France. Europe de l'ouest 1939-1945, op.cit.,* p. 78.
671 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, *op.cit.,* p. 255.
672 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
673 *Id.*
674 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
675 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
676 *Id.*
677 *Id.*
678 *Id.*
679 *Id.*
680 *Id.*
681 *Id.*
682 *Id.*

Entre le 8 et 10 mai 1944, se déroule l'opération de Scrignac. Elle consiste à une prise de renseignements concernant Albert Stéphan, présumé assassin de l'abbé Perrot[683]. Jean Corre se présente à la gare où travaille Stéphan, afin de s'assurer de son appartenance à la Résistance[684]. Les deux hommes dînent le midi ensemble en compagnie d'un second résistant nommé Simon[685]. Cet individu se vente d'être à l'origine de l'assassinat de l'abbé Perrot. Muni de ces renseignements, Jean Corre adresse un rapport aux autorités du Kommando qui décident de procéder à une arrestation[686]. Le lendemain à 9h du matin, l'unité se rend sur place pour procéder aux interpellations[687]. Jean Corre et René Le Hir accostent Albert Stéphan et Simon, afin de discuter aux abords du quai de la gare de Scrignac[688]. Herbert Schaad accompagné de trois soldats allemands surgit et arrête les quatre hommes pendant leurs échanges[689]. Tous les quatre sont amenés à la *Feldgendarmerie* de Carhaix, mais les deux agents du Kommando sont libérés sur place[690]. Ainsi, le Kommando de Landerneau s'assure de pouvoir continuer les infiltrations sans que des doutes subsistent concernant certains agents.

Le 2 juin débute l'affaire Riou à Lesneven[691]. L'unité est prévenue par la *Geheime Feldpolizei* de Brest, située rue Jean Jaurès, de l'existence d'un groupuscule de résistants situé à Lesneven[692]. Les identités de la famille Riou, d'Yves Corre et d'Yves Pellennec sont divulguées au Kommando[693]. Jean Corre et Gabriel Poquet sont missionnés pour obtenir des informations plus concrètes. Les deux hommes prennent contacts avec le père et les filles Riou, en se faisant passer pour des membres de la Résistance[694]. Le soir du 2 juin, Willy Krüger décide que le Kommando doit arrêter le groupuscule de résistants de Lesneven[695]. Yves Corre est le premier arrêté, suivi de Yves Pellennec et enfin les membres de la famille Riou. L'inculpé Corre divulgue de nombreuses indications en raison de son rôle de chef régional de la Résistance[696]. Ainsi, un dénommé François Talec et trois jeunes gens de Saint-Méen sont arrêtés par l'unité[697]. Quant à la famille Riou, une perquisition du domicile permet de retrouver une caisse composée de brassards aux couleurs des

683 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 5 septembre 1944.
684 *Id.*
685 *Id.*
686 *Id.*
687 *Ibid.,* audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
688 *Id.*
689 *Id.*
690 *Id.*
691 ADIV, 215 W 26, déposition d'Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
692 *Id.*
693 *Id.*
694 *Id.*
695 *Id.*
696 *Id.*
697 *Id.*

FFI[698]. Le lendemain matin de bonne heure, l'unité prend la direction de Landerneau avec ses inculpés. Certains individus sont transférés à la prison de Pontaniou à Brest, ce sont les suivants : Yves Corre, Yves Pellennec, François Talec, ainsi qu'une fille Riou[699]. Les autres personnes semblent êtres relâchées par le Kommando[700].

Lors de l'opération Saint-Méen-Trégarantec, l'unité infiltre la Résistance le 13 juillet 1944[701]. Initialement, le Kommando est informé de la présence d'un maquis et d'un état-major à Kérougon par Cavalloc[702]. L'unité décide de mener des missions de repérages, afin d'être certaine de la véracité des propos de l'indicateur. Freddie Horch, Herbert Schaad, Jean Corre sont missionnés par Willy Krüger[703]. C'est Jean Corre qui se présente dans différentes maisons pour recueillir quelques précisions. Pour brouiller toute suspicion, l'agent se fait passer pour un résistant souhaitant envoyer des armes et des munitions au maquis de Kérougon[704]. La méthode utilisée par Jean Corre fonctionne, puisqu'un dénommé Joseph Moysan lui indique le chemin pour se rendre au maquis[705]. La mission de repérage étant achevée, une rapport est transmis à Krüger, qui décide de lancer une attaque le 14 juillet 1944 à 5h du matin[706]. Une fois arrivés devant le maquis, les hommes de l'unité désarment par surprise une sentinelle[707]. Toutefois, des résistants sont présents sur place et déclenchent des coups de feu[708]. Une fusillade débute entre miliciens et 25 maquisards, environ huit d'entre eux sont éliminés par l'unité dont les nommés : Jean Berlivet, Louis Berthou, Jean Gouriou, François Kerbrat, Jean-Pierre Lamandé, Jean Le Bris, Robert Le Page, Joseph Nicolas[709]. Avant de repartir avec six prisonniers, l'unité exécute sur place Louis Thépault, propriétaire de la ferme, et brûle le maquis[710]. L'histoire autour de la mort de Louis Thépault est nébuleuse : il subsiste une incertitude quand à l'agent ayant porté le coup fatal. Freddie Horch aurait entendu Hervé Botros se vanter de cet assassinat[711]. L'agent de l'unité aurait justifié son acte par une tentative de fuite du résistant[712].

698 ADIV, 215 W 26, déposition d'Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
699 *Id.*
700 *Id.*
701 *Id.*
702 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
703 *Id.*
704 ADIV, 215 W 26, déposition de Joseph Moysan, 6 janvier 1945.
705 *Id.*
706 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
707 *Id.*
708 *Id.*
709 ADIV, 215 W 26, listes des victimes de l'opération Saint-Méen-Trégarantec, 6 janvier 1945 ; mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Louis Berthou https://www.resistance-brest.net/article3030.html, consulté le 21/01/2023.
710 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
711 *Id.*
712 *Id.*

La dernière infiltration que l'on peut mentionner se déroule le 21 juillet 1944[713]. Jean-Marie Cavalloc divulgue à l'unité des informations sur l'existence d'un maquis à Rosnoën, près du Faou[714]. Plusieurs parachutages sont également programmés dans la région[715]. Le lieutenant Krüger, chef de l'unité, demande à Schaad de former un groupe d'hommes. André Geffroy, Freddie Horch, Hervé Botros et Jean Corre sont missionnés pour enquêter à Rosnoën[716]. Lors de cette opération, Botros et Geffroy jouent un rôle majeur en raison de leur maîtrise du breton. Les deux agents multiplient la visite de fermes résistantes, et rencontrent le patriote Moutier[717]. Ce deriner prend les deux agents de l'unité pour des résistants, puisqu'ils sont habillés en tenues civiles. Moutier fournit aux agents du Kommando de nombreux renseignements sur deux maquis, notamment celui du Bot[718]. Ensuite, il propose aux deux agents de l'unité de les conduire à son chef[719]. Botros et Geffroy apprennent également le mot de passe du parachutage qui est le suivant : « Arrêtez la route, nous disons bien arrêtez la route »[720]. Munis de ces informations, les agents de l'unité rentrent à Landerneau et proposent un rapport à Krüger. Le lendemain, soit le 22 juillet, une opération est lancée par le Kommando de Landerneau[721]. L'unité se divise en trois formations distinctes, afin de quadriller la totalité des lieux[722]. Néanmoins, une fusillade éclate entre l'unité et des maquisards. Ce combat provoque le décès d'un soldat allemand opérant avec le Kommando, ainsi que l'exécution d'un résistant prénommé Mathurin[723]. Après la fusillade, possiblement dans un esprit de vengeance, le Kommando se dirige une nouvelle fois chez Moutier[724]. Cette-fois, André Geffroy se présente comme milicien, et procède à l'arrestation du fermier et de son commis[725]. L'unité met le feu à la ferme, puis prend la direction de Landerneau avec les deux hommes arrêtés[726]. Précédemment, nous avons vu que le sort réservé à Moutier n'est pas divulgué, quant à son commis il est libéré[727].

Les exemples présentés montrent que l'unité s'infiltre grâce à des agents français. Le plus souvent, ce sont Jean Corre et Gabriel Poquet qui sont missionnés. Le choix n'est pas anodin puisque nous avons vu plus haut qu'il s'agit d'agents retournés. Ces derniers se caractérisent

713 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
714 SHD, GR28 P 6 97, audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
715 *Id.*
716 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
717 *Id.*
718 *Id.*
719 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
720 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
721 *Id.*
722 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
723 ADIV, 215 W 26, déposition de Jean Cavaer concernant l'affaire Rosnoën, 24 décembre 1944.
724 *Ibid.,* déposition d'Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
725 *Ibid.,* interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
726 *Ibid.,* déposition d'Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
727 *Ibid.,* déposition de Jean Cavaer concernant l'affaire Rosnoën, 24 décembre 1944.

souvent par un dévouement dans l'exécution de leur tâche, car leur vie est en jeu[728]. Concernant Jean Corre, les dépositions ne permettent pas de savoir l'identité des réseaux dont il est proche. Quant à Gabriel Poquet, il est issu du réseau Vengeance qui fusionne en 1943 avec l'ORA[729]. Le 26 mai 1944, l'alliance ORA-Vengeance se rattache officiellement aux FFI du Finistère[730]. Ainsi, le Kommando de Landerneau peut potentiellement infiltrer un vaste réseau résistant.

En Bretagne, le Kommando de Landerneau n'est pas la seule formation à s'introduire au sein de la Résistance. L'efficacité de l'Unité Perrot repose en partie sur les infiltrations[731]. La majorité des infiltrations de l'Unité Perrot sont effectuées par des agents bretons, tout comme le Kommando de Landerneau[732]. L'infiltration au sein de la Résistance se pratique également au SD de Saint-Brieuc. Au préalable, un dénommé Roger Elophe est engagé comme interprète à la *Kommandantur* de Saint-Brieuc[733]. Il s'agit d'un jeune homme de 24 ans, germanophile et maîtrisant l'allemand[734]. Elophe multiplie des visites chez les commerçants de Saint-Brieuc en se présentant comme résistant[735].

En définitive, le Kommando de Landerneau est le nom d'une structure infiltrée au sein de la Résistance. L'efficacité de l'unité repose en partie sur les infiltrations initiées grâce à la roublardise des agents. Néanmoins, la méthode utilisée n'est pas novatrice et se retrouve en territoire occupé dès 1940.

B) Les interrogatoires : entre violences et sources d'informations

Ici, je présenterai la violence déployée lors des interrogatoires, afin d'obtenir diverses informations sur la Résistance. Ainsi, à partir des informations récoltées, l'unité peut lancer de nouvelles expéditions.

728 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, *op.cit.,* p. 13.
729 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant le mouvement résistant Vengeance https://www.resistance-brest.net/mot1039.html, consulté le 21/02/2023
730 *Id.*
731 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 909-918.
732 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 107.
733 Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne, op.cit.,* p. 223.
734 *Id.*
735 *Ibid.,* p. 242.

La question de la violence est centrale lorsque l'on étudie la répression allemande. De 1940 à 1945, les années de la Seconde Guerre mondiale plongent la Bretagne dans une période de montée continue de la violence[736]. Ce sont les milices paramilitaires qui rendent la terreur allemande plus efficace contre la Résistance bretonne[737]. Contre des milliers de FFI (environ 35 000 en août), 209 collaborationnistes identifiés (dont les agents du Kommando) participent de mai à juillet 1944 aux interrogatoires et tortures de maquisards[738]. C'est au printemps 1944 que la violence atteint son paroxysme[739]. Cela s'explique par l'apparition de la contre-violence résistante[740]. La Résistance s'est d'abord organisée en réseaux, puis en mouvement, mais elle dispose de moyens faibles[741]. C'est seulement à partir de 1944, avec des équipements suffisants, que la Résistance peut engager une lutte armée[742]. Certains chercheurs montrent que l'utilisation de la violence ne se limite pas à obtenir des informations. En effet, la violence est une norme intégrée à la répression et assimilée à une valeur militaire[743]. De plus, l'utilisation de la violence trouve sa justification pour l'occupant, puisqu'elle répond à la gratuité de la violence résistante[744]. Le débarquement allié en Normandie du 6 juin 1944 justifie aussi cette période d'extrême violence[745]. En raison du contexte, les Allemands décident de s'inscrire dans une logique de guerre totale.

La violence subie par la Résistance a longtemps été un angle mort de l'historiographie et de la recherche française[746]. La violence à l'encontre des résistants est à la fois morale et physique[747]. Les arrestations, les interrogatoires, l'emprisonnement et les fusillades sont au centre des brutalités subies par les résistants[748]. La torture n'a pas de suite fait partie de l'univers des maquisards, même si ces derniers prennent rapidement conscience des tortures potentielles[749]. Un sentiment de peur s'ajoute aux violences subies, les résistants redoutent leur devenir. Mais, pour certains, les

736 Christian Bougeard, Luc Capdevila, « Violence et répression en Bretagne sous l'Occupation et la Libération », *in Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000. p. 429
737 *Ibid.,* p. 435.
738 *Id.*
739 *Ibid.,* p. 434
740 *Id.*
741 *Ibid.,* p. 435
742 *Id.*
743 Michèle Cointet*, La Milice française, op.cit.,* p. 51- 65.
744 Fabien Théofilakis, Patrice Arnaud, *Gestapo et police allemande, France. Europe de l'ouest 1939-1945 ,op.cit.,* p. 9.
745 *Ibid.,* p. 15.
746 Guillaume Piketty, « La violence subie et infligée par les résistants français à l'ordre nazi et/ou vichyste », *Terror and the Making of Modern Europe : Transatlantic Perspectives on the History of Violence*, 2008, p. 1-14.
747 *Id.*
748 *Id.*
749 *Id.*

arrestations peuvent être synonymes de libération[750]. Ainsi, une forme de soulagement apparaît, puisque la tension quotidienne liée au rôle de maquisard s'arrête.

Concernant le Kommando, les interrogatoires qui suivent les arrestations sont toujours dirigés par Krüger, Roosen-Rungen et Schaad, puis effectués par d'autres agents[751]. Pendant leur déroulement, les résistants sont frappés à l'aide d'une cravache ou d'un bâton[752]. Les violences s'exercent sur les résistants, mais aussi sur les femmes et peuvent durer jusqu'à 20 minutes[753]. L'utilisation de la violence croit en fonction des renseignements donnés par le prévenu. En effet, lorsque les renseignements ne sont pas jugés suffisants, Krüger demande aux agents de l'unité de frapper plus fort[754]. Horch affirme avoir vu les Français Corre, Poquet, Botros, Geffroy participer aux tortures à l'encontre de résistants[755]. Sous le conseil du lieutenant Alberts du 8e bureau de la division, le Kommando de Landerneau utilise un instrument de torture supplémentaire[756]. Il s'agit d'un système électrique destiné à faciliter les aveux des prévenus, et permettant de ne pas laisser de traces, contrairement aux coups reçus par les prévenus. Cette installation consiste en un une dynamo avec deux fils placée aux poignets des personnes interrogées[757]. La dynamo est actionnée par une manivelle qu'il faut tourner pour obtenir des décharges électriques[758]. Lorsque l'agent du Kommando actionne la dynamo à vitesse standard, des décharges de 60 volts sont transmises[759]. Généralement, c'est Freddie Horch qui se charge d'actionner la machine[760]. Lors de leurs interrogatoires, à la Libération, les agents tenteront de minimiser l'utilisation de cet appareil.

Quelques affaires de l'unité montrent qu'elle joue avec le mental de ses prévenus. Pour ce faire, le Kommando n'hésite pas à incarcérer plusieurs jours certains résistants dans le but de leur délier la langue. Le premier exemple que l'on peut mentionner est celui d'une rafle à Scrignac, qui regroupe les frères Albert et Émile Henaff, Yves Guyomarc'h et Jean-Pierre Scouarnec[761]. Le 9 juillet 1944, dans la matinée, tous ces résistants sont arrêtés et amenés au siège de l'unité pour

750 Guillaume Piketty, « La violence subie et infligée par les résistants français à l'ordre nazi et/ou vichyste », *art.cit.* p.1-14.
751 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
752 *Id.*
753 *Id.*
754 *Id.*
755 *Id.*
756 *Id.*
757 *Id.*
758 *Id.*
759 *Id.*
760 *Id.*
761 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944.

procéder à des interrogatoires[762]. Les frères Henaff possèdent des informations concernant leur cousin, un dénommé François Laizet[763]. Au cours des dépositions, Émile Henaff émet l'hypothèse d'avoir été dénoncé par les frères Caouissin[764]. Toutefois, aucune preuve ne permet d'affirmer cette accusation[765]. Refusant de donner des informations, les frères Henaff sont incarcérés jusqu'au 16 juillet[766]. Jean-Pierre Scouarnec, boucher à Scrignac, fait partie d'un groupe résistant de sa région[767]. Il est également libéré le 16 juillet par le Kommando de Landerneau[768]. Quant à Yves Guyomarc'h, il est membre d'un groupe résistant et connaît la localisation d'un parachutage à Scrignac[769]. Yves Guyomarc'h, après avoir été torturé, n'est interrogé qu'à partir du 26 juillet, puis libéré dans la foulée[770].

Une seconde affaire montre comment l'unité use les résistants arrêtés : il s'agit de l'affaire Cevaer père et fils, dont une datation précise n'est pas possible. Néanmoins, les dépositions permettent de savoir qu'Yves Guyomarc'h, arrêté le 9 juillet, partage sa cellule avec le fils Cevaer pendant ses 17 jours d'emprisonnement[771]. Le fils Cevaer est arrêté comme suspect au pont de Térénez[772]. Dans son portefeuille se trouvent une carte avec un itinéraire à parcourir et des indications de rendez-vous entre résistants[773]. Le fils Cevaer reconnaît avoir participé à des transports d'armes et s'être procuré une fausse carte d'identité[774]. Le père du résistant est également arrêté par l'unité, quand ce dernier décide de se présenter au siège du Kommando[775]. L'interrogatoire du père permet de récupérer 800 litres d'essence dans un magasin des Pont et Chaussées à Concarneau, ainsi que l'identité de trois résistants[776]. Une opération contre le maquis du Bot en Quimerc'h est lancée[777]. Lors de l'expédition, l'unité est accompagnée du fils Cevaer, afin d'être amenée précisément au maquis. Cependant, le résistant se joue de l'unité et ne l'amène pas exactement au maquis. Le fils Cevaer finit par être exécuté, après une tentative de fuite dans les

762 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944.; *Ibid.,* interrogatoire d'Yves Guyomarc'h, 25 septembre 1944 ; *Ibid*, interrogatoire de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944 ; ADIV, 215 W 26, interrogatoire d'Émile Henaff, 10 septembre 1944.
763 ADIV, 215 W 26, interrogatoire d'Émile Henaff, 10 septembre 1944.
764 *Id.*
765 *Id.*
766 SHD, GR28 P 6 98, déclaration d'Émile Henaff concernant le Kommando de Landerneau, 14 novembre 1944.
767 *Id.*
768 *Ibid.,* interrogatoire de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944.
769 *Ibid.,* interrogatoire d'Yves Guyomarc'h, 25 septembre 1944.
770 *Id.*
771 ADIV, 215 W 26, audition d'Yves Guyomarc'h, 17 décembre 1944.
772 *Ibid.,* déposition d' Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
773 *Id.*
774 *Id.*
775 *Id.*
776 *Id.*
777 *Id.*

bois[778]. Pour le père Cevaer, les explications concernant la disparition de son fils ne sont pas crédibles : l'unité aurait fait part au père de l'engagement de son fils au sein des *Waffen SS* à Rennes[779]. Le père du résistant après de nombreux jours de détention se serait pendu dans sa cellule[780]. D'autres résistants sont écroués plusieurs jours au siège de l'unité, c'est le cas de Moutier et Masson étudiés précédemment au cours du mémoire[781].

Outre la volonté d'anéantir la Résistance, l'étude des dépositions propose une autre piste expliquant le recours à la violence, il s'agit de l'alcool. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'alcool est tout aussi présent qu'au cours de la Première Guerre mondiale[782]. Dès le 7 juillet 1940, Adolf Hitler diffuse une lettre dans laquelle il condamne la consommation de spiritueux[783]. L'ivresse n'est pas digne d'un soldat allemand et favoriserait des actes de violence envers les populations civiles[784]. Lors de certains interrogatoires et tortures, les agents de l'unité sont sous l'emprise de spiritueux[785]. Une consommation excessive aurait des effets néfastes sur le comportement de certains, et pourrait faciliter les actes de violences. Pour certains agents du Kommando, la consommation devient maladive et se transforme en addiction, comme en témoignent les rapports médicaux légaux d'Hervé Botros[786]. L'alcool est également utilisé par les agents de l'unité pour délier la langue des prévenus. C'est notamment le cas de Jean Corre lorsqu'il est emprisonné avant d'être retourné : « Le 4 ou 5 mai, je me trouvais dans une pièce de la prison Colleville, buvant du cognac avec Schaad et des soldats allemands. À la tombée de la nuit, un soldat vint annoncer que des personnes voulaient voir Schaad. J'ai été amené dans la pièce voisine et j'ai écouté à la porte la conversation des visiteurs. Un peu plus tard, Schaad ouvrit la porte sur moi ; il était en état d'ivresse »[787]. Cette déclaration laisse supposer l'enivrement d'autres prévenus, afin d'obtenir des informations.

Une fois les interrogatoires achevés, les agents de l'unité se concertent dans ce que l'on nomme le conseil du Kommando. Environ deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, tous les agents de l'unité et les frères Caouissin se retrouvent à la prison Colleville, où sont emprisonnés les

778 ADIV, 215 W 26, déposition d'Herbert Schaad, 29 décembre 1944.
779 *Id.*
780 *Id.*
781 *Ibid.,* interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
782 Vincent Carpentier, « La guerre et la consommation d'alcool », *Archéopages,* 2020, 47, p. 86-03.
783 *Id.*
784 *Id.*
785 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire FFI de Jean Corre, 6 septembre 1944.
786 ADIV 215 W 26, rapports médicaux légaux d'Hervé Botros, 27 avril 1945.
787 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire FFI de Jean Corre, 6 septembre 1944.

résistants[788]. En la présence de Krüger puis de Schaad, l'unité discute de la situation militaire, de la Résistance, et d'idéologie[789]. Lors de ces rendez-vous, l'unité procède à une mise en commun des informations récoltées concernant la Résistance[790]. Ainsi, l'unité peut décider ou non de procéder à de nouvelles vagues d'arrestations ou à l'attaque de maquis. Les interrogatoires ont permis de lancer des arrestations dans les localités du Faou, Hanvec, Saint-Évarzec, Scaër, Plouedern et Saint-Pabu. Tandis que les attaques de maquis après interrogatoires ciblent les localités de Pont-de-Buis, Lopérec, Hanvec et Quimerc'h.

En définitive, le Kommando de Landerneau est le nom d'une structure impitoyable. L'unité use de la violence pour obtenir les informations dont elle a besoin. Deux formes de violences sont utilisées par l'unité : une première qui est physique et une seconde psychique. Tout comme les infiltrations, les interrogatoires sont essentiels pour démanteler les maquis résistants.

C) La violence lors des opérations

Lors de cette partie, j'aborderai le déroulement de certaines opérations qui se caractérisent par leur violence. Cela permet d'appréhender l'aspect sanguinaire de l'unité, et montrer le caractère impitoyable de cette dernière.

Avant de présenter les violents échanges entre les agents du Kommando de Landerneau et les résistants, une présentation des moyens de l'unité s'impose. Pendant les opérations militaires, les agents sont tous armés et revêtus de l'uniforme SS[791]. L'étude de certaines dépositions permet d'appréhender l'arsenal de l'unité. Paul Le Rest a obtenu une mitraillette avec l'unité lors de son engagement[792]. Alors il est envisageable que chaque agent rejoignant l'unité dispose d'un armement similaire. Les opérations sont aussi une façon d'améliorer l'arsenal du Kommando. Paul le Rest rapporte qu'à la suite des opérations, l'unité récupère des grenades, des armes et des munitions[793].

L'armement du Kommando de Landerneau est similaire à celui d'autres formations collaborationnistes, mais dans des proportions évidemment moindres. Pendant les trois premiers

788 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 5 septembre 1944.
789 *Id.*
790 *Id.*
791 *Ibid.,* interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
792 215 W 152, interrogatoire de Jean Corre, 30 novembre 1944.
793 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le rest, 14 septembre 1944.

mois de 1944, les agents de l'Unité Perrot disposent de simples pistolets[794]. Néanmoins, lors du printemps, synonyme du véritable engagement répressif, les hommes de la formation Perrot sont armés de mitraillettes[795]. Concernant le Groupe d'action du PPF, tout comme le Kommando, c'est l'Allemagne qui arme cette section[796]. Dans un premier temps, afin d'attirer de nombreux individus, l'occupant promet des auto-mitrailleuses, et des chars légers au Groupe d'action[797]. Cependant, les 2 500 membres de cette formation sont simplement armés de pistolets et de quelques mitraillettes[798]. Quant à la Milice, diverses sections adressent des requêtes aux Allemands afin d'être armées d'armes lourdes[799]. Cela laisse sous-entendre que la majorité des sections de la Milice disposent d'armes légères. Les miliciens ont d'autant plus besoin d'armes, qu'ils multiplient les risques en effectuant des patrouilles nocturnes pour lutter contre les actes de sabotages[800].

À la différence d'autres formations paramilitaires collaborationnistes, le Kommando de Landerneau ne forme pas ses agents. Pour le Groupe d'action du PPF, l'engagement conduit le milicien à se rendre à Paris pour une formation militaire de huit jours[801]. Les membres de la Milice disposent également d'une formation paramilitaire[802]. Cela démontre que le Kommando de Landerneau n'est pas aussi structuré que d'autres formations, mais aussi qu'il manque de temps. L'unité se doit d'opérer rapidement et efficacement contre la Résistance. Avec seulement quatre mois d'activité, le Kommando ne peut pas se permettre de perdre du temps à former ses agents. Pour palier le manque de formation, nous avons vu que l'unité recrute des hommes déjà prêts. La majorité des agents ont déjà opéré contre la Résistance, puis d'autres sont retournés et disposent donc d'expérience.

Outre l'armement, le Kommando de Landerneau dispose d'équipements importants pour une aussi petite structure. L'unité détient des voitures civiles et militaires, afin que tous les déplacements n'aient pas un caractère strictement militaire[803]. Ainsi, l'unité réquisitionne la voiture d'Henri Toullec, et demande des véhicules à René Le Hir, qui travaille dans le garage automobile

794 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 102.
795 *Id.*
796 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 674-700.
797 *Id.*
798 *Id.*
799 Fabien Théofilakis, Patrice Arnaud, *Gestapo et police allemande, France. Europe de l'ouest 1939-1945 , op.cit.,* p. 64.
800 *Id.*
801 Jean-Marc Berlière, *Polices des temps noirs*, *op.cit.,* p. 674-700.
802 *Ibid.,* p. 600-642.
803 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.

de sa famille[804]. Pour les opérations militaires, initialement l'unité dispose de camions et de deux automobiles, l'une appartenant à Schaad, puis la seconde à Krüger[805]. Tout comme pour les armes, le Kommando réquisitionne des véhicules à la suite d'opérations, alors son parc de véhicules ne cesse de croître. Par exemple, lors de l'expédition de Lopérec, une voiture automobile et cinq motos sont dérobées[806]. Lors de la mission de Saint-Méen, Jean Corre s'empare d'une automobile présente dans le maquis[807].

Une première affaire montre la violence dont l'unité fait preuve lors des opérations. Il s'agit de l'affaire Hanvec-Le-Faou. Une datation exacte de l'opération est impossible. Toutefois, cette affaire se déroule pendant qu'une partie de l'unité opère à Guémené-sur-Scorff (11 juin). Les renseignements concernant les personnes d'Hanvec proviennent essentiellement de Jean Corre[808]. L'unité dresse un rapport au lieutenant Alberts qui décide d'une opération menée par la *Feldgendarmerie* de Landerneau[809]. Lors de l'arrivée du Kommando à Hanvec, aux alentours de cinq heures du matin, les agents ont aperçu la présence d'un individu tenant une mitraillette près d'une voiture[810]. Willy Krüger aurait crié en allemand : « Qui est là ? », L'individu aurait tenté de prendre la fuite et des coups de feu partent[811]. Cependant, des résistants se tiennent aux abords de l'église et une fusillade se déclenche[812]. L'unité ne parvient pas à appréhender les résistants d'Hanvec, mais les femmes de ces derniers sont arrêtées[813]. Ainsi le Kommando parvient à savoir que les résistants se réfugient chez un dénommé François le Goff[814]. Toutefois, l'unité ne trouve aucun résistant lors de son arrivée, et la maison du propriétaire est incendiée[815].

Le 15 juillet 1944 se déroule l'opération de Scaër, grâce aux indications de Cavalloc[816]. Un important lieu de parachutage se trouve au village de Coadry, à trois kilomètres de Scaër[817]. Herbert Schaad dresse un rapport au lieutenant Krüger, les deux hommes contactent Alberts, chef du second

804 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944. ; 215 W 152, déposition de René Le Hir, 4 octobre 1944.
805 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944 ; SHD, GR28 P 6 97, audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
806 SHD, GR 28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 août 1944.
807 *Ibid.,* interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
808 *Id.*
809 *Id.*
810 *Id.*
811 *Id.*
812 *Id.*
813 *Id.*
814 *Id.*
815 *Id.*
816 215 W 11, procès verbal d'André Geffroy, 15 novembre 1944 ; ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
817 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.

bureau de l'unité[818]. Quelques jours après, le Kommando se prépare à une opération commune avec les hommes du lieutenant-colonel Heidh, chargé de la répression dans le Finistère[819]. Initialement, l'unité dispose d'une liste de résistants à interpeller, mais ils sont introuvables[820]. Lors du retour au point de contrôle du Kommando, situé à proximité du bourg de Scaër, l'unité rencontre un homme porteur d'un parachute[821]. Le résistants est arrêté et interrogé, puis accepte de coopérer en amenant l'unité sur les lieux du parachutage[822]. Une fois sur place, les agents découvrent des caisses vides, ainsi que des traces de charrettes. Ces dernières permettent à l'unité de découvrir un dépôt d'armes dissimulé dans un champ[823]. C'est à ce moment que l'unité s'aperçoit de la présence d'hommes en reconnaissance[824]. Les résistants du maquis ouvrent le feu et les agents du Kommando répondent. L'unité dispose du soutien de 300 soldats russes pour vaincre cette attaque[825]. Ce sont environ 5 tonnes d'armes qui sont récupérées par l'unité[826]. Cette opération permet aux agents de l'unité d'améliorer leur équipement. Par exemple, Jean Corre souligne que Botros a échangé sa mitraillette pour un fusil[827].

Enfin, lors de l'opération de Lopérec du 3 août 1944, l'arsenal déployé par l'unité témoigne de la violence dont elle fait preuve[828]. Un ancien résistant du nom de René Le Duigou, et de son pseudonyme Toublanc, informe l'unité sur son ancien maquis[829]. Il indique l'emplacement du maquis et mène les agents sur place. Le maquis de résistants se situe aux abords de la forêt du Cranou[830]. Pour cette opération, le Kommando de Landerneau dispose d'un lance-grenades et du renfort de 220 soldats de la *Feldgendarmerie* de Landerneau[831]. René Le Duigou ne mène pas l'unité à l'emplacement précis du maquis. Aux alentours du maquis, à 1 200 mètres environ, le Kommando est attaqué par la Résistance[832]. Le Kommando riposte, mais les bruits d'explosifs permettent aux membres du maquis de prendre la fuite[833]. L'unité s'empare de la totalité des biens du maquis, et notamment des armes[834]. Trois résistants sont éliminés à la suite de l'opération de

818 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
819 *Id.*
820 *Id.*
821 *Id.*
822 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
823 *Id.*
824 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
825 Eric Rondel, *Bretagne, Résistance et Libération : été 1944,* Fréhel, Astoure, 2004, p. 65.
826 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
827 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
828 *Id.*
829 *Id.*
830 *Id.*
831 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
832 *Id.*
833 *Id.*
834 *Id.*

Lopérec[835]. René Le Duigou est incarcéré par le Kommando de Landerneau, puis libéré par les FFI de Quimper[836].

En définitive, l'unité s'est dotée d'un arsenal pour lutter contre la Résistance. Ainsi, dans certains cas l'unité peut affronter des groupes importants de résistants, sans avoir de pertes conséquentes. De plus, l'unité n'hésite pas à engager de violentes fusillades avec les maquisards.

835 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
836 *Ibid.,* audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.

V L'impact du Kommando de Landerneau

A) Les maquis importants démantelés

Dans ce chapitre, je vais m'intéresser aux maquis confrontés au Kommando de Landerneau. La volonté n'est pas de répéter le déroulement de certaines opérations déjà évoquées, mais plutôt de proposer un bilan de l'activité de l'unité. Nous verrons que l'unité bénéficie d'un contexte qui explique son efficacité. Concernant les offensives menées, l'unité entretient parfois un mystère autour du démantèlement de certains maquis. Enfin, ce chapitre abordera également les échecs du Kommando.

Comme le reste du territoire métropolitain, le Finistère est constitué de divers réseaux résistants. Initialement, le parti communiste clandestin tient une place de premier plan dans la constitution de groupes, avec des formations FTP[837]. Les effectifs des FTP se forment entre la fin de l'année 1941 et le début de l'année 1942[838]. Ils grossissent en 1943, et se répartissent dans toute la Bretagne[839]. La particularité des FTP est qu'ils prônent une action immédiate[840]. Les unités FTP sont des petits groupes de 15 à 20 personnes se situant dans des endroits éloignés (landes, bois, maisons abandonnées)[841]. Ce mouvement insiste sur les sabotages ou les attentats à l'encontre de l'occupant. Une fois leurs opérations achevées, les groupes FTP se dispersent[842]. Deux autres formations dominent la Bretagne, il s'agit de l'Armée Secrète (AS) et de l'Organisation de la résistance Armée (ORA)[843]. L'AS est fondée au cours de l'automne 1942 et se donne pour objectif de regrouper toutes les formations militaires de tous les mouvements[844]. Dans ses rangs, on retrouve principalement des résistants de l'Organisation civile et militaire, puis de Libération Nord[845]. L'Armée Secrète est implantée dans toute la Bretagne, mais contrairement aux FTP bretons, elle se caractérise par une attitude attentiste[846]. Cette formation se contente d'assurer la réception des armes parachutées et de les cacher[847]. C'est seulement au moment du débarquement allié que les membres de l'Armée

837 Dreves, lieutenant-colonel, « Les maquis bretons », dans *Revue historique de l'armée, Ministère de la défense nationale*, Paris, 1970, p. 148-160.
838 *Id.*
839 *Id.*
840 *Id ;* Stéphane Simonnet, *Maquis et maquisards : la Résistance en armes 1942-1943*, Paris, Belin, 2015, p. 222
841 Dreves, lieutenant-colonel, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p. 148-160.
842 *Id.*
843 François de Lannoy, « Les maquis bretons », dans *Album mémorial, la Bretagne en guerre : 1939-1945*, Bayeux Heimdal, 1994, p. 160
844 Fabrice Grenard, *La traque des résistants, op.cit.,* p. 102.
845 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p.160.
846 *Id.* ; Stéphane Simonnet, *Maquis et maquisards : la Résistance en armes 1942-1943*, *op.cit.,* p. 222
847 *Id.*

Secrète entrent en action[848]. Quant à l'ORA, cette dernière se forme après la dissolution de l'armée d'armistice[849]. Lors de l'été 1943, l'ORA s'installe en Bretagne[850]. Ses effectifs y sont estimés à 8 000 hommes à la veille du débarquement[851]. Tout comme l'Armée Secrète, l'ORA se distingue par une attitude attentiste à l'égard de l'occupant[852]. Outre ces trois formations, il faut citer la France Combattante, le Front national ou encore Défense de la France, qui mettent sur pied des troupes bretonnes. À partir de 1943, les maquis finistériens grossissent, notamment dans les localités de Scaër et de Landerneau[853]. Toutefois, des querelles se développent entre les différents groupes de résistants. Pendant et après la guerre, les FTP reprochent à l'ORA et à l'AS d'avoir rassemblé inutilement des armes jamais utilisées, puisqu'elles sont saisies avant le débarquement[854]. De leur côté, l'ORA et l'AS reprochent aux FTP d'avoir enregistré des résultats faibles par rapport aux représailles déclenchées à la suite de leurs actions[855].

En février 1944, les principaux groupements militaires de la Résistance française fusionnent et deviennent les FFI[856]. C'est le délégué militaire régional Valentin Abeille qui est à l'origine de leur organisation en Bretagne[857]. Cela fait suite à un rapprochement de l'Armée Secrète (gaulliste), de l'Organisation de résistance de l'Armée (giraudiste) et des Francs-Tireurs et Partisans (communistes)[858]. Toutefois, cette fusion des différents groupes se fait progressivement et n'est pas achevée au moment du débarquement[859]. Cela peut s'expliquer par une rivalité politique entre les différents chefs[860]. Celle-ci est en partie issue du clivage entre les résistants communistes et non communistes[861]. De plus, les maquis bretons bénéficient tardivement du soutien des Alliés. Les Anglais ont une vision négative des maquis, en raison de la dominante communiste qui caractérise ces derniers[862]. Ainsi, les Alliés limitent les parachutages d'armes vers la Bretagne[863]. Cependant, un événement permet aux maquis bretons de gagner la confiance des Alliés. Dans la nuit du six au sept

848 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p. 160.
849 François-Georges Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, Paris, Fallois, 1996, p. 278.
850 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p. 160.
851 *Id.*
852 Stéphane Simonnet, *Maquis et maquisards : la Résistance en armes 1942-1943*, *op.cit.,* p. 222
853 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p. 161.
854 *Id.*
855 *Id.*
856 Guillaume Piketty, *Français en Résistance, carnets de guerre, correspondances, journaux personnels,* Paris, Robert Laffont, 2009, p. 1133.
857 Stéphane Simonnet, *Maquis et maquisards : la Résistance en armes 1942-1943*, *op.cit.,* p. 268
858 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p. 161.
859 *Id.*
860 *Id.*
861 *Id.*
862 *Id.*
863 *Id.*

mai, un test a lieu dans le Morbihan[864]. Tous les maquisards du département entrent en action et procèdent à la destruction de plusieurs voies ferrées désignées par les Alliés[865]. Après la réussite de cette opération, ces derniers décident de faire confiance aux maquis bretons, qui obtiennent alors des parachutages conséquents et de nouvelles missions[866]. Toutefois, l'armement des maquis reste assez tardif puisqu'il se finalise seulement en juin 1944[867]. Naturellement, c'est un facteur qui les pénalise et favorise l'occupant.

Le 5 juin 1944, à la suite de l'annonce du débarquement des Alliés en Normandie, les maquis entrent en action[868]. Le commandement allié leur administre des missions : il s'agit de la destruction des voies ferrées, afin d'empêcher l'acheminement de renforts allemands vers la Normandie[869]. Les lignes téléphoniques et électriques sont également démantelées par les maquis bretons[870]. En réponse à ce mouvement, le Kommando de Landerneau agit prioritairement sur les arrières de la 343e division de l'armée allemande. Dans ce cadre, l'unité opère essentiellement sur le territoire du Finistère, mais pas seulement.

Avant de présenter le démantèlement de certains maquis, une présentation des groupes contre lesquels lutte l'unité s'impose. Le Kommando de Landerneau lutte contre trois groupements FFI, situés à Lesneven, Ploudalmézeau et Guissény-Plouescat. Les FFI de Lesneven se forment en partie grâce à Aimé Talec[871]. Néanmoins, cette formation dispose de faibles moyens. Ce maquis n'est armé convenablement qu'à partir de la moitié du mois de juillet 1944[872]. C'est l'équipe Horace de la mission Jedburgh qui est à l'origine de l'armement de cette unité[873]. Pour Ploudalmézeau, le groupement de combattants est formé de volontaires. On y retrouve des résistants de Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau et Tréouergoat[874]. Quant aux FFI de Guissény-Plouescat, ils se composent de soldats issus de treize communes du nord de Lesneven[875]. Le recrutement de

864 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p. 161.
865 *Id.*
866 *Id.*
867 *Ibid.,* p. 160
868 *Id.* ; Jean-Luc Leleu, Combattre en dictature, Paris, Perrin, 2022, p. 101.
869 François de Lannoy, « Les maquis bretons », *art.cit.,* p.162
870 *Id.*
871 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant les FFI de Lesneven, https://www.resistance-brest.net/mot25.html, consulté le 07/03/2023.
872 *Id.*
873 Georges-Michel Thomas, Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1935-1945, la Libération,* Brest, la Cité, 1981, p. 187.
874 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant les FFI de Ploudalmézeau https://www.resistance-brest.net/mot33.html, consulté 07/03/2023.
875 *Ibid.,* article concernant les FFI Guissény-Plouescat, https://www.resistance-brest.net/mot11.html, consulté le 07/03/2023.

cette formation est impulsé par les résistants du réseau Alliance, puis après le démantèlement du réseau, par le mouvement Défense de la France. Au soir du 5 août 1944, après les premières consignes d'insurrection, il est possible de comptabiliser environ 105 hommes dans cette formation FFI de Guissény-Plouescat[876]. Concernant les FTP, le Kommando lutte essentiellement contre ceux de Landerneau. Ces derniers ont pour origine le maquis de l'Étoile Rouge, fondé par André Logoguet dans la région de Coat-Bihan à Plonévez-du-Faou[877]. La campagne est la zone privilégiée par les maquisards de cette formation[878]. Les FTP de Landerneau perçoivent de nombreux parachutages, ainsi durant le mois de juillet une compagnie de combat voit le jour sous le nom de Compagnie Corse[879]. Après l'annonce du débarquement, les FTP acceptent de se placer sous les ordres des FFI, mais demandent à conserver leur relative autonomie d'action[880]. Enfin, le Kommando de Landerneau lutte contre des effectifs de Défense de la France. Cette formation est le troisième mouvement breton par son importance numérique[881]. Défense de la France est fondé par deux étudiants parisiens, à la fin de l'année 1940, du nom de Philippe Viannet et Robert Salmon. C'est seulement au cours de l'année 1942 que le mouvement apparaît en Bretagne[882]. Concernant le Finistère, c'est au cours du mois de juillet 1943 que le mouvement se structure solidement[883]. En avril 1944, dans le nord-Finistère, Défense de la France multiplie des actions à l'encontre de l'occupant[884]. Les résistants s'introduisent chez des officiers allemands pour y prendre des papiers ou des armes[885]. Des mairies sont attaquées, afin de dérober des tickets de ravitaillement[886]. Défense de la France fusionne en 1944 avec Libération-Nord pour former le Mouvement de Libération Nationale (à ne pas confondre avec celui de 1941)[887].

L'étude des dépositions des membres du Kommando, qui furent arrêtés à la Libération, permet de démontrer que nombre d'opérations auxquels ils ont pris part ont abouti au démantèlement de maquis. C'est le cas à Quimerc'h, commune de seulement 2 400 habitants, mais

876 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant les FFI de Ploudalmézeau https://www.resistance-brest.net/mot33.html, consulté 07/03/2023 ; article concernant les FFI Guissény-Plouescat, https://www.resistance-brest.net/mot11.html, consulté le 07/03/2023.
877 *Ibid.,* article concernant les FTP, https://www.resistance-brest.net/mot81.html, consulté le 07/03/2023.
878 *Id.*
879 Georges-Michel Thomas, Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1935-1945, la Libération, op.cit.,* p. 157.
880 *Ibid.,* p. 23.
881 Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne, op. cit.,* p. 50.
882 *Ibid.,* p. 49.
883 *Id.*
884 *Id.*
885 *Id.*
886 *Id.*
887 Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance*, Paris, Perrin, 2013, p. 83 ; François-Georges Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, *op.cit.,* p. 386.

avec une présence résistante considérable[888]. Des maquis se forment en 1943 sous la direction de Pierre Bodenant, Yves Autret, Le Gall, Le Foll, Gueguen[889]. Le Kommando de Landerneau mène une opération afin de disloquer le maquis de Pont-de-Buis le 6 ou 7 mai[890]. Cependant, les dépositions ne permettent pas de dresser un bilan de l'opération. L'unité se serait seulement chargée de brûler un maquis vidé[891]. Le 25 mai 1944, un détachement du Kommando de Landerneau accompagne le SD de Rennes lors des opérations de Guéméné-sur-Scorff[892]. L'objectif de ces opérations est d'anéantir les différents maquis aux abords de la région. Les archives permettent de dénombrer la mort de six résistants, ainsi que les blessures et arrestations de nombreux patriotes[893]. Précédemment, j'ai présenté les opérations du Huelgoat et de Scrignac, qui se divisent en deux parties. Huelgoat est une région où se forment et rapidement des troupes agissantes. Ici, des unités Front national et FTP s'organisent tout au long de l'année 1943[894]. D'ailleurs, les Allemands se sont signalés par leur férocité, pillant, incendiant et massacrant de nombreuses personnes[895]. Dans les Côtes-du-Nord, un maquis est présent à Bourbriac[896]. Jean Corre joue un rôle majeur dans le bon déroulement de l'opération montée contre ce dernier[897]. Un dénommé Guillaume Penduff se fait connaître à Landerneau en raison de ses activités résistantes[898]. Jean Corre parvient à entrer en contact avec lui dans un café, en se faisant passer pour un policier landernéen[899]. Le résistant divulgue la présence d'un maquis dans les Côtes-du-Nord. Le 26 mai 1944, l'unité décide d'arrêter Guillaume Penduff[900]. Tout comme en ce qui concerne l'opération contre le maquis de Pont-de-Buis, l'unité est mystérieuse sur celle menée à l'encontre du maquis de Bourbriac. Ce dernier est pillé puis brûlé par l'unité, mais les agents ne communiquent aucune information à propos de potentielles arrestations[901]. Le 24 juin 1944, le Kommando de Landerneau opère avec l'Unité Perrot contre le maquis Saint-Tugdual, situé dans le Morbihan[902]. C'est une région où la Résistance est très active[903]. Les deux unités mènent diverses opérations dans les communes des environs. De surcroît,

888 S.i, *Le Finistère 1940-1944 : l'Occupation allemande, la Résistance, la Libération,* Bouhet, La découvrance, 2004, p. 112.
889 *Id.*
890 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
891 *Id.*
892 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit,* p. 124.
893 *Ibid.,* p. 125-130.
894 Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne, op. Cit.,* p. 58.
895 S.i, *Le Finistère 1940-1944 : l'Occupation allemande, la Résistance, la Libération, op.cit.*, p. 121.
896 ADIV, 215 W 152, interrogatoire de Jean Corre, 30 novembre 1944.
897 *Id.*
898 *Id.*
899 *Id.*
900 *Id.*
901 ADIV, 215 W 152, interrogatoire de Jean Corre, 30 novembre 1944.
902 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op. cit,* p. 124.
903 *Ibid.,* p. 123.

les services allemands ont transformé l'école Sainte-Barbe du Faouet en tribunal militaire[904]. Ce tribunal n'a siégé que trois fois, mais son bilan est lourd[905]. Le 24 juin 1944, 45 prisonniers sont condamnés à mort et exécutés[906]. Le 12 juillet, l'opération Jedburgh amène des prises de contacts entre les Alliés et David, chef résistant du secteur de Scaër[907]. Ces relations sont essentielles, afin d'instruire et encadrer les maquis résistants[908]. David demande un parachutage pour trois maquis composés de 90 hommes[909]. Le 15 juillet 1944, le Kommando attaque le maquis de Coadry, situé à trois kilomètres de Scaër[910]. L'opération menée par l'unité conduit à l'exécution de 18 patriotes[911]. Au Faou, les opérations du Kommando de Landerneau prennent le caractère d'une rafle[912]. Dès octobre 1943, le réseau résistant Vengeance est fortement implanté dans la région[913]. Cependant, en avril 1944, il subit une vague d'arrestations, à la suite d'un parachutage d'armes[914]. Les résistants qui y échappent rejoignent les FTP du Faou, à la suite du démantèlement du réseau Vengeance[915]. Ces derniers sont à l'origine du ravitaillement d'autres maquis bretons, tels ceux du Bot ou du Nivot[916]. Le 20 juillet 1944, le Kommando de Landerneau s'attaque au groupe FTP du Faou, et arrête un dénommé Alexandre Nédélec[917]. Le 22 juillet 1944, l'unité prend la direction du maquis du Bot à Rosnoën, afin de le démanteler[918]. Une fois l'opération achevée, le maquis est brûlé par l'unité[919]. Enfin, le 3 août 1944, le Kommando de Landerneau lance, semble-t-il, sa dernière offensive. Il s'agit de l'opération de Lopérec, au cours de laquelle un dernier maquis est anéanti. Il s'agit du maquis du Nivot, situé aux abords de la forêt du Cranou[920]. Outre les démantèlements présentés ci-dessus, l'unité disloque des maquis dans les localités d'Hanvec, Saint-Méen, Scrignac.

Toutes les missions menées par le Kommando de Landerneau n'aboutissent pas à des démantèlements de maquis. Dans certains cas, l'unité ne retire rien des interrogatoires, quand dans d'autres les informations obtenues sont incorrectes. Les premiers échecs remarquables ont pour

904 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op. cit,* p. 123.
905 *Ibid.,* p. 124.
906 *Id.*
907 Eric Rondel, *Bretagne, Résistance et Libération : été 1944, op.cit.,* p. 63.
908 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, *op.cit.,* p. 282 ; Stéphane Simonnet, *Maquis et maquisards : la Résistance en armes 1942-1943*, *op.cit.,* p. 216.
909 Eric Rondel, *Bretagne, Résistance et Libération : été 1944, op.cit.,* p. 63.
910 ADIV, 215 W 11, procès verbal d'André Geffroy du 15 novembre 1944.
911 SHD, GR28 P6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 septembre 1944.
912 *Ibid.,* interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
913 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Alexandre Nédélec, https://www.resistance-brest.net/article1378.html, consulté le 02/03/2023.
914 *Id.*
915 *Id.*
916 *Id.*
917 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
918 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
919 *Id.*
920 SHD, GR28 P6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 septembre 1944.

origine Édouard Leclerc, lorsque celui-ci divulgue une liste de 44 résistants[921]. Le lieutenant Krüger décide d'arrêter tous les individus qu'elle mentionne[922]. Lors des arrestations, Édouard Leclerc est présent pour signaler le domicile des personnes arrêtées[923]. Hormis le cas de François Pengam, dont j'étudierai le cas ultérieurement, l'unité ne retire rien de ces dénonciations. Leclerc révèle également la présence d'un dépôt d'armes aux abords du cimetière de Landerneau, mais l'unité ne trouve rien[924]. Enfin, le jeune collaborateur informe l'unité de l'existence d'un groupuscule de résistants : des hommes armés se cacheraient près de la carrière du Leck à Landerneau[925]. Encore une fois, l'unité se déplace, mais ne trouve rien de pertinent[926]. Toutes les opérations initiées à partir des informations de Leclerc sont une perte de temps pour l'unité. D'autres missions menées par le Kommando aboutissent au même résultat. À la fin du mois de mai se déroule l'affaire Dos[927]. La provenance des informations concernant ce résistant n'est pas identifiable malgré le dépouillement des archives. Gabriel Poquet, Jean Corre et des soldats de l'unité se rendent au domicile du résistant Dos[928]. Le suspect est arrêté, puis conduit à la *kommandantur* et relâché après une détention de trois jour : les informations qu'il a divulguées sont jugées insuffisantes[929] . D'autres formes d'échecs apparaissent quand on étudie le Kommando. Parfois, l'unité ne parvient pas à appréhender les résistants qu'elle doit arrêter. Lors de l'affaire Provostic évoquée précédemment, Louis Bodiger ne parvient pas à être appréhendé par l'unité[930]. Le Kommando de Landerneau se rend à Lannilis le 31 mai, afin d'investir le domicile du résistant[931]. À son arrivée sur les lieux, l'unité aperçoit un car sortir du garage, et tire sur le véhicule[932]. Toutefois, une fois celui-ci neutralisé, ce sont les chauffeurs de Louis Bodiger qui sont arrêtés[933]. Les deux hommes permettent au Kommando d'avoir accès au domicile du résistant[934]. Les agents de l'unité se retrouvent face à une femme âgée et une jeune femme alitée[935]. Le résistant a eu le temps de s'enfuir et ne sera jamais retrouvé par le Kommando. Louis Bodiger n'est pas le seul résistant ayant eu l'opportunité d'échapper au Kommando. Le 4 mai 1944, l'unité lance une opération à Sizun contre Le Bihan, René Fily, et Le

921 ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944.
922 *Id.*
923 *Id.*
924 *Id.*
925 *Id.*
926 *Id.*
927ADIV., 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
928 *Id.*
929 *Id.*
930 *Id.*
931 *Id.*
932 *Id.*
933 *Id.*
934 ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944 ; 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
935 *Id.*

Roux, au domicile desquels elle est conduite par Jean Corre[936]. Toutefois, le déplacement du Kommando se solde par un échec. Les trois résistants ne sont pas appréhendés, puisqu'ils ont eu le temps de fuir. Les deux sœurs du dénommé Le Roux sont arrêtées, mais relâchées par l'unité[937]. Parfois, ce sont les interrogatoires menés par l'unité qui se soldent par des échecs. Précédemment, j'ai étudié étudié l'affaire Bellon, individu soupçonné de faire partie de la Résistance. De plus, Bellon préméditerait des actions à l'encontre de certains agents du Kommando. Après un interrogatoire, l'unité libère le potentiel résistant, en raison du manque de preuves[938]. Le second échec lié aux interrogatoires est celui d'une dénommée Gac. Dans l'intention d'interpeler cette femme, l'unité se rend à Lesneven à la fin du mois de juillet[939]. À la suite de l'interrogatoire, le Kommando estime que les informations récoltées ne sont pas importantes. D'autres échecs liés aux interrogatoires peuvent être mentionnés, il s'agit des affaires des filles de Beuzec-Conq ou de Francine Raignant. J'ai présenté plus haut les opérations liées à ces deux affaires. Dans certains cas, ce sont les indicateurs qui sont à l'origine de l'échec du Kommando de Landerneau. Lors de l'affaire Aguillon, qu'il n'est pas possible de dater, une femme se présente à la *Kommandantur*, afin d'informer l'unité sur la Résistance landernéenne[940]. Yves Aguillon, le fils de l'informatrice, apporte son soutien à l'unité lors de quelques missions[941]. Ainsi, il participe à l'affaire Cloarec[942]. Néanmoins, le Kommando de Landerneau juge les informations transmises par la famille Aguillon inutiles[943]. De surcroît, Yves Aguillon quitte rapidement Landerneau, puisqu'il est déporté dans un service allemand à Commentry[944]. Enfin, certaines opérations du Kommando de Landerneau sont des échecs relatifs. C'est notamment le cas de l'opération Huelgoat-Scrignac du 9 juillet 1944. Cette opération est qualifiée de fiasco par Schaad[945]. La mission n'est pourtant pas totalement un échec, puisque nous avons vu que l'unité a arrêté quatre résistants. Cependant, l'objectif initial de l'opération n'est pas rempli par le Kommando : l'unité souhaitait mettre la main sur le complice présumé de l'assassin de l'abbé Perrot.

En définitive, l'unité bénéficie d'un contexte favorable lors de sa lutte contre la Résistance. La désunion et l'armement tardif des maquis permettent à l'unité d'avoir un impact conséquent sur

936 ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944 ; 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
937 *Id.*
938 ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944.
939 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
940 *Ibid.,* audition de Jean Corre, 26 septembre 1944.
941 *Id.*
942 *Id.*
943 *Id.*
944 *Id.*
945 215 W 11, procès verbal d'André Geffroy, 15 novembre 1944.

une courte période. Ainsi, le Kommando de Landerneau est le nom d'une structure efficace et violente, malgré certains échecs.

B) Les résistants majeurs arrêtés

Outre les maquis démantelés, le second indicateur permettant de mesurer l'impact de l'unité est le profil des résistants neutralisés. Parfois, le Kommando de Landerneau appréhende des résistants occupant des postes importants. Les services de police allemands en France occupée enregistrent d'importants succès[946]. Les arrestations ont pour objectif de neutraliser les principaux représentants de la Résistance[947]. Tous les mouvements ont été touchés par des vagues d'arrestations qui contribuent à fragiliser la Résistance[948].

L'activité du Kommando de Landerneau débute le 17 avril 1944, avec l'arrestation de quatre résistants. Le premier que l'on peut mentionner est Jean Sizorn. Au début de la Seconde Guerre mondiale, Sizorn est trop jeune pour être mobilisé[949]. Au cours de l'année 1942, il entre en relation avec des Landernéens qui souhaitent agir contre l'occupant[950]. Ainsi, en 1943, la formation FTP Lambert se forme à l'initiative d'anciens militaires du 48e régiment d'infanterie[951]. Jean Sizorn est nommé chef du groupe, il se charge du recrutement et de son organisation[952]. Afin de s'armer, le groupe Lambert multiplie les vols[953]. De plus, des sabotages ferroviaires sont perpétrés par le groupe, notamment à Landerneau et Quimper[954]. L'action du groupe Lambert ne passe pas inaperçue en Bretagne. Le 15 avril 1944, un envoyé du SD de Rennes se présente à la *Kommandantur* de Landerneau[955]. Munie de ses informations, la *Kommandantur* informe le Kommando de Landerneau qui mène donc sa première opération : outre Jean Sizorn, trois autres résistants du groupe Lambert sont arrêtés[956]. Il s'agit des dénommés André Milour, Henri Bourhis et Alain Daniel[957].

946 Fabrice Grenard, *La traque des résistants, op.cit.,* p. 16.
947 *Id.*
948 *Ibid.,* p. 17
949 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Sizorn, https://www.resistance-brest.net/article2227.html, consulté le 22/03/2023.
950 *Id.*
951 *Id.*
952 *Id.*
953 *Id.*
954 *Id.*
955 *Id.*
956 *Id.*
957 *Ibid. ;* article concernant André Millour, https://www.resistance-brest.net/article2655.html ; article concernant Henri Bourhis, https://www.resistance-brest.net/article2232.html ; article concernant Alain Daniel, https://www.resistance-brest.net/article2237.html, consultés le 22/03/2023.

À ces arrestations se joint la recherche d'un dénommé Albert Keryell. En juin 1941, ce résistant est employé à l'arsenal de Brest, mais réside à Landerneau[958]. En 1943, il est contacté par le réseau Cohors-Asturies[959]. Il est demandé au résistant de devenir un agent de renseignements concernant les mouvements des sous-marins, ainsi que leurs réparations, chargements et identifications[960]. Le 17 avril 1944, Albert Keryell est arrêté par l'unité à son domicile[961].

Le troisième résistant que l'on peut mentionner se nomme Henri Provostic. Plus haut, j'ai eu l'occasion de mentionner ce résistant, afin de montrer comment le Kommando opère avec le SD de Brest. Le parcours du résistant lui permet un ancrage dans la commune de Ploudalmézeau. En 1930, Henri Provistic devient notaire, puis en 1941 il est adjoint au maire de Ploudalmézeau[962]. La date d'entrée en Résistance de cet homme n'est pas connue. Henri Provostic se différencie par le travail de recrutement qu'il mène, et qui est en partie possible grâce à sa notoriété et sa connaissance du maillage rural. Henri Provostic détient le poste de responsable cantonal de la Résistance[963]. C'est grâce à ses actions que le bataillon FFI de Ploudalmézeau voit le jour[964]. Outre le recrutement, la propagande et la collecte de renseignements, Henri Provostic planifie la fabrique de faux papiers[965]. Ainsi, les réfractaires au STO sont dissimulés, puis deviennent des recrues potentielles. L'arrestation d'Henri Provostic a lieu le 26 mai 1944[966]. Ultérieurement, nous étudierons le devenir des résistants, ainsi nous verrons le sort réservé par l'unité à ce résistant. L'étude du profil d'Henri Provostic, amène à se pencher sur celui de Paul Fonferrier. En effet, j'ai indiqué plus haut qu'Henri Provostic et Paul Fonferrier ont été dénoncés par Jean Le Puloc'h. Paul Fonferrier se distingue par sa carrière militaire. En 1934, il est promu lieutenant-colonel et colonel en 1938[967]. Lors de la déclaration de guerre, Fonferrier se trouve en Syrie, où il commande un régiment d'infanterie coloniale[968]. Lors de la débâcle en juin 1940, une partie de son unité décide de poursuivre le combat avec de Gaulle[969]. Cependant, la troupe de Fonferrier est également composée de déserteurs, qu'il n'arrive pas à convaincre de continuer la guerre[970]. Ainsi, il est relevé de son commandement et

958 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Louis Keryell https://www.resistance-brest.net/article4043.html, consulté le 22/03/2023.
959 *Id.*
960 *Id.*
961 *Id.*
962 *Ibid.,* article concernant Henri Provostic, https://www.resistance-brest.net/article3096.html, consulté le 22/03/2023.
963 *Id.*
964 *Id.*
965 *Id.*
966 *Id.*
967 *Ibid.,* article concernant Paul Fonferrier, https://www.resistance-brest.net/article2490.html, consulté le 22/03/2023.
968 *Id.*
969 *Id.*
970 *Id.*

rapatrié en France[971]. En 1941, Paul Fonferrier est désigné pour servir en Indochine comme général de brigade. Toutefois, en décembre 1941, il fait valoir ses droits à la retraite, et se retire avec sa famille à Landunvez[972]. Au second semestre 1943, Henri Provostic décide de le contacter[973]. Fonferrier accepte de travailler avec Henri Provostic, afin d'occuper un poste de commandement[974]. Paul Fonferrier est nommé chef militaire et détient la tâche d'organiser la hiérarchie militaire et les unités combattantes résistantes[975]. Tout comme Henri Provostic, le chef militaire de la Résistance est arrêté le 26 mai 1944[976].

François Talec est également un résistant appréhendé par l'unité, qui se remarque grâce à son parcours militaire. Lors de la Grande Guerre, il est mobilisé, afin de servir dans l'infanterie[977]. La Première Guerre mondiale permet au futur résistant de gravir les échelons. Ainsi, il passe du grade de seconde classe à celui de lieutenant[978]. Au début de la Seconde Guerre mondiale, François Talec n'est pas mobilisé[979]. Au courant de l'année 1943, lui est proposé de contrôler le canton de Lesneven-Ploudaniel, avec le poste de chef cantonal de la Résistance[980]. François Talec joue de sa profession d'enseignant pour mener des recrutements auprès de ses anciens élèves[981]. Il faut attendre le mois de mars 1944 pour que le groupe cantonal FFI de Lesneven apparaisse[982]. La direction de cette formation est attribuée à François Talec. Le résistant doit former un groupe dédié à l'action immédiate et prévoir la création d'un maquis dans son secteur[983]. Après sa dénonciation à la *Geheime Feldpolizei*, François Talec est appréhendé par l'unité le 2 juin 1944[984].

Au cours de l'étude, nous avons abordé la liste des suspects liés à l'assassinat de l'abbé Perrot. Le nom de Jean Séac'h se trouve sur cette liste. Le 9 juillet 1944, l'unité se déplace à Huelgoat et arrête le résistant[985]. Jean Séac'h est membre des FFI depuis le premier juin 1944[986]. Il

971 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Paul Fonferrier, https://www.resistance-brest.net/article2490.html, consulté le 22/03/2023.
972 *Id.*
973 *Id.*
974 *Id.*
975 *Id.*
976 *Id.*
977 *Ibid.,* article concernant Aimé Talec*,* https://www.resistance-brest.net/article3101.html, consulté le 22/03/2023.
978 *Id.*
979 *Id.*
980 *Id.*
981 *Id.*
982 *Id.*
983 *Id.*
984 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 septembre 1944.
985 ADIV, 215 W 26, déposition de François Séac'h, 20 décembre 1944.
986 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Aimé Talec, https://www.resistance-brest.net/article3101.html, consulté le 22/03/2023.

participe aux tentatives de parachutages dans la région du Huelgoat et se charge de l'instruction des nouvelles recrues[987].

Lors de l'opération de Saint-Méen Trégarantec, l'unité parvient à appréhender le résistant brestois Jean Berlivet. Le 14 janvier 1944, Jean Berlivet intègre l'Armée Secrète, qui se joint aux FFI ultérieurement[988]. Ce résistant mène de multiples actions de propagandes, notamment pour permettre à sa formation de recruter des volontaires[989]. Il occupe également le poste d'agent de liaison et de renseignement pour ses supérieurs. Il parvient à échapper à une vague d'arrestations qui touche Brest et prend la direction de Lesneven[990]. Jean Berlivet fait partie des réfugiés brestois qui se dirigent vers une ferme inhabitée de Saint-Méen à Kérougon[991]. À la suite des dénonciations de Jean Cavalloc, l'unité est mise sur la piste de l'existence d'un maquis à Kérougon. Ainsi, débute l'opération Saint-Méen expliquée plus haut.

Parfois, certains résistants ne bénéficient pas de circonstances favorables, c'est notamment le cas d'Alexandre Nédélec. Affilié au mouvement Vengeance en octobre 1943, il a un frère qui lui, est résistant dans les FTP d'Hanvec[992]. Initialement, c'est le frère d'Alexandre Nédélec qui est recherché par le Kommando de Landerneau. Ce dernier participe à l'organisation et au ravitaillement des maquis du Bot et du Nivot, dont les démantèlement ont déjà été évoqués[993]. Toutefois, l'unité ne parvient pas à mettre la main sur le frère d'Alexandre Nédélec, alors c'est la femme de ce dernier qui est arrêtée[994]. Le 20 juillet 1944, l'unité arrête Alexandre Nédélec en lieu et place de son frère[995]. Alexandre Nédélec est transféré au siège de l'unité afin d'y être interrogé[996].

Précédemment, nous avons abordé l'affaire de la famille Riou de Lesneven. Jean Riou est un résistant important de sa région en raison des actions qu'il mène. Jean Riou rejoint Défense de la France en août 1943[997]. Son rôle est majeur, puisqu'il participe à la diffusion de propagande en

987 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Aimé Talec, https://www.resistance-brest.net/article3101.html, consulté le 22/03/2023.
988 *Ibid.,* article concernant Jean Berlivet, https://www.resistance-brest.net/article2048.html, consulté le 22/03/2023.
989 *Id.*
990 *Id.*
991 ADIV, 215 W 26, déposition d'Albert Begot, 6 janvier 1945.
992 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Aimé Talec, https://www.resistance-brest.net/article3101.html, consulté le 22/03/2023 ; ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944.
993 *Id.*
994 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
995 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Aimé Talec, https://www.resistance-brest.net/article3101.html, consulté le 22/03/2023.
996 GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 septembre 1944.
997 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Riou, https://www.resistance-brest.net/article3459.html, consulté le 22/03/2023.

faveur de la Résistance[998]. Il est également à l'origine du recrutement de plusieurs résistants[999]. Lors de la formation des groupements cantonaux de la Résistance, il organise un bataillon FFI de Lesneven[1000]. Ses filles sont mises à contribution pour la confection de brassards[1001]. Il est également en relation avec François Talec présenté plus haut[1002]. L'arrestation de la famille Riou se déroule le 2 juin 1944[1003]. Au cours de cette arrestation, un autre résistant important est appréhendé. Il s'agit d'Yves Pellenec, ancien militaire ayant rejoint la Résistance en novembre 1943[1004]. Son profil intéresse les chefs des groupements locaux, afin de former militairement les jeunes recrues[1005]. Ainsi, il rejoint le mouvement Défense de la France sous les ordres de François Talec[1006]. Outre ses missions d'instruction, le recrutement militaire de la formation lui est confié[1007]. Courant mars 1944, la région de Lesneven parvient à obtenir une livraison d'armes[1008]. Ainsi, le mouvement de François Talec s'incorpore aux FFI de Lesneven et commence des insurrections dans la localité de Saint-Méen[1009].

À propos de François Pengam, l'unité appréhende ce résistant grâce à Édouard Leclerc. François Pengam est un résistant de Landerneau qui se fait repérer pour de nombreux sabotages[1010]. Il appartient au groupe FTP dirigé par Jean Sizorn[1011]. Initialement, l'unité appréhende le père de François Pengam[1012]. Toutefois, le 21 mai 1944, François Pengam est arrêté aux alentours de 8h du matin[1013].

998 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Riou, https://www.resistance-brest.net/article3459.html, consulté le 22/03/2023.
999 *Id.*
1000 *Id.*
1001 GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 septembre 1944 ; ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944.
1002 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Riou, https://www.resistance-brest.net/article3459.html, consulté le 22/03/2023.
1003GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 6 septembre 1944.
1004*Id.*
1005 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Riou, https://www.resistance-brest.net/article3459.html, consulté le 22/03/2023.
1006 *Id.*
1007 *Id.*
1008 *Id.*
1009 *Id.*
1010 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1944.
1011 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Jean Sizorn, https://www.resistance-brest.net/article2227.html, consulté le 22/03/2023 ; Biger Brewalan, Sudre René-Pierre, *Les fusillés du Finistère : 1940-1944*, Mémoire de master, Université de Bretagne Occidentale, 2011, p. 177.
1012 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1944.
1013 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 19 octobre 1944.

André Logoguet est le dernier résistant arrêté et se distinguant par son parcours. Ce résistant dispose d'une formation de marin et embarque sur divers navires en France[1014]. En juin 1943, il rejoint l'arsenal de Brest[1015]. C'est à ce moment qu'il est recruté au sein des FTP brestois[1016]. En plus de distribuer la presse clandestine, Logoguet prend part à des sabotages avec les groupes FTP Lambert et Giloux[1017]. Le SD de Rennes reçoit une dénonciation de la part d'Émile Guilcher[1018]. Ainsi, le service allemand décide de mener une enquête à l'encontre d'André Logoguet[1019]. Le 17 avril 1944, le Kommando de Landerneau se lance à sa recherche[1020]. Cependant, l'unité parvient seulement à appréhender sa femme[1021].

Le dépouillement des archives permet de faire émerger les noms d'individus ayant été appréhendés, mais dont les parcours semblent moins remarquables : Théophile Lecuyer ; Corentin, de Telgruc ; Page, de Landerneau ; Le Lann et Corre, de Landerneau, Auguste Aberguille ; Henri Sévère ; Yves Guyomarc'h ; Antoine Aubry ; Lili Guillou ; Louis Thépault ; Henri Lagadec ; René Duigou ; Lisette Floch'lay ; les frères Savina, de Confort ; une dénommée Jeanette ; Claude Stéphan ; Louise de Justissou ; Le Gall, de Brest ; Marcel le Coz ; Armand Henry ; les frères Henaff ; Lucien Liard ; Quéau ; Boudenec ; Salaun ; Arsène Roignant. Parmi eux, Henri Sévère est exécuté par le Kommando, Marcel le Coz ainsi qu'Armand Henry sont envoyés au SD de Brest[1022]. Les autres individus arrêtés par le Kommando sont libérés. Il est envisageable que la liste proposée ne soit pas exhaustive. Cette dernière est issue des dépositions dont on sait les limites, exposées en introduction de cette étude.

En définitive, le profil des résistants arrêtés par l'unité démontre l'impact de cette dernière. Certains occupent des postes majeurs au sein de la Résistance. On retrouve des responsables cantonaux, des chefs de groupe, des commandants militaires ou encore des individus chargés de la fabrique de faux papiers.

1014 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant André Lagoguet, https://www.resistance-brest.net/article1922.html, consulté le 22/03/2023.
1015 *Id.*
1016 *Id.*
1017 *Id.*
1018 *Id.*
1019 *Id.*
1020 *Id.*
1021 *Id.*
1022 SHD, GR28 P 6 98, déclaration d'Yves Guyomarc'h, 25 septembre 1944 ; Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Marcel le Coz, https://www.resistance-brest.net/article4477.html, consulté le 22/03/2023.

C) Le devenir des résistants arrêtés

Au cours de cette partie, j'étudierai le sort réservé aux résistants appréhendés par l'unité. Nous verrons qu'en fonction du profil, le devenir du résistant diverge. Ce sera également l'occasion d'aborder d'autres échecs du Kommando de Landerneau.

Plusieurs documents sur les crimes de guerre évoquent les ordres d'Hitler datant du 7 juillet 1944[1023]. Pour le Führer, les terroristes et suspects sont à liquider[1024]. Cette tendance s'amplifie logiquement après l'annonce du débarquement. Ainsi, les cours spéciales sont supprimées en raison de leur manque d'efficacité[1025]. L'attentat du 20 juillet 1944 à l'encontre d'Hitler est également un accélérateur de l'impitoyabilité de ce dernier[1026]. Les résistants appréhendés par les services de polices allemands doivent être exécutés[1027]. C'est également un moyen d'empêcher les attaques de parachutistes aux endroits où sont emprisonnés les résistants[1028]. Le bilan de la répression à l'encontre de la Résistance est lourd. Au total, pour l'ensemble des zones nord et sud, la répression allemande entraîne la condamnation à mort de 2 500 personnes[1029]. À ce chiffre s'ajoute le meurtre d'environ 15 000 personnes lors des interventions contre les maquis[1030]. Quant au nombre de déportés liés à la répression, ils représentent 62 000 prisonniers[1031].

L'étude des dépositions des membres du Kommando permet de distinguer quatre sorts réservés aux résistants. Lorsque l'unité parvient à en appréhender un, il est incarcéré à la prison Colleville de Landerneau. Ce manoir est utilisé pour interroger les résistants et réaliser les réunions hebdomadaires[1032]. Il est également envisageable que ce lieu soit utilisé pour l'exécution de certains résistants. Parfois, les résistants arrêtés par l'unité sont transférés au SD de Brest. Après un interrogatoire à Bonne-Nouvelle en Kérinou, dans la majorité des cas, lui succède une incarcération à la prison de Pontaniou[1033]. Le transfert dans cette prison n'est rien d'autre que la mort. Une partie des résistants sont jugés sur place en conseil de guerre et exécutés dans la foulée[1034]. Lors de la

1023 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 131.
1024 *Id.*
1025 *Id.*
1026 Mathilde Aycard, Pierre Vallaud, *Allemagne IIIe Reich : histoire-encyclopédie*, Paris, Perrin, 2008, p. 218.
1027 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op.cit.,* p. 131.
1028 *Id.*
1029 Fabrice Grenard, *La traque des résistants, op.cit.,* p. 16.
1030 *Id.*
1031 *Id.*
1032 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Jean Corre, 5 septembre 1944.
1033 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
1034 *Id.*

déclaration du siège de Brest en août 1944, les prisonniers sont enlevés par les Allemands[1035]. Ainsi, les deux, trois et sept août 1944, les résistants présents dans la prison de Pontaniou sont exécutés[1036]. Une partie des corps sont retrouvés en 1945 puis en 1962, mais d'autres demeurent introuvables[1037]. Un second transfert est possible, mais cette fois en direction du SD de Rennes. Les résistants sont incarcérés au camp Margueritte et certains prennent la direction de l'Allemagne[1038]. Enfin, une dernière issue existe pour les résistants appréhendés par l'unité. Il s'agit d'une exécution sommaire à la suite d'une opération achevée.

Parmi les résistants cités au cours de l'étude, André Millour ; Théophile Lécuyer ; Jean Séac'h ; Paul Fonferrier ; Alexandre Nédélec ; Henri Bourhis ; Alain Danniel ; Albert Keryell ; Roger Bothuan ; François Pengam ; Moutier sont transférés à Pontaniou et exécutés sur place après leur jugement[1039]. D'autres sont transférés à Pontaniou, puis de Brest prennent la direction de Rennes, afin de rejoindre l'Allemagne, ce sont Henri Provostic ; Aimé Talec ; Jean Riou ; Yves Pellenec ; Guillaume Penduff[1040]. Parmi ces cinq résistants, seulement Yves Pellenec et Guillaume Penduff parviennent à rester en vie[1041]. Le débarquement des Alliés en Normandie et l'avancée des troupes vers Rennes forcent les Allemands à rassembler les détenus du camp Margueritte et de la prison Jacques Cartier[1042]. De Rennes, deux convois sont prévus à destination de Belfort en prévision d'une déportation[1043]. Le 26 août 1944, Yves Pellenec arrive au camp de concentration de Natzweiler-Struthof[1044]. Yves Pellenec est transféré dans divers camps, notamment ceux de Dachau, d'Allach, Neuengamme, Ladelund et Meppen-Versen[1045]. En raison de son état de santé, le résistant est libéré le 29 avril 1945 et rapatrié en France[1046]. Quant à Guillaume Penduff, il fait partie d'un

1035 ADF, 208 J 20, des restes de résistants exhumés à Brest, *Ouest-France* du 17 mai 1962.
1036 *Id.*
1037 *Id.*
1038 DCAJM, synthèse secrète sur l'organisation Sipo-SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.
1039 *Id.* ; ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945 ; Georges-Michel Thomas, Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1935-1945, la Libération, op.cit.,* p. 25 ; Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Albert Keryell, https://www.resistance-brest.net/article806.html, consulté le 22/03/2023.
1040 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945 ; Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Aimé Talec, https://www.resistance-brest.net/article3101.html ; *Ibid.,* article concernant Jean Riou, https://www.resistance-brest.net/article3459.html ; *Ibid.,* article concernant Yves Pellennec, https://www.resistance-brest.net/article3369.html ; *Ibid.,* article concernant Guillaume Penduff, https://www.resistance-brest.net/article1228.html, consultés le 22/03/2023.
1041 *Id.*
1042 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Yves Pellennec https://www.resistance-brest.net/article3369.html, consulté le 22/03/2023.
1043 *Id.*
1044 *Id.*
1045 *Id.*
1046 *Ibid.,* article concernant Guillaume Penduff, https://www.resistance-brest.net/article1228.html, consulté le 22/03/2023.

convoi qui part en direction de Redon le 3 août 1944[1047]. Le 4 août, Guillaume Penduff parvient à s'évader du train qui le dirige vers Segré[1048]. En ce qui concerne Jean Berlivet, Louis Thépault, Louis Berthou, Jean Gouriou, François Kerbrat, Jean-Pierre Lamandé, Jean Le Bris, Robert Le Page, Jospeh Nicolas, le fils Cevaer, ils sont exécutés sommairement par l'unité[1049].

Toutefois, certaines arrestations du Kommando de Landerneau se soldent par des échecs. Le premier que l'on peut mentionner concerne Edmond Pochon. L'identification du résistant a été permise grâce à la liste de suspects transmise par Édouard Leclerc à Schaad[1050]. Edmond Pochon entre en résistance en août 1943[1051]. Son activité consiste à prendre part au service de renseignement et aux distributions de tracts et journaux[1052]. Le 21 mai 1944, il est arrêté par le Kommando. Toutefois, l'unité le libère en raison d'un manque de preuves à son encontre[1053]. Lors de l'opération Saint-Méen Trégarantec, l'unité souhaite appréhender Pierre Hagnéré. Il devient résistant en février 1944 et prend part aux FFI de Ploudalmézeau[1054]. Son activité au sein de la formation est méconnue[1055]. Lorsqu'une fusillade se déclenche entre le Kommando et les maquisards de Saint-Méen, Pierre Hagnéré parvient à prendre la fuite[1056]. Enfin, le 6 juin 1944, lors des diverses rafles, Edmond Beausseret est appréhendé par l'unité[1057]. Son premier interrogatoire se déroule dans un manoir de Trouzilit à Tréglonou[1058]. Ensuite, le maquisard est amené en direction de Brest pour la poursuite des procédures[1059]. Les preuves compromettantes à son encontre ne sont pas suffisantes[1060]. Ainsi, le résistant évite un transfert à Rennes en prévision d'une déportation.

Afin de mesurer l'impact du Kommando de Landerneau, il est intéressant de comparer son activité avec celle de l'Unité Perrot. Ces deux formations dépendent de services distincts, mais opèrent dans la même région. Toutefois, certaines différences apparaissent lorsque l'on compare ces

1047 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Guillaume Penduff, https://www.resistance-brest.net/article1228.html, consulté le 22/03/2023.
1048 *Id.*
1049 SHD, GR28 P 6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944 ; ADIV, 215 W 26, listes des victimes de l'opération Saint-Méen-Trégarantec, 6 janvier 1945.
1050 ADIV, 215 W 89, déposition d'Herbert Schaad, 15 décembre 1944.
1051 Mémoire des résistants et FFI de l'arrondissement de Brest, article concernant Edmond Pochon, https://www.resistance-brest.net/article2002.html, consulté le 22/03/2023.
1052 *Id.*
1053 *Id.*
1054 *Ibid.*, article concernant Pierre Hagnéré, https://www.resistance-brest.net/article1856.html, consulté le 22/03/2023.
1055 *Id.*
1056 *Id.*
1057 *Ibid.,* article concernant Edmond Beausseret*,* https://www.resistance-brest.net/article1078.html, consulté le 22/03/2023.
1058 *Id.*
1059 *Id.*
1060 *Id.*

deux formations. L'Unité Perrot se compose d'environ soixante-dix à quatre-vingts soldats, alors que le Kommando de Landerneau dispose seulement d'une trentaine d'hommes[1061]. De surcroît, l'Unité Perrot opère avec une vingtaine de membres du Groupe d'action du PPF, une douzaine d'hommes de la *Selbstschutspolizei*[1062]. À ces formations dépendantes du SD de Rennes, il faut ajouter une coopération avec la Milice française et le groupe de Vissault de Coëtlogon[1063]. Au cours cette étude, nous avons vu que le Kommando coopère avec certains de ces services, toutefois cela concerne une minorité d'opérations, qui sont les suivantes : Guéméné-sur-Scorff, Scrignac, Scaër, Lopérec. De plus, l'Unité Perrot divise sa formations en plusieurs groupuscules éparpillés dans l'ensemble de la Bretagne[1064]. Avec une implantation étendue, l'Unité Perrot devance naturellement le Kommando dans la lutte contre les patriotes. Concernant l'Unité Perrot, il est impossible d'assurer le nombre exact des victimes. En 1960, Olier Mordrel se vente de l'activité de la formation Perrot, et comptabilise environ 200 exécutions[1065]. Quant à l'ouvrage de Kristian Hamon, ce dernier recense environ 350 victimes[1066]. Pour mesurer l'impact du Kommando de Landerneau, il faut additionner les résistants exécutés, ainsi que ceux transférés aux différents SD. Les résistants transférés aux différents SD ont assurément comme devenir la mort. Avec une trentaine d'opérations, le Kommando de Landerneau est à l'origine de la disparition d'environ soixante deux résistants[1067]. Ce nombre se compose de 44 exécutions et de 18 transferts de résistants[1068]. Cependant, ces disparitions sont à prendre avec circonspection, puisqu'elles sont issues des dépositions. Dans la troisième partie, j'étudierai les stratagèmes établis par les agents de l'unité pour amoindrir les charges à l'encontre du Kommando. Ainsi, il est plausible que l'impact de l'unité soit plus important que celui proposé à la suite de l'étude des archives.

En définitive, ce chapitre permet de mesurer l'impact de l'unité. Le Kommando de Landerneau, grâce aux profils neutralisés, affaiblit la Résistance finistérienne. Néanmoins, des échecs sont notables, que ce soit lors du démantèlement de maquis ou concernant le sort réservé aux résistants.

1061 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, *op. cit.,* p. 521.
1062 *Id.*
1063 *Id.*
1064 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand, op. cit.,* p. 102-152.
1065 Carney Sébastien, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, *op. cit.,* p. 522.
1066 Kristian Hamon, *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand,* Fouesnant, Yoran Embanner, 2004. Estimation obtenue après l'addition des victimes.
1067 Ce nombre est obtenu après l'étude des archives présentées au cours de l'étude.
1068 *Id.*

Conclusion partie II

Cette seconde partie a permis de montrer que le Kommando de Landerneau est le nom d'une unité impitoyable et violente. Les agents bretons du Kommando multiplient des infiltrations au sein de la Résistance. L'impact de l'unité repose en partie sur ces infiltrations. Elles sont nécessaires pour démanteler efficacement les maquis de résistants. L'étude a également souligné l'utilisation des rafles et des fusillades pour vaincre la Résistance. L'impitoyabilité de l'unité caractérise également les interrogatoires. Durant ces derniers, le Kommando utilise diverses formes de violences physiques et psychiques. De cette façon, l'unité parvient à lancer de nombreuses opérations à la suite d'interrogatoires. De surcroît, très peu de résistants appréhendés parviennent à échapper à la mort. Outre les méthodes pratiquées, le Kommando de Landerneau opère lors d'un contexte qui lui est favorable. La Résistance est présente en Bretagne, mais n'est pas unifiée et convenablement armée. Ainsi, le Kommando de Landerneau peut neutraliser des résistants importants du Finistère. Cependant, il faut nuancer l'impact de l'unité. En seulement 109 jours d'activité, l'impact du Kommando est évidemment moindre que celui d'autres formations paramilitaires. En Bretagne, l'Unité Perrot devance nettement le Kommando de Landerneau. Enfin, comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, l'unité ne se distingue pas par un aspect singulier. Les infiltrations sont une menace récurrente pour la Résistance. Les violences et les tortures pratiquées par l'unité font partie de l'univers maquisards. Enfin, l'unité n'est pas la seule formation à être impitoyable quant au devenir des maquisards.

Troisième partie :
L'extinction du Kommando de Landerneau

Cette dernière partie se compose de deux chapitres, au cours desquels seront étudiés la fin de l'unité et l'empreinte de cette dernière. Lors de la débâcle allemande du 6 août 1944, l'activité de l'unité prend fin. Ainsi, les agents doivent fuir et disposent d'une liberté de mouvement. Deux groupuscules se forment, le premier est composé d'agents et soldats de l'unité se réfugiant dans le Finistère, puis le second incorpore l'Unité Perrot. J'aborderai également les arrestations et les conditions de détention des agents. Lors du second chapitre, j'appréhenderai l'oubli relatif qui caractérise le Kommando en relation avec les jugements des agents. Au cours de leur procès, certains agents se distinguent par une forme de roublardise. C'est une façon d'obtenir des peines moins lourdes. Naturellement, cela réduit l'empreinte laissée par le Kommando de Landerneau. Enfin, le lien qui unit les agents bretons du Kommando et les acteurs du mouvement breton, est à l'origine de l'oubli relatif de l'unité. En raison d'intérêts communs, les agents du Kommando et les acteurs du mouvement breton s'accordent sur un récit qui s'inscrit dans l'histoire nébuleuse de l'unité.

VI- La fin du Kommando de Landerneau

A) Le repli de l'unité de Brest dans la Presqu'île de Crozon

L'instant où les autorités d'occupation mettent la main sur les collaborateurs s'apparente à leur humiliation[1069]. Celle-ci est comparable au moment où les soldats se rendent à l'adversaire[1070]. La *Wehrmacht* ne considérait pas les résistants comme des membres d'une armée régulière[1071]. Ainsi, lors de leur arrestation, les collaborateurs développent un sentiment de peur quant à une similarité de traitement[1072]. Un premier groupuscule quitte Landerneau en direction de Brest puis de Crozon. Je tâcherai d'expliquer pourquoi cet itinéraire est choisi.

L'introduction de cette étude souligne le basculement concernant la maîtrise du territoire occupé. Cette non-maîtrise est également vérifiable lors du débarquement. Dans un premier temps, le contre-espionnage allemand n'est pas en mesure de déterminer le lieu du débarquement[1073]. Les Allemands interceptent des échanges qui le situent potentiellement à Cherbourg, Dieppe, le Havre, en Bretagne ou en Vendée[1074]. De surcroît, des commandos alliés s'engagent en mai pour prendre des plages à l'est de Calais et dans la baie de la Somme[1075]. Cependant, à partir de février 1944, la Bretagne et la Normandie deviennent des préoccupations pour Hitler[1076]. Ces deux régions sont menacées puisqu'elles disposent de ports majeurs et de têtes de ponts[1077]. Entre la mi-février et la fin avril, le dispositif de protection de ces deux régions se consolide, d'autant plus que les Alliés étendent des forces aéroportées dans le sud-ouest de l'Angleterre[1078]. L'Allemagne envoie 700 pièces antiaériennes en Bretagne puis en Normandie[1079]. Néanmoins, la pression retombe du côté allemand et une invasion alliée n'est envisagée qu'à partir de la moitié du mois de juin[1080]. L'annonce à la radio de l'offensive alliée n'est pas prise au sérieux par les dirigeants allemands[1081].

1069 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours*, Paris, Galimard, 2018, p. 111.
1070 *Id.*
1071 *Id.*
1072 *Id.*
1073 Jean-Luc Leuleu, *Combattre en dictature*, *op.cit.,* p. 84.
1074 *Id.*
1075 *Id.*
1076 *Ibid.,* p. 87.
1077 *Ibid.,* p.88.
1078 *Id.*
1079 *Id.*
1080 Jean-Luc Leuleu, *Combattre en dictature, op.cit.,* p. 96.
1081 *Ibid.,* p. 102.

Le 3 août 1944, le général français Koenig diffuse un ordre d'insurrection généralisée[1082]. Une masse de FFI sert d'éclaireurs pour les Alliés, afin de contrecarrer la défense allemande[1083]. Au moment de la Libération, le Finistère comptabilise 8 000 FFI, dont 4 000 armés[1084]. Christian Bougeard souligne qu'il est possible de s'interroger sur l'efficacité militaire de la Résistance, mais pas sur sa dimension psychologique[1085]. Dans le contexte du débarquement, la Résistance accentue un sentiment d'insécurité chez l'occupant. Ainsi, les Allemands évacuent les villes occupées pour se replier dans des *Festungen* (forteresses fortifiées)[1086]. Concernant l'unité, cette dernière prend la direction de Brest puis de Crozon[1087]. L'itinéraire choisi par le Kommando de Landerneau n'est pas anodin. En avril 1943, la 343e division de l'armée allemande, dont dépend le Kommando, se voit confier la défense de Brest[1088]. Trois batteries de canons sont construites à Landaoudec, Trémaïdic, Pen Ar Mez[1089]. L'objectif est d'essayer de rendre impossible toute opération de débarquement[1090]. Quant à Crozon, la défense de cette localité s'échelonne dans le temps. La construction des fortifications débute en 1940, mais elles ne sont pas totalement achevées au moment du débarquement[1091]. Des travaux de défense sont entrepris autour de Poulmic (Lanvéoc)[1092]. Le pont de Térénez reliant le Faou et Crozon est miné par les Allemands[1093]. L'occupant à conscience de l'emplacement stratégique que représentent Brest et Crozon. Lors de l'inspection du 19 septembre 1944, le maréchal Erwin Rommel souligne la priorité de défendre ces deux villes[1094]. En Presqu'île, les effectifs allemands sont évalués à 9 000 hommes[1095]. L'homme qui détient le commandement de cet effectif est le *Generalleutnant* Rauch, commandant de la 343e division de l'armée allemande[1096]. Une première ligne défensive s'étire de Pentrez à Trégarvan en passant par Ménez-Hom[1097]. La seconde ligne défense, qui est la plus importante, s'étend de l'Aber de Crozon au Poulmic[1098]. Les anciennes fortifications de Crozon et ses alentours sont reprises et développées[1099].

1082 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 176.
1083 *Id.*
1084 *Id.*
1085 *Id.*
1086 *Id.*
1087 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
1088 Marcel Burel, Didier Cadiou, Jean-Jacques Kerdreux, *La presqu'île de Crozon, histoire et géographie contemporaine*, Quimper, Palatines, 2008, p. 184.
1089 *Id.*
1090 *Id.*
1091 *Id.*
1092 *Ibid.,* p. 189.
1093 *Id.*
1094 *Id.*
1095 *Id.*
1096 *Ibid.,* p. 191.
1097 *Ibid.,* p. 189.
1098 *Id.*
1099 *Id.*

Le 6 août 1944 survient la débâcle allemande, alors l'unité doit réagir[1100]. Le Kommando de Landerneau dépend de la 343e division d'infanterie, elle suit logiquement les directives de cette dernière. Dans la journée du 6 août, certains agents de l'unité se rendent plusieurs fois au siège du Kommando[1101]. L'objectif est de connaître les directives de l'armée allemande[1102]. Toute la division stationnée à Landerneau doit prendre la direction de Brest[1103]. Une partie des agents du Kommando de Landerneau obéissent aux ordres, ce sont : Freddie Horch ; Herbert Schaad ; Jean Corre ; Paul Le Rest ; René Le Hir ; Henri, Robert et Pierre Caouissin ; Willy Krüger[1104]. Une fois préparés, les agents de l'unité se rassemblent au siège du Kommando vers 23 heures[1105]. Les agents sont revêtus de l'uniforme allemand au moment de la fuite[1106]. Jean Corre, Paul Le Rest, ainsi que les frères Caouissin disposent de motos, et le reste de l'unité d'automobiles[1107]. La première étape de l'échappée consiste à rejoindre Plougastel[1108]. Les agents de l'unité doivent remplir à cet endroit une mission de protection pour sa division[1109]. Ensuite, l'unité se dirige à l'ouest de Brest, afin de rejoindre Saint-Pierre Quilbignon[1110]. Le Kommando séjourne dans l'école navale de cette commune environ 3 jours[1111]. Toutefois, au bout d'une journée, une première séparation s'effectue au sein du groupuscule. Le 7 août 1944, les frères Caouissin décident d'abandonner l'unité, afin de trouver eux-mêmes un refuge[1112]. Les quatre frères se dirigent vers Brélès et résident chez Michel Chevillotte, l'un des indicateurs d'André Geffroy. Bien qu'ils aient trouvé là un refuge, Robert et Pierre Caouissin décident de retourner à Landerneau[1113]. Le dépouillement des dépositions ne permet pas de comprendre la décisions des deux frères. Le 7 septembre 1944, les deux frères sont appréhendés par les FTP de Landerneau[1114].

Quant au reste de l'unité, Willy Krüger doit régulariser la situation des agents encore présents[1115]. Initialement, le Kommando devait stationner à Brest seulement quelques jours, car

1100 Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1939- 1945, l'Occupation*, Brest-Paris, La cité, 1979, p. 351.
1101 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
1102 *Id.*
1103 *Id.*
1104 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire d'Henri Caouissin, 15 novembre 1944 ; SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
1105 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
1106 *Id.*
1107 *Id.*
1108 *Id.*
1109 *Id.*
1110 *Id.*
1111 *Id.*
1112 *Id.*
1113 *Id.*
1114 *Id.*
1115 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.

l'unité était censée être utilisée pour dégager une garnison à Audierne[1116]. Finalement, le Kommando reste à Brest, puisqu'il est affecté à la réquisition du bétail pour le ravitaillement allemand de Brest et Crozon[1117]. L'unité saisit des vaches et du beurre dans les régions de Dirinon et Loperhet[1118]. Après quoi les derniers agents présents touchent un livret militaire leur permettant de régulariser leur situation[1119]. Par exemple, Paul Le Rest acquiert le grade de *Feldwebel* (adjudant) et Jean Corre celui de *Gefreiter* (caporal) au sein de l'armée allemande[1120]. Le 16 août 1944, l'unité embarque du port de commerce de Brest en raison de l'arrivée des Alliés[1121]. Le 19 août, le Kommando se dirige vers le village de Morgat, situé sur la côte sud de Crozon[1122]. La présence de l'unité à la Presqu'île de Crozon ne passe pas inaperçue. Willy Krüger insiste pour que les agents prennent la fuite[1123]. En civil, Jean Corre et Paul Le Rest quittent Morgat en voiture et parcourent l'intégralité de la Presqu'île, afin de se renseigner sur la première ligne de front, et la possibilité ou non de fuir en bateau[1124]. Le 29 août 1944, les deux hommes partent aux alentours de 18h en direction de Landévennec[1125]. Une fois arrivés, en raison d'une forte présence russe, les agents de l'unité doivent trouver refuge[1126]. Les deux hommes disposent de 4 000 francs chacun et d'un laissez-passer traduit en russe[1127]. Jean Corre essuie plusieurs refus de membres de sa famille et d'amis pour l'héberger lui et Le Rest[1128]. Ainsi, Jean Corre et Paul Le Rest décident de se séparer définitivement. Paul Le Rest retourne à Landerneau, quant à Jean Corre il quitte Landévennec à la nage vers une destination inconnue[1129]. Toutefois, la fuite de Morgat ne concerne pas tous les agents. Certains anticipent mieux l'arrivée des Alliés que d'autres. C'est le cas d'Herbert Schaad et Freddie Horch qui se sont procurés de faux papiers français tamponnés par la mairie[1130]. Ces fausses cartes d'identités permettent aux deux hommes de ne pas quitter la France. De surcroît, les deux hommes ont amassé des économies. Par exemple, Freddie Horch dispose de 30 000 francs lorsqu'il est réfugié à Morgat[1131]. En accord avec Krüger, Herbert Schaad et Freddie Horch restent résider à Crozon dans une ferme[1132].

1116 Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1939- 1945, l'Occupation*, *op.cit.,* p. 351.
1117 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
1118 *Id.*
1119 *Id.*
1120 *Id. ;* ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
1121 SHD, GR28 P 6 98, interrogatoire de Paul Le Rest, 14 septembre 1944.
1122 *Id.*
1123 *Id.*
1124 *Id.*
1125 *Id.*
1126 *Id.*
1127 ADIV, 215 W 26, interrogatoire de Jean Corre, 3 janvier 1945.
1128 *Id.*
1129 *Id.*
1130 SHD, GR28 P6 97, interrogatoire de Freddie Horch, 29 septembre 1944.
1131 *Id.*
1132 *Id.*

Il n'est pas étonnant que le Kommando de Landerneau finisse par se diviser. La situation militaire n'est plus maîtrisée par la 343e division de l'armée allemande. Après le débarquement, l'un des paris de l'Allemagne est de dégarnir massivement la Bretagne[1133]. Trois quarts des forces présentes sont envoyées vers la Normandie à la mi-juillet[1134]. Les troupes laissées sur place suffisent tout juste à surveiller les côtes entre les grands ports[1135]. Par exemple, la 343e division doit contrôler 680 kilomètres de littoral à la mi-juillet[1136]. La proximité avec le front normand explique le choix de l'armée allemande[1137]. Ainsi, malgré un repli qui devait permettre aux agents d'être en sécurité, l'unité ne peut que se dissoudre.

En définitive, une partie de l'unité s'enfuit avec la 343e division de l'armée allemande. Le repli à Brest et Crozon est logique, puisqu'une partie des défenses de ces villes est entreprise par la 343e division. Toutefois, sur place la situation n'est pas maîtrisée, ainsi l'unité se dissout.

B) Fuir avec l'Unité Perrot

Dans cette partie, je vais aborder un second itinéraire choisi par d'autres agents du Kommando. Il s'agit de la fuite avec l'Unité Perrot de Célestin Lainé. Seulement André Geffroy et Hervé Botros sont concernés par cette filière. Initialement, Paul Le Rest souhaite fuir avec l'Unité Perrot mais, faute de temps, l'agent choisit une autre option.

Ce qui motive André Geffroy et Hervé Botros à fuir avec la formation Perrot, c'est vraisemblablement l'intensité de leur engagement aux côtés des troupes allemandes. Luc Capdevila souligne que les plus engagés militairement ont suivi les troupes d'occupation dans leur repli outre-Rhin[1138]. D'autre part on a vu plus haut que ces deux agents sont de la tendance de Célestin Lainé. En fuyant avec une partie de ses hommes, Lainé souhaitait former une organisation post-occupationnelle qui devait fournir des renseignements à l'Allemagne et effectuer des sabotages contre les Alliés[1139]. André Geffroy et Hervé Botros se rassemblent pour fuir. À motocyclette, les deux agents de l'unité se dirigent vers Rennes[1140]. Ce déplacement a pour objectif de rejoindre

1133 Jean-Luc Leuleu, *Combattre en dictature*, *op.cit.,* p.113.
1134 *Id.*
1135 *Id.*
1136 *Id.*
1137 *Id.*
1138 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op.cit.,* p. 339.
1139 *Id.*
1140 ADIV, 215 W 26, interrogatoire d'Hervé Botros, date non communiquée.

l'Unité Perrot avant son départ. Au moment de la fuite, André Geffroy et Hervé Botros détiennent 50 000 francs[1141]. Dès le 6 juin 1944, le Comité national breton dirigé par Lainé et Marcel Guieyesse envisage une fuite concernant l'Unité Perrot[1142]. Lorsque les Américains arrivent aux portes de Rennes, la volonté d'exil s'amplifie[1143]. Le 2 août, les hommes de Lainé se réunissent et mettent le feu au siège de la formation[1144]. Ainsi toutes formes de preuves disparaissent. L'exil de la formation Perrot comprend à la fois des militaires de l'unité et des civils[1145]. Ce qui reste de l'Unité Perrot souhaite se diriger vers l'Alsace[1146]. Une fois l'Unité Perrot interceptée à Rennes, les deux agents du Kommando suivent un convoi en direction d'Angers[1147]. C'est à ce moment que la formation de Célestin Lainé décide de se replier à Strasbourg[1148]. Hervé Botros sert dans la formation Perrot en tant que chauffeur automobile jusqu'à Paris[1149]. Une fois à Paris, André Geffroy et Hervé Botros se séparent. Lainé demande à Geffroy de se rendre, le nationaliste breton retourne donc à Morlaix et se constitue prisonnier le 19 septembre 1944[1150]. Quant à Botros, il quitte Paris le 14 ou 15 août 1944 et arrive à Strasbourg vers le 18 août[1151]. Une fois en Alsace, Hervé Botros décide de ne plus suivre les ordres émanant de la formation Perrot. Ne souhaitant pas se diriger vers l'Allemagne, le nationaliste breton tente de régulariser sa situation à Strasbourg[1152]. Le 30 novembre 1944, il se présente à un bureau militaire FFI[1153]. Toutefois, il est incarcéré quelques jours, puis est libéré au mois de janvier 1945[1154]. Hervé Botros souhaite rentrer chez lui, mais ne dispose d'aucun véhicule[1155]. Comme de nombreux collaborateurs, Botros décide de s'engager dans l'armée française[1156]. Je me suis déjà par exemple penché sur le cas de Jean-Paul Lien. À la toute fin de la guerre, ce dernier souhaite se faire oublier[1157]. Il intègre un maquis dans la région de Dijon, puis combat dans les Vosges au sein de la 1re armée française du général de Lattre de Tassigny[1158]. Jean-Paul Lien est finalement reconnu par un ancien résistant déporté[1159]. Quant à Botros, il rejoint la

1141 ADIV, 215 W 26, interrogatoire d'Hervé Botros, date non communiquée.
1142 Sébastien Carney, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, *op. cit.,* p. 528.
1143 *Id.*
1144 *Id.*
1145 *Id.*
1146 *Id.*
1147 *Id.*
1148 *Id.*
1149 *Id.*
1150 ADIV, 215 W 11, lettre d'André Geffroy au procureur général du parquet de Rennes, 13 mars 1949.
1151 ADIV, 215 W 26, interrogatoire d'Hervé Botros, date non communiquée.
1152 *Id.*
1153 *Ibid.,* lettre d'Hervé Botros à un ami, 14 février 1945.
1154 *Id.*
1155 *Id.*
1156 Fabrice Grenard, *La traque des résistants*, *op.cit.,* p. 147.
1157 *Id.*
1158 *Id.*
1159 *Id.*

légion étrangère sous sa vraie identité, et y occupe le poste de chauffeur[1160]. Cependant, le 31 janvier 1945, il est arrêté et incarcéré à Strasbourg[1161]. Par la suite, il est transféré à la prison Saint-Charles[1162]. Hervé Botros ne peut pas échapper à une arrestation par les autorités françaises. Comme la justice, la police ou la gendarmerie, l'armée est épurée[1163]. Cette dernière profite de la Libération et de l'Épuration pour se réorganiser[1164]. En parallèle de l'intégration des Français libres et des FFI, la circulaire du 27 août 1944 permet d'exclure de l'armée tous les non-résistants[1165].

La fuite des deux agents du Kommando montre qu'ils ne sont que des seconds couteaux pour Lainé. Les miliciens de Lainé les plus impliqués dans la collaboration ne sont pas arrêtés au lendemain de la Libération[1166]. Ils ont pris la fuite en direction de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Amérique du Sud ou des îles britanniques[1167].

En définitive, deux agents du Kommando décident de fuir avec l'Unité Perrot. Ce choix s'inscrit dans la logique de leur proximité avec Célestin Lainé. Toutefois, André Geffroy et Hervé Botros ne sont pour lui que des seconds couteaux. Ultérieurement j'évoquerai le sort qui leur est réservé.

C) L'arrestation des agents de l'unité

Cette sous-partie étudiera l'incarcération des agents de l'unité. L'unité est fragmentée, ainsi tous les agents ne sont pas arrêtés et incarcérés au même endroit. Les conditions d'internement des agents seront également évoquées. La dépouillement des dépositions permet d'obtenir les dates des arrestations de tous les agents.

En 1988, Philippe Bourdrel publie *l'Épuration sauvage*[1168]. C'est à partir de cet ouvrage que la notion d'épuration sauvage se développe[1169]. L'épuration sauvage désigne les exécutions

1160 ADIV, 215 W 26, lettre d'Hervé Botros à un ami, 14 février 1945.
1161 *Id.*
1162 ADF, 126 J 26, article du *Télégramme*, jeudi 8 février 1945 ; *Ibid.,* 208 J 195, rapport n° 332, 14 février 1947 ; *Ibid.,* 31 W 388, condition des détenus du camp Saint-Charles, 16 décembre 1944.
1163 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours*, *op.cit.,* p. 215.
1164 *Id.*
1165 *Id.*
1166 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op.cit.,* p. 345.
1167 *Id.*
1168 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Française, les Français et l'Épuration, op.cit.,* p. 141 ; Philippe Bourdrel, l'*Épuration sauvage, 1944-1945,* Paris, Perrin, 1988.
1169 *Id.*

sommaires et extrajudiciaires de collaborateurs, orchestrées par les résistants et gaullistes[1170]. À ce sujet, il convient de nuancer les bains de sangs décriés[1171]. En additionnant les seules victimes de l'occupant et de Vichy on obtient un total compris entre 135 000 et 140 000 hommes[1172]. Aujourd'hui, on estime le nombre de victimes de l'Épuration entre 10 000 et 11 000 hommes[1173]. L'épuration extrajudiciaire ne doit pas être dissociée du contexte de guerre[1174]. La Libération est une période transitoire de sortie de guerre où les seuils de tolérance à l'égard de la violence sont plus élevés[1175]. Au total, 113 collaborateurs du Finistère sont exécutés[1176]. Naturellement, le mouvement breton est touché par cette forme d'épuration. Une trentaine de membres du PNB sont exécutés par la Résistance[1177]. Le 4 septembre 1943, le premier nationaliste breton exécuté est Yann Bricler, cousin d'Olier Mordrel[1178]. Les membres de la Milice française sont également des victimes majeures de l'épuration extrajudiciaire[1179]. Néanmoins, les agents bretons du Kommando de Landerneau parviennent à échapper aux exécutions extrajudiciaires.

La population civile exige le châtiment des traîtres[1180]. Dans la majorité des cas, une fois appréhendés, les collaborateurs sont internés administrativement en attente de leur jugement[1181]. L'internement administratif existe en France depuis 1939[1182]. C'est le gouvernement d'Édouard Daladier qui est à l'origine de la promulgation de cette mesure[1183]. Dans le cadre de l'Épuration, cette pratique est reprise par le gouvernement provisoire[1184]. Le premier rôle de l'internement est de mettre hors d'état de nuire les collaborateurs[1185]. En Bretagne, les collaborateurs sont internés dans des prisons ou des camps réutilisés : Margueritte à Rennes, Saint-Charles à Quimper, Langueux à Saint-Brieuc, Pont-de-Buis, Sarzeau, la Baule et Choisel-Châteaubriant[1186]. Pour le Finistère, 55 % des arrestations ont lieu d'août à octobre 1944. Au total, entre 1944 et le début de l'année 1946,

1170 Christian Bougeard, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 174.
1171 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Française, les Français et l'Épuration, op.cit.,* p. 140.
1172 *Ibid.,* p. 141.
1173 *Id.*
1174 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *art.cit.,* p. 343.
1175 *Id.*
1176 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 174.
1177 *Id.*
1178 *Id.*
1179 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 191.
1180 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 207.
1181 Peter Novick, *l'Épuration française, 1944-1949*, Londres, Balland, 1985, p. 256.
1182 *Id.*
1183 *Id.*
1184 *Id.*
1185 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944-1946*, Mémoire de maîtrise, Université de Bretagne Occidentale 1997, p. 53.
1186 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 207.

environ un millier de Bretons sont internés dans le Finistère[1187]. Initialement, les détenus devaient être transférés en direction de Rennes[1188]. Toutefois, le manque de transport et le nombre croissant d'arrestations amènent la création de prisons au niveau départemental[1189]. Le but de cette mesure est de contrôler au mieux les arrestations et juguler rapidement leur caractère arbitraire[1190]. Les internés administratifs du Finistère sont détenus principalement à la prison Saint-Charles[1191]. Initialement, Saint-Charles est une école fondée en 1910[1192]. Dès juin 1940, les Allemands y parquent des soldats algériens, marocains et métropolitains capturés en Cornouaille[1193]. C'est à partir de 1941, que la prison Saint-Charles devient une prison militaire[1194]. Au début du mois de juillet 1943, la prison entreprend des travaux, afin d'augmenter sa capacité d'emprisonnement[1195]. À la Libération, par un curieux retournement de circonstances, Saint-Charles devient le centre d'internement administratif des collaborateurs et suspects[1196]. Le 1er septembre 1944, sur décision préfectorale, Saint-Charles devient le premier camp d'internement avec 134 détenus[1197]. Il faut souligner qu'une seconde prison se trouve à Quimper[1198]. C'est la prison de Mesgloaguen, qui sert de relais à la prison Saint-Charles lorsqu'elle manque de places[1199].

Neuf agents ou proches du Kommando de Landerneau ont été internés à Saint-Charles, ce sont : André Geffroy ; Hervé Botros ; Herbert Schaad ; Édouard Leclerc ; Jean Corre ; René Le Hir ; Paul Le Rest ; Gabriel Poquet ; Henri Toullec[1200]. Il est intéressant de s'interroger sur les conditions de détention des agents. Souvent les conditions d'internements paraissent scandaleuses, mais elles sont corrélées aux difficultés de ravitaillements qui touchent le Finistère[1201]. Bien qu'au centre de la collaboration, l'univers carcéral n'avait pas été subi par les collaborateurs[1202]. Ainsi, ces derniers devenus internés administratifs ne sont pas préparés aux conditions de détentions[1203]. Plus haut, j'ai souligné que Saint-Charles était utilisée pendant la guerre. De fait, les internés administratifs

1187 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 207.
1188 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944-1946, op.cit.,* p. 48.
1189 *Id.*
1190 *Id.*
1191 Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1939- 1945, l'Occupation*, *op.cit.,* p. 380.
1192 *Id.*
1193 *Id.*
1194 *Id.*
1195 *Id.*
1196 *Id.*
1197 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944/1946*, *op.cit.,* p. 48.
1198 Georges-Michel Thomas, Alain Le Grand, *Le Finistère dans la guerre, 1939- 1945, l'Occupation*, *op.cit.,* p. 380.
1199 *Id.*
1200 ADF, 126 J 26, article du *Télégramme*, jeudi 8 février 1945 ; ADF, 208 J 195, rapport n° 332, 14 février 1947 ; ADF, 31 W 388, condition des détenus du camp Saint-Charles, 16 décembre 1944.
1201 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944/1946*, *op.cit.,* p. 59.
1202 *Ibid.,* p. 55.
1203 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944/1946, op.cit.,* p. 55.

héritent des conditions des anciens détenus[1204]. Leurs cellules sont donc sous-équipées[1205]. L'administration prévoit deux régimes de détention à l'intérieur des camps. Les individus dont la culpabilité ne fait aucun doute sont isolés dans des cellules individuelles[1206]. À cela, il faut ajouter le froid et l'humidité dans les cellules[1207]. La majorité des internements ont lieu durant l'hiver 1944-1945[1208]. Dans un contexte de pénurie de gaz et de charbon, le camp n'est pas chauffé[1209]. La journée débute à 8h et se termine à 22h[1210]. Les détenus ont peu de relations avec le monde extérieur. Une fois par mois, une visite de 20 minutes est autorisée[1211]. L'encadrement de la correspondance est également strict. Au cours de la semaine, le prisonnier peut recevoir et expédier deux cartes postales à sa famille[1212]. Le contenu des lettres est contrôlé par le directeur du camp[1213]. Enfin, le prisonnier peut percevoir un colis par mois[1214]. Celui-ci doit seulement comporter de la nourriture et du linge, pour un poids n'excédant pas 3 kilos[1215]. Les internés bénéficient de promenades, toutefois elles sont limitées[1216]. Il y en a deux dans la journée, une le matin de 11h à 12h, puis une seconde de 15h à 16h[1217]. Concernant l'alimentation, un rapport du médecin-inspecteur de Saint-Charles indique qu'environ 1/3 des détenus sont sous-alimentés[1218]. Les détenus reçoivent 300 grammes de pain par jour, accompagnés d'une tisane le matin, d'une bouillie de pommes de terre le midi et d'une soupe le soir[1219]. Tous les agents de l'unité ne sont pas internés à Saint-Charles. C'est le cas de Jean Corre qui est détenu à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc[1220]. Tous les éléments exposés conditionnent le moral des détenus. Ultérieurement, j'aborderai les formes d'incompréhension de certains agents quant à leur sort.

À quelques exceptions près, les conditions de détention de Saint-Charles sont similaires à celles de Fresnes. Les internés de Fresnes disposent également de cellules individuelles sous-équipées[1221]. La nourriture des deux camps de détention est semblable[1222]. Les détenus de Fresnes

1204 Pierre-Denis Bourdriot, *l'Épuration, 1944-1949,* Paris, Grancher, 2011, p. 256.
1205 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944-1946, op.cit.,* p. 57.
1206 *Id.*
1207 Pierre-Denis Bourdriot, *l'Épuration, 1944-1949, op.cit.,* p. 251.
1208 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944/1946, op.cit.,* p. 57.
1209 *Ibid.,* p. 58
1210 *Id.*
1211 *Ibid.,* p. 56.
1212 *Id.*
1213 *Id.*
1214 *Id.*
1215 *Id.*
1216 Pierre-Denis Bourdriot, *l'Épuration, 1944-1949, op.cit.,* p. 256.
1217 Collin Philippe, Raoul Philippe, *L'Épuration dans le Finistère, 1944-1946, op.cit.,* p. 55.
1218 *Ibid.,* p. 58.
1219 *Id.*
1220 ADIV, 215 W 26, déposition de Jean Corre, 4 mai 1944.
1221 Pierre-Denis Bourdriot, *l'Épuration, 1944-1949, op.cit.,* p. 233-236.
1222 *Ibid.,* p. 244.

bénéficient également de promenades, mais avec une tolérance moindre. La fréquence et la durée des promenades dépendent de l'humeur et de la disponibilité des gardiens[1223]. Elles peuvent varier d'une heure à quelques minutes selon l'interné[1224]. Enfin, le déroulement d'une journée est plus strict à Fresnes. Elle débute à 5h30 du matin et se conclut à 20h après une coupure de courant quotidienne[1225].

Concernant d'autres agents ou proches de l'unité, le dépouillement des archives ne permet pas d'assurer ce qu'ils sont devenus. Il semblerait que certains soient internés à Saint-Charles, ce sont Pierre et Robert Caouissin.

En définitive, ce chapitre montre que la fuite du Kommando de Landerneau est un échec. Une partie des agents suivent la 343e division, toutefois cette dernière sous-estime la tâche qu'est de se replier. La situation n'est plus maîtrisée par la division, ainsi le premier groupement d'agents est appréhendé. D'autres ne semblent pas vouloir abandonner le combat en fuyant avec l'Unité Perrot. Toutefois, les agents du Kommando qui choisissent cette option ne sont que des seconds couteaux. De ce fait, certains se rendent ou abandonnent la formation de Lainé. Les agents ou proches du Kommando échappent à l'épuration extrajudiciaire, mais sont internés administrativement avant d'être jugés.

1223 Pierre-Denis Bourdriot*, l'Épuration, 1944-1949, op.cit.,* p. 244.
1224 *Ibid.,* p. 257.
1225 *Ibid.,* p. 237-252.

VII - L'oubli relatif du Kommando de Landerneau

Dans ce chapitre j'étudierai l'oubli relatif de l'unité. La faible empreinte laissée par le Kommando de Landerneau s'explique par de multiples raisons. Les agents de l'unité sont jugés rapidement. Ainsi, une fois épurée, l'unité disparaît, et avec elle son histoire. De surcroît, quelques agents de l'unité entretiennent des liens avec ceux qui produisent l'histoire du mouvement breton, et ont tout intérêt à laisser de côté le Kommando de Landerneau.

A) Les structures répressives à l'encontre des collaborateurs

Dans de cette sous-partie, j'aborderai la mise en place des structures répressives. La Libération est souvent associée à l'idée d'une reconstruction[1226]. Ainsi, la Libération allait permettre à la France de se réformer et de se régénérer[1227]. L'Épuration répond donc à une double attente : réprimer les traîtres, mais aussi assainir la nation en excluant les collaborateurs indignes, car ils se sont mis à la disposition de l'occupant[1228].

L'aspect de l'Épuration qui a le plus de publicité est celui de l'épuration légale grâce aux jugements[1229]. Dès avant la fin de la guerre, on songe à réprimer les collaborateurs et les vichyssois[1230]. Pour ce faire, il faut mettre en place des réglementations qui permettent de juger ces nouveaux délits. La Résistance et de Gaulle ont une façon différente d'appréhender l'épuration. La Résistance souhaite une épuration profonde et radicale, afin de régénérer le pays[1231]. Quant à de Gaulle, il insiste sur sa volonté de pardonner et oublier[1232]. Néanmoins, le président du GPRF et la Résistance s'accordent sur la volonté d'épurer rapidement[1233]. Une épuration rapide permettrait de reconstruire et rénover le pays[1234]. Les deux parties se rejoignent également sur la mise en place d'une justice proportionnelle[1235]. Les personnes fortement impliquées doivent être sanctionnées par des peines lourdes[1236].

1226 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op.cit.,* p. 342.
1227 *Id.*
1228 *Id.*
1229 Peter Novick, *l'Épuration française, 1944-1949*, *op.cit.,* p. 254.
1230 *Id.*
1231 *Id.*
1232 *Id.*
1233 *Id.*
1234 *Id.*
1235 *Id.*
1236 *Id.*

Les ordonnances régissant l'épuration sont promulguées entre le 18 août 1943, date de publication par le CFLN à Alger du texte dressant le cadre général de l'épuration, et le 13 septembre 1945[1237]. En prenant en compte la globalité du processus, des premières ordonnances à la dernière loi d'amnistie du 6 août 1953, deux cents textes de loi, décrets et arrêtés sont produits sur le sujet[1238]. Cela montre l'importance et la difficulté d'épurer. Pour réprimer la collaboration, le législateur se trouve devant un souci essentiel : il faut établir un dispositif respectant le principe fondamental de non-rétroactivité des lois[1239]. Ainsi, la loi ne peut pas être appliquée à des actes criminels commis avant son entrée en vigueur. L'Épuration doit donc s'inscrire dans la continuité juridique de la III[e] République[1240]. Pour débuter, il faut considérer l'armistice et le gouvernement signataire comme illégaux[1241]. Ensuite, l'Épuration doit reposer sur les lois 75 à 86 du Code pénal[1242]. Parfois, les textes doivent être adaptés aux situations nouvelles[1243]. C'est le cas de l'article 83 punissant les atteintes à la sûreté extérieure de l'État[1244]. Une ordonnance du CFLN du 31 janvier 1944 prévoit d'entendre les auteurs de délation[1245]. Une seconde difficulté liée à l'Épuration apparaît : la législation doit laisser de côté toute dérive revancharde[1246]. Il ne s'agit pas de punir un attentat contre la République, ni un crime contre telle ou telle catégorie[1247]. L'Épuration doit juger avant tout l'atteinte à la France[1248]. Une multitude de textes sont produits sur le principe d'atteinte à la sûreté de l'État[1249]. L'objectif est d'épouser la diversité des situations et des statuts des personnes à épurer[1250]. Toutefois, l'abondance de textes rend épineux le travail des épurateurs. Les textes ont des conceptions différentes de l'épuration, puis rendent difficile l'application de la loi[1251]. C'est l'ordonnance du 26 juin 1944, complétée par celle du 28 novembre, qui régissent la répression des collaborateurs[1252]. Le pouvoir exécutif définit les règles et affirme ses prérogatives[1253]. Tous les comités, tribunaux populaires ou commissions d'épuration sont exclus du cadre légal[1254].

1237 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours*, *op.cit.,* p. 144.
1238 *Ibid.*, p. 145.
1239 *Id.*
1240 *Id.*
1241 *Id.*
1242 *Id.*
1243 *Id.*
1244 *Id.*
1245 *Ibid.,* p. 146.
1246 *Ibid.,* p. 147.
1247 *Ibid.,* p. 148.
1248 *Id.*
1249 *Id.*
1250 *Id.*
1251 *Id.*
1252 *Ibid.,* p. 149.
1253 *Id.*
1254 *Id.*

L'Assemblée provisoire voit son rôle diminuer au profit des représentants de l'État[1255]. Ainsi, l'épuration est conduite par des spécialistes du droit[1256].

Afin de juger les collaborateurs, trois juridictions sont établies selon la gravité des actes. Ces juridictions sont exceptionnelles et limitées dans le temps[1257]. Initialement, ces juridictions ne peuvent être saisies que jusqu'au 10 novembre 1945[1258]. En raison de nombreux cas révélés par la découverte des archives en Allemagne, ce délai est prolongé de six mois[1259]. Les individus dont le comportement relève de la trahison sont déférés devant les cours de justice[1260]. Pour les formes de collaboration ordinaire et passible de peines non privatives de liberté, les personnes sont convoquées devant les chambres civique[1261]. Enfin, pour ceux qui ont participé à l'activité du gouvernement de l'État français du 17 juin 1940 à août 1944, la Haute Cour de justice se charge des jugements[1262]. Ces juridictions sont constituées pour juger seulement les faits de collaboration[1263]. Ainsi, seulement les ressortissants français, les alliés ou des personnes neutres sont jugés[1264]. À propos des ennemis ou ex-ennemis, ils peuvent être seulement jugés pour crime de guerre ou espionnage[1265]. De ce fait, ce sont les tribunaux militaires qui se chargent de juger les Allemands[1266].

Ces juridictions d'exception se situent entre la justice civile et militaire[1267]. Les cours de justice et les chambres civiques empruntent aux cours d'assises les magistrats et jurés[1268]. Un grand nombre de juges et jurés s'étaient eux-mêmes compromis dans la collaboration[1269]. Pour contrer cela, l'ordonnance du 26 juin 1944 précise la composition des cours de justice : elles sont composées d'un magistrat président du tribunal et de quatre jurés tirés au sort parmi une liste de cent jurés[1270]. Les chambres civiques sont créées le 26 août 1944 et sont instituées sur le modèle des cours de justice[1271]. Les deux juridictions se rapprochent du tribunal militaire en raison du pouvoir

1255 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours, op.cit.,* p. 149.
1256 *Id.*
1257 *Ibid.,* p. 176
1258 *Id.*
1259 *Id.*
1260 *Id.*
1261 *Id.*
1262 *Id.*
1263 *Id.*
1264 *Id.*
1265 *Ibid.,* p. 177
1266 *Id.*
1267 *Id.*
1268 *Id.*
1269 *Ibid.,* p. 178
1270 *Id.*
1271 *Ibid.,* p. 190.

accordé au commissaire du gouvernement[1272]. Ce dernier rend impossible une défense qui repose sur la nullité pour vice de forme[1273]. De surcroît, il incarne une forme de sévérité, avec l'absence de peines avec sursis et la possibilité de décréter une exécution[1274]. Environ 310 000 affaires pour fait de collaboration sont traitées en France[1275]. La Haute Cour de justice, les cours de justice et les chambres civiques ont jugé 132 936 personnes[1276]. Au total, 77 828 personnes sont traduites devant les chambres civiques, 55 532 devant les cours de justice, puis 108 devant la Haute cour de justice[1277]. Si l'on s'intéresse à la Bretagne, l'épuration civile semble modérée et se déroule avec des instances respectueuses de l'État de droit[1278]. Le taux de personnes jugées pour 100 000 habitants est inférieur à la moyenne nationale (24e rang sur 27e)[1279]. Dès novembre 1944, les cours de Justice rendent leurs premiers verdicts. Les cas les plus lourds sont jugés à partir de 1947[1280]. Dans le Finistère l'Épuration entraîne la condamnation de 630 personnes[1281].

Malgré la mise en place de structures répressives, les Français sont insatisfaits de l'Épuration. Les procès paraissent longs et certains jugements sont disproportionnés ou insuffisants[1282]. L'autre accusation en rapport avec l'incohérence concerne la variation de la sévérité des tribunaux selon les départements[1283]. La différence de peine ne s'explique pas par les défauts des procédures, mais par la nature des tribunaux[1284]. Habituellement, la société est capable de classer les délits criminels[1285]. De ce fait, il est assez simple d'attribuer une peine appropriée à tel ou tel délit. Concernant les délits de la collaboration, ils échappent à une forme de classification[1286]. De plus, les collaborateurs sont jugés par les chambres civiques ou par les cours de justice[1287]. Les peines peuvent donc aller de la peine de mort à l'indignité nationale[1288]. Ainsi, harmoniser l'épuration des

1272 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours, op.cit.,* p. 177.
1273 *Id.*
1274 *Id.*
1275 *Ibid.,* p. 178.
1276 *Id.*
1277 *Id.*
1278 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p.210. ; Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration »*, in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, art.cit.,* p. 343.
1279 Bougeard Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, *op. cit.*, p. 210.
1280 *Id.*
1281 *Id.*
1282 Peter Novick, *l'Épuration française, 1944-1949*, *op.cit.,* p. 258.
1283 *Ibid.,* p. 261.
1284 *Ibid.,* p. 266.
1285 *Id.*
1286 *Id.*
1287 *Id.*
1288 *Id.*

collaborateurs est complexe. Pour ces raisons, l'Épuration ne s'achève pas sur une réconciliation, mais sur un sentiment partagé de déception[1289].

En définitive, l'Épuration demande de mettre en place une justice éphémère. La volonté est de juger rapidement toutes les formes de collaboration. Néanmoins, une forme de contestation apparaît chez un grand nombre de Français.

B) Le jugement des agents de l'unité

Dans cette sous-partie, j'étudierai les jugements des agents du Kommando. L'engagement est ce qui différencie les agents ou proches de l'unité. Il s'avère que lors des jugements, les moins impliqués dans l'activité du Kommando bénéficient de jugements plus cléments. De plus, certains ne sont pas seulement jugés pour les actions menées avec l'unité.

Plus haut, on a vu que de nombreux agents sont adhérents au PNB, et font en outre partie de sa frange souhaitant coopérer militairement avec l'Allemagne. Hormis Édouard Leclerc, Gabriel Poquet et Jean Corre, tous les Bretons gravitant autour du Kommando sont adhérents au PNB. Cet engagement politique est au cœur des procès des agents bretons : de nombreux agents sont jugés pour avoir été adhérents au PNB et agents du Kommando. Il est nécessaire de se pencher sur l'épuration du mouvement breton, afin de mieux appréhender les jugements de certains agents de l'unité.

L'engagement du second *Emsav* au profit du III[e] Reich est un échec[1290]. Après la Seconde Guerre mondiale, la Bretagne est confrontée à un passé épineux[1291]. Tous les militants bretons ne sont pas impliqués dans les faits d'armes au côté de l'Allemagne[1292]. Toutefois, un lien étroit existe entre le mouvement dit culturel, le mouvement politique et la collaboration avec les troupes d'occupation[1293]. La radicalité et les choix effectués par le second *Emsav* rendent le mouvement breton exposé dans le contexte politico-militaire de la Libération[1294]. Les nationalistes bretons sont

1289 Peter Novick, *l'Épuration française, 1944-1949*, *op.cit.,* p. 254.
1290 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, art.cit.,* p. 337.
1291 *Id* ; Sébastien Carney, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1292 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, art.cit.,* p. 340.
1293 *Id.*
1294 *Id.*

visibles dans les formes les plus évidentes de la collaboration[1295]. Quant aux plus radicaux, ils s'engagent dans une collaboration armée sous la hiérarchie allemande avec le Kommando de Landerneau ou l'Unité perrot[1296]. D'autres rejoignent la Sipo-SD en intégrant le groupe Vissault ou *l'Abwehr*[1297]. D'ailleurs, le rejet principal des nationalistes bretons est dû au fait qu'ils sont perçus comme des collaborateurs[1298]. Ils sont dénoncés pour avoir espéré la victoire allemande, pour avoir fréquenté les Allemands et les *Kommandanturen*, pour avoir fait part de leur admiration des troupes d'occupation, etc[1299]. Logiquement, les services de surveillance à la Libération, les RG, la DST, les renseignements militaires, ont placé le PNB dans leur ligne de mire[1300]. Dans tous les départements, un recensement est mis en place pour dresser une liste d'anciens membres du PNB[1301]. Une fois le PNB identifié comme groupement de collaboration, le seul fait d'adhérer à cette organisation entraîne l'ouverture d'une procédure[1302]. À l'échelle des chambres civiques des quatre départements bretons, 2 222 accusés sont jugés pour indignité nationale, dont 117 militants ou sympathisants du mouvement breton[1303]. Du côté de la Cour de justice, les archives recensent 1 299 accusés, dont 70 nationalistes bretons[1304]. Au total, 15 à 16 % des membres du PNB ont été traduits devant un tribunal d'épuration[1305]. Cette statistique montre que seulement la frange extrémiste et séparatiste du PNB a été épurée[1306]. Quant aux simples militants de tendance régionaliste, ils sont peu inquiétés[1307]. Concernant les autonomistes bretons, il n'y a pas eu d'acharnement particulier à leur égards[1308]. Ils sont jugés avec la même sévérité que les autres collaborateurs[1309]. Les militants et intellectuels du mouvement breton brandissent la carte culturelle pour se désolidariser du politique[1310]. Cette défense ne tient pas la route, les membres du PNB ne sont pas arrêtés parce qu'ils pratiquent de la danse bretonne ou chantent des chansons populaires[1311]. Les nationalistes bretons sont jugés pour

1295 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, art.cit.,* p. 340.
1296 Sébastien Carney, Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948), op. cit. p. 488-492.
1297 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *art.cit.,* p. 340.
1298 Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne, op.cit.* p. 101.
1299 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, art.cit.,* p. 340.
1300 *Ibid.,* p. 341.
1301 *Id.*
1302 *Id.*
1303 *Id.*
1304 *Id.*
1305 *Ibid.,* p. 344.
1306 *Id.*
1307 *Id.*
1308 *Id.*
1309 *Id.*
1310 *Ibid,.* p. 348.
1311 *Ibid.,* p. 349.

avoir combattu en uniforme allemand[1312]. En mêlant collaboration et adhésion au PNB, le militantisme breton est perçu comme un acte de collaboration[1313]. L'action militante du PNB, la propagande des idéaux nationalistes sont au cœur des accusations[1314]. La sévérité des peines varie en fonction des chambres civiques. La chambre du Morbihan se distingue par une certaine indulgence : sur 33 militants bretons, 10 ont été relaxés ou acquittés[1315]. Quant au Finistère, le département se démarque par une forme de sévérité plus importante. Avec 51 prévenus, les autonomistes bretons représentent 15,5 % des accusés devant le tribunal[1316]. Seulement deux accusés du Finistère ont été acquittés[1317]. La majorité des accusés sont condamnés à une peine de dégradation nationale alourdie par une confiscation de leurs biens ou une interdiction de séjour[1318]. À titre de comparaison, 7,9 % des accusés de Vannes sont issus du PNB et 1,4 % de Rennes sont également issus du mouvement breton[1319]. En définitive à l'échelle de la Bretagne, l'épuration du mouvement breton reste un épiphénomène[1320].

Trois accusations officielles sont recensées dans les dossiers de justice des agents du Kommando. En cas de relations avérés d'un individu avec l'occupant, de privilèges commerciaux, délation aux services allemands, l'accusation est celle d'« intelligence avec l'ennemi ». Pour les agents les plus impliqués, l'accusation est celle d'« atteinte à la sûreté extérieure de l'État ». Ces deux accusations amènent un jugement en Cour de justice. Enfin, on retrouve l'accusation d'« indignité nationale », qui est principalement appliquée en Chambre civique et condamne les collaborateurs de second rang. L'indignité nationale concerne ceux qui ont su trahir leur pays sans cesser de respecter la loi[1321]. René, Henri et Robert Caouissin sont accusés d'intelligence avec l'ennemi. Édouard Leclerc, Hervé Botros, Pierre Caouissin et Paul Le Rest sont inculpés pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État. Enfin, André Geffroy, Jean Corre et René Le Hir combinent les deux accusations. Ainsi, la majorité des agents ou proches sont jugés en Cour de justice. Seul Henri Toullec est condamné en Chambre civique pour indignité nationale.

1312 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration »*, in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, art.cit.,* p. 345.
1313 *Id.*
1314 *Id.*
1315 *Id.*
1316 *Id.*
1317 *Id.*
1318 *Id.*
1319 *Id.*
1320 *Id.*
1321 Anne Simonin, *Le déshonneur dans la République, une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Grasset, 2008, p. 12.

Lors des procès, les accusés disposent d'une chance de se défendre[1322]. De ce fait, diverses méthodes de défense émergent. Certains collaborateurs estiment être persécutés en raison de leurs idées politiques[1323]. D'autres décident de recourir à la logique du pire : les crimes qu'ils ont commis seraient absous puisque le camp adverse en a également commis[1324]. Enfin, quand certains savent qu'il n'y a rien de défendable, ils choisissent de minimiser les faits, multiplient les excuses de tous genres ou jouent la carte de l'apitoiement[1325].

Le procès d'André Geffroy est considérable et s'inscrit dans la durée. André Geffroy est condamné à mort le 15 février 1945, puis à vingt ans de travaux forcés le 9 juillet 1953[1326]. Dans les faits reprochés, l'appartenance au Kommando de Landerneau est évoquée, mais n'est pas au centre du procès[1327]. André Geffroy reconnaît son activité avec le Kommando de Landerneau tout en la limitant volontairement. Comme d'autres agents de l'unité, il instrumentalise la mort de l'abbé Perrot pour justifier son soutien au Kommando[1328]. Lorsque Geffroy est accusé d'avoir participé à telle ou telle opération, il nie en bloc. Le mensonge fut déjà utilisé par Geffroy lors de procès antérieurs. En 1938, il fut accusé d'être l'un des nationalistes bretons à l'origine de la dégradation des monuments à Rennes[1329]. Alors que des preuves avaient été trouvées à son domicile, le nationaliste breton refusa d'admettre toute participation[1330]. Outre l'appartenance au Kommando, l'engagement de Geffroy au PNB, ainsi que ses autres engagements militaires en faveur de l'Allemagne sont démontrés[1331]. Pour se défendre, Geffroy essaye de se faire passer pour une victime de la cause bretonne, afin de minimiser la portée de ses actions. Depuis 1943, André Geffroy serait menacé de mort[1332]. De plus, il souligne que tous les faits qui lui sont reprochés sont antérieurs à mai 1944[1333]. Une fois cette date passée, il n'aurait aucune raison d'apporter son soutien à l'Allemagne, car il est impossible de croire en sa victoire[1334]. Geffroy se victimise en disant qu'il était classé pro-allemand par les Bretons : ainsi, il lui était impossible de rejoindre une organisation résistante[1335]. Enfin, Geffroy aurait simplement voulu sauver sa vie en renouant avec ses amis qui

1322 Bénédicte Vergez-Chaignon, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse, 2010, p. 397.
1323 *Id.*
1324 *Ibid.,* p. 398
1325 *Id.*
1326 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, *op.cit.,* p. 143-339.
1327 ADIV, 215 W 11, enquête sur l'activité d'André Geffroy, 17 octobre 1944.
1328 *Ibid.,* lettre d'André Geffroy au procureur général de Rennes, 13 mars 1949.
1329 *La dépêche de Brest,* journal du 24 juin 1938.
1330 *Id.*
1331 *Id.*
1332 ADIV 215 W 11, lettre d'André Geffroy au procureur général de Rennes, 13 mars 1949.
1333 *Id.*
1334 *Id.*
1335 *Id.*

gravitaient autour du Kommando[1336]. L'historiographie du mouvement breton amplifie le fait que Geffroy soit un martyr de la cause bretonne. Précédemment, j'ai évoqué René Caouissin qui défend Geffroy à partir de cet argumentaire dans *Au village des condamnés à mort*[1337]. Le 14 avril 1954, René Coty, président de la République française, signe une ordonnance de mise en liberté conditionnelle pour André Geffroy[1338]. Le nationaliste breton est libéré le lendemain[1339]. Les motifs avancés pour justifier les grâces présidentielles témoignent d'une volonté d'harmoniser et d'humaniser la justice[1340]. Dans certains cas, les peines sont jugées trop sévères[1341]. La grâce présidentielle permet de refaire l'épuration[1342]. C'est le seul moyen dont dispose l'État pour homogénéiser la jurisprudence disparate des cours de justice et chambres civique du pays[1343]. Quant à l'aspect humain, il consiste à prendre en compte l'âge, l'état de santé, la charge de famille du détenu[1344]. La bonne conduite du détenu en prison permet d'obtenir un recours en grâce[1345]. Enfin, dans le contexte national et international modifié par la guerre froide, la grâce présidentielle permet l'union de tous[1346]. La volonté du gouvernement est d'obtenir une unité nationale contre les communistes[1347].

D'autres agents du Kommando de Landerneau sont libérés, ce sont : Herbert Schaad ; Jean Corre ; René Le Hir ; Paul Le Rest[1348]. Herbert Schaad est arrêté le 29 août 1944 et jugé par le Tribunal des Forces Armées de Paris[1349]. Il est condamné en novembre 1951 aux travaux à perpétuité, puis libéré le 26 juin 1954[1350]. Jean Corre, est arrêté en août 1944, et jugé aux alentours du mois de février 1945[1351]. Il est condamné à mort, puis sa peine est commuée en travaux forcés, mais il finit par être libéré[1352]. René Le Hir est jugé le 28 décembre 1944, il écope de 10 de travaux

1336 ADIV 215 W 11, lettre d'André Geffroy au procureur général de Rennes, 13 mars 1949.
1337 Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, Paris, La table ronde, 1970.
1338 *Ibid.,* p. 313-339.
1339 *Id.*
1340 Marc Bergère, *Une société en épuration, Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire. De la Libération au début des années 50*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 361-372.
1341 *Id.*
1342 *Id.*
1343 *Id.*
1344 *Id.*
1345 *Id.*
1346 *Id.*
1347 *Id.*
1348 ADIV, 215 W 152, procédure de René Le Hir, 17 décembre 1944 ; ADIV 1045 W 6, affaire du Kommando de Landerneau, 9 février 1945 ; ADIV, 215 W 26, rapport du concernant les agissement d'Hervé Botros, 4 juin 1945 ; FM, OM24 C1987, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 15 juillet 1953.
1349 ADIV 1045 W 6, affaire du Kommando de Landerneau, 9 février 1945.
1350 *Id.*
1351 ADIV, 215 W 26, rapport du concernant les agissement d'Hervé Botros, 4 juin 1945.
1352 *Id.*

forcés et 20 ans d'interdiction de séjour dans Finistère, puis ses biens sont confisqués[1353]. Paul Le Rest est arrêté le 30 août 1944 et jugé le 29 décembre[1354]. Il est condamné à 15 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour dans le Finistère[1355]. Une lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel datant du 15 juillet 1953 affirme la libération de Le Hir et Le Rest[1356]. Ces libérations ont probablement pour origine l'effet des lois d'amnistie. Le dépouillement de leurs dossiers de justice ne permet pas d'établir l'utilisation de la grâce présidentielle.

L'amnistie est un débat qui s'impose dès l'automne 1944 en France, alors que toutes les structures de l'épuration ne sont pas en place[1357]. François Mauriac est le premier qui plaide en faveur de l'amnistie[1358]. Il souhaite que la justice soit rendue dans le respect du droit et de la présomption d'innocence[1359]. L'adversaire de François Mauriac se nomme Albert Camus[1360]. Il plaide pour une épuration radicale afin d'empêcher une nouvelle catastrophe[1361]. L'amnistie est un dispositif judiciaire utilisé lors de chaque grande crise nationale[1362]. L'amnistie permet de réaffirmer l'unité nationale[1363]. C'est une sorte de procédure de réconciliation autour des principes républicains[1364]. Les premières lois d'amnistie datent de 1946 et 1947[1365]. Toutefois, l'ampleur de ces lois est relativement faible[1366]. L'amnistie du 16 avril 1946 amnistiait le marché noir[1367]. Quant à celles du mois d'août 1947, elles amnistiaient les mineurs et les Alsaciens condamnés à moins de dix ans de dégradation nationale[1368]. Le 9 février 1949, une nouvelle loi amnistie les jeunes gens enrôlés dans la Milice[1369]. L'amnistie divise la gauche et la droite. La gauche lui est résolument hostile[1370]. C'est l'inverse du centre droit et de la droite qui lui sont favorables[1371]. Initialement, l'opinion publique est défavorable à l'amnistie : environ 63 % des Parisiens sont contre en 1948[1372].

1353 ADIV, 215 W 152, procédure de René Le Hir, 17 décembre 1944 ; ADIV 1045 W 6, affaire du Kommando de Landerneau, 9 février 1945.
1354 ADIV, 215 W 152, procédure de René Le Hir, 17 décembre 1944.
1355 *Id.*
1356 FM, OM24 C1987, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 15 juillet 1953.
1357 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours*, *op.cit.,* p. 416.
1358 *Id.*
1359 *Id.*
1360 *Id.*
1361 *Id.*
1362 *Ibid.,* p. 417.
1363 *Id.*
1364 *Id.*
1365 *Id.*
1366 *Id.*
1367 *Id.*
1368 *Id.*
1369 *Ibid.,* p. 418.
1370 *Id.*
1371 *Id.*
1372 *Ibid.,* p. 419.

Un basculement s'opère un an plus tard, avec cette fois 60 % des Français favorables[1373]. L'amnistie est finalement votée avec les lois du 5 janvier 1951 et du 18 février 1953[1374]. Dans son article 30, la loi prévoit qu'une amnistie pleine et entière soit accordée aux faits accomplis postérieurement au 10 juin 1940 et antérieurement au 1 janvier 1946[1375]. Ce cadrage chronologique permettrait d'amnistier les actes ayant servi la cause de la libération du territoire ou de contribuer à la libération de la France[1376].

Le procès d'Édouard Leclerc débouche sur une condamnation à quatre mois de prison[1377]. Toutefois, il parvient à obtenir sa libération en 1945[1378]. Il est possible d'appréhender la défense d'Édouard Leclerc à l'étude de son dossier de justice. Son cas est délicat, le récit de son procès est complexe à établir. Leclerc semble avoir préparé un éventuel procès. Tout d'abord, il reconnaît les faits qui lui sont reprochés, mais une fois incarcéré, le jeune homme revient à de multiples reprises sur ses propos, afin de semer le doute. Un extrait d'une lettre écrite au juge montre que Leclerc se fait passer pour un agent infiltré au sein du Kommando et un fou :

> « Monsieur le juge,
>
> J'ai appris depuis votre dernière visite qu'en demandant l'assistance d'un avocat à l'interrogatoire, nous faisions perdre du temps inutilement, aussi monsieur le juge, je tiens à déclarer que je vous répondrais[sic] sans avocat.
>
> D'ailleurs pour ce que j'ai à déclarer, vous n'aurez guère à salir du papier, car mon histoire est vraiment une bagatelle. Certes vous pourriez dire « Bagatelle pour un massacre », mais je ne vois pas où vous pourriez trouver le massacre. Et je crois même que j'ai mérité la médaille, non pas de résistance, mais pour avoir fait perdre du temps à l'ennemi.
>
> Tout dernièrement j'étais interrogé par monsieur Hervouet, commissaire au 2e bureau, il m'accusait d'avoir vendu bien des personnes et tout juste si il ne déclarait pas que c'était à cause de moi que les allemands[sic] avaient envahi la France et que si certains officiers voulaient me faire passer un examen mental, se serait encourager les crimes de guerre.

1373 François Rouquet, Fabrice Virgili, *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours, op.cit.,* p. 420.
1374 *Ibid.,* p. 421.
1375 *Ibid.,* p. 422.
1376 *Id.*
1377 ADIV, 215 W 89, affaire Édouard Leclerc, 6 septembre 1944.
1378 *Id.*

Je lui répondais que si j'avais fait certaines blagues ce n'était pas moi qui avait séparé le Viaduc de Morlaix ni fourni de jolis jambonneaux aux allemands[sic] pour avoir des chantiers d'entreprises.

Dès lors il me regarda et déclara qu'il fallait qu'on me relâche, car vraiment je n'étais pas normal, ce qui peut être vrai.

Oui monsieur le juge, je suis un tout fou, mais vous savez ce qu'est un jeune. Vous me comprenez certainement. Je suis en prison, je ne l'ai pas mérité, je vais vous raconter mon histoire[1379]. »

Par la suite, il joue la carte des problèmes psychiques, afin de justifier son action. De surcroît, des personnes probablement proches de lui interviennent en sa faveur[1380]. Ainsi, il parvient à être libéré, grâce à un argumentaire qui paraît grotesque. Afin de justifier ce non-lieu, les autorités de libération effectuent une expertise médico-légale[1381]. Après l'étude de celle-ci, Leclerc est présenté comme un jeune homme sans maladie grave, mais avec un retard psychique conséquent, ainsi que l'indiquent les quelques extraits ci-dessous[1382] :

« Aucun antécédent héréditaire morbide, nerveux ou mental, signalé dans l'une ou l'autre branche de la famille. L'inculpé n'a jamais fait de maladie grave et se porte habituellement bien, mais il a toujours été très nerveux.

Au point de vue mental, nous nous trouvons en présence d'un sujet très mal orienté, brouillé, comme on dit, avec les dates, n'ayant conservé d'une fréquentation scolaire qui ne remonte qu'à deux ans que des souvenirs imprécis ; même à l'heure actuelle, il serait incapable de subir les épreuves, pourtant très simples, du certificat d'études primaires. Ce qui frappe, ensuite, c'est un puérilisme désarmant qui se manifeste dans la façon d'interpréter les choses jusqu'à qualifier de bagatelles les faits dont il est inculpé et dont, en aucune façon, il ne réalise l'importance et la gravité.

À tout ceci s'ajoute une tendance à la fabulation qui lui a permis d'imaginer ce groupement dont il était à la fois le promoteur et le seul membre et au nom duquel il signait T.D.M (tête de mort). En somme, il s'est bien décrit lui même lorsqu'il a écrit à M. le Juge d'instruction que pendant six mois il a joué au petit policier et quand on a 18 ans ce n'est plus là un jeu, mais une bêtise et encore moins une blague comme il le dit dans la lettre précitée.

1379 ADIV, 215 W 89, lettre d'Édouard Leclerc en prison à Quimper, date non communiquée.
1380 Édouard Leclerc, *Ma vie pour un combat, stop à l'inflation*, Paris, Belfond, 1974, p. 29.
1381 ADIV, 215 W 89, rapport médico-légal d'Édouard Leclerc, 30 janvier 1945.
1382 *Id.*

Cette lettre, qui est le document psychologiquement le plus important du dossier d'information, permet de rendre compte, non seulement par son graphisme, mais encore par son fond, de la faiblesse intellectuelle du prévenu. L'écriture est enfantine, les fautes d'orthographes pullulent.

Il n'est donc pas douteux que nous nous trouvons ici en présence d'un anormal. L'anomalie dont il est atteint est ancienne ; il n'apparaît pas qu'elle se soit installée à l'occasion d'une maladie infectieuse, car nous ne trouvons rien de tel dans ses antécédents personnels. ; elle est donc constitutionnelle ; elle est surtout caractérisée par une carence de l'autocritique, en un mot, par le manque de bon sens par absence de jugement et de raisonnement. Cet état est connu en pathologie mentale sous la dénomination de débilité mentale.

C'est pourquoi nous concluons :
1° Leclerc Edouard est atteint de débilité mentale originelle ;
2° Sa responsabilité est pratiquement nulle[1383]. »

Dans son livre *Ma vie pour un combat, stop à l'inflation[1384],* Leclerc se contredit lui-même. Il affirme avoir été emprisonné, puis libéré le 6 février 1945[1385]. Son arrestation aurait eu pour cause des relations avec la *Kommandantur*, alors qu'il déposait seulement des colis pour ses deux frères déportés en Allemagne en raison du STO[1386]. Toutefois, lorsqu'il évoque ses conditions de détention, il affirme avoir beaucoup discuté avec un adjudant nommé Schaad[1387]. En définitive, deux hypothèses peuvent expliquer la libération d'Édouard Leclerc, soit il a réussi à berner les autorités de libération ou sa famille avait des relations avec les autorités de libération. La seconde hypothèse semble la plus probable. Le 14 décembre 2009, Nicolas Sarkozy remet les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Édouard Leclerc[1388]. Cela provoque une indignation de la part des associations d'anciens combattants et les connaisseurs de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le Finistère[1389]. Ainsi, le passé trouble d'Édouard Leclerc et ses relations avec le Kommando de Landerneau réapparaissent. Bertrand Gobin, journaliste d'investigation, publie une série d'articles sur l'affaire en 2010[1390]. Le journaliste justifie la non-lieu dont à bénéficié Leclerc par un certificat

1383 ADIV, 215 W 89, rapport médico-légal d'Édouard Leclerc, 30 janvier 1945.
1384 Édouard Leclerc, *Ma vie pour un combat, stop à l'inflation*, Paris, Belfond 1974.
1385 *Ibid.,* p. 28
1386 *Id.*
1387 *Ibid.,* p. 30.
1388 Boris Thiolay, « Le passé trouble d'Édouard Leclerc pendant l'Occupation », dans *l'Express,* 20/04/2010.
1389 *Id.*
1390 AFP, « Pas de procès sur le passé d'E. Leclerc », dans *Le Figaro*, 14/11/2012.

de complaisance[1391]. Eugène Leclerc, père d'Edouard, aurait obtenu ce certificat auprès d'un ami ayant joué de ses relations auprès du comité départemental de libération du Finistère[1392]. Bertrand Gabin est poursuivi en justice après une plainte d'Édouard Leclerc pour diffamation[1393]. Toutefois, à la suite du décès d'Édouard Leclerc, sa famille ne souhaite pas continuer la procédure[1394]. Ainsi, le mystère autour de l'affaire persiste, d'autant qu'Édouard Leclerc était la seule personne habilitée à demander l'ouverture de son dossier datant des années 1944 et 1945[1395].

Similairement à Leclerc, l'avocat de Botros décide de mener la défense de son client sur le terrain de la psychiatrie. Hervé Botros est arrêté le 13 mars 1945 par les autorités françaises[1396]. Lorsqu'il est auditionné, il insiste sur la présence de troubles psychiques dans son entourage familial[1397]. Sa volonté est de passer pour un déséquilibré. De ce fait, ses actions auraient une justification qu'il faut prendre en compte. Le dossier de justice d'Hervé Botros comporte une expertise médico-légale datant du 26 juillet 1945. Cette expertise est initiée par les autorités de libération, afin de dire si la responsabilité de Botros est entière, atténuée ou inexistante[1398]. Ses conclusions expriment l'échec de la défense de Botros :

> « Botros, est l'aîné d'une famille de six enfants, tous vivants, dont le plus jeune a 15 ans et dont deux, des filles, sont elles aussi épileptiques depuis l'âge de 18-19 ans. L'inculpé signale que son grand-père paternel, qui était un fort buveur, a dû être interné à la fin de sa vie ; qu'un grand oncle paternel a fait des crises intermittentes d'excitation maniaque et qu'une cousine germaine du père, âgée de plus de 40 ans, est internée depuis un an pour des troubles mentaux qui ne sont qu'une récidive.
>
> Comme antécédents personnels, nous relevons : une diphtérie à 3 ans, puis, une pneumonie double vers le même âge. A partir de l'âge de 18 ans, des crises d'épilepsie, une ou deux par an, seulement il a failli en avoir une en avril 1945 alors qu'il était incarcéré à la Santé, à Paris ; mais n'a jamais été traitée? […] Aucun signe de la série neurologique, la constitution dans l'épilepsie est tellement rare qu'on a pu soutenir qu'elle n'est pas une névrose héréditaire. Enfin, l'épileptique présente un état mental particulier qui ne trompe pas : trouble de la mémoire, ralentissement psycho-moteur et psychique, irritabilité, crises de colère, obséquiosité, etc, tous phénomènes qui ne

1391 Boris Thiolay, « Le passé trouble d'Édouard Leclerc pendant l'Occupation », dans *l'Express,* 20/04/2010.
1392 *Id.*
1393 AFP, « Pas de procès sur le passé d'E. Leclerc », dans *Le Figaro*, 14/11/2012.
1394 *Id.*
1395 Boris Thiolay, « Le passé trouble d'Édouard Leclerc pendant l'Occupation », dans *l'Express,* 20/04/2010.
1396 ADIV, 215 W 26, dossier d'Hervé Botros au procureur de Paris, 14 mars 1945.
1397 *Ibid.,* rapport médico-légal d'Hervé Botros, 26 juillet 1945.
1398 ADIV, 215 W 26, rapport médico-légal d'Hervé Botros, 26 juillet 1945.

s'observent pas chez Botros. Les faits qui lui sont reprochés ont été accomplis avec une rigueur logique qui ne permet pas de les assimiler à des équivalents. Il n'est pas jusqu'à son engagement dans la Légion étrangère qui ne dénote de l'inculpé une présence d'esprit, un réflexe de défense exclusif de tout trouble et de tout affaiblissement mental.

Dans ces conditions, nous concluons :

Botros Hervé n'était pas, au moment des faits qui lui sont reprochés, dans l'état de démence visé à l'article 64 du Code pénal. [1399]»

Hervé Botros est exécuté le 8 novembre 1945 à Quimper. Il incarne une forme de jusqu'au-boutisme. Ultérieurement j'évoquerai l'ouvrage *Breiz Atao* d'Olier Mordrel, dans l'immédiat il faut retenir la contribution que fait Mordrel au martyrologe breton :

« Arrivé au poteau, il refusa de se laisser bander les yeux, et le sourire aux lèvres, se plaça lui-même à l'endroit désigné. Au moment où les soldats le mettaient en joue et l'officier levait son sabre, Botros leva le bras et cria de toutes ses forces : " Breiz Atao ! " . L'écho du mont Frugy répétait encore ces deux mots quand retentit la salve. Le traître s'écroula. Un témoin dit qu'il avait crié "A bas la France ! Vive la Bretagne ! " »[1400].

Concernant la famille Caouissin, le sort des frères varie. Le dépouillement des archives permet seulement d'appréhender la condamnation de Pierre. Le plus jeune de la fratrie écope d'une peine de cinq ans de prison pour avoir coopéré militairement avec l'Allemagne[1401]. Quant à Henri, René et Robert, ils semblent avoir bénéficié d'un non-lieu. Ce non-lieu peut s'expliquer par la stratégie mise en place par les frères, qui élaborent une défense consistant à dire qu'ils sont à l'origine de la libération de plusieurs résistants arrêtés par le Kommando. Dans leurs dépositions, les Caouissin prétendent s'être portés garants auprès de Schaad des détenus Yves Guyomarc'h, Jean-Pierre Scouarnec, Albert et Émile Henaff, qui viendront témoigner en leur faveur, à leur procès[1402].

1399 ADIV, 215 W 26, rapport médico-légal d'Hervé Botros, 26 juillet 1945.
1400 Olier Mordrel, *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, Alain Moreau, 1973, p. 424.
1401 ADIV 1045 W 6, affaire du Kommando de Landerneau, 9 février 1945.
1402 SHD, GR28 P 6 98, déposition de Jean-Pierre Scouarnec, 16 novembre 1944 ; SHD, GR28 P 6 98, déclaration d'Yves Guyomarc'h, 25 septembre 1944 ; SHD, GR28 P6 98, déclaration de Robert Caouissin, 20 novembre 1944.

Au sujet d'Henri Toullec, la Chambre civique du Finistère estime à la majorité des voix qu'il existe des circonstances atténuantes en sa faveur[1403]. Toutefois, la moitié des ses biens sont confisqués au profit de la France[1404]. Quant à Gabriel Poquet, il semble être jugé approximativement au même moment que Jean Corre. Il élabore une défense qui consiste à dire qu'il servait d'agent double[1405]. Cette défense n'est pas retenue, Poquet écope de sept ans d'emprisonnement[1406]. Enfin, concernant Freddie Horch et Roosen-Rungen, il est compliqué d'appréhender leur jugement. Les archives indiquent qu'ils sont jugés par le tribunal militaire de Rennes pour crimes de guerre[1407]. Tous les deux sont internés au camp de la Matte à Rennes[1408]. Les fonds d'archives étudiés ne permettent pas de statuer sur une potentielle libération.

Après son activité au sein de l'unité, Édouard Leclerc ouvre son premier magasin en décembre 1949, qui se situe au 13 rue des Capucins à Landerneau[1409]. Quant aux autres, ils sont nombreux à quitter la Bretagne. Jean Corre termine sa vie en Normandie aux Monts d'Aunay[1410]. Paul Le Rest et René Le Hir prennent la direction de l'Afrique, le premier se trouve au Maghreb et le second en Côte d'Ivoire[1411]. Concernant René, Henry et Pierre Caouissin, ils se dirigent vers la région parisienne[1412]. Une fois à Paris, les trois frères produisent des documentaires sur la matière bretonne, avec leur société de cinéma Brittia-Films[1413]. À la fin de sa vie, René retourne en Bretagne à Brest et Henry rejoint Lorient[1414]. La région parisienne est également une destination choisie par André Geffroy. Le nationaliste breton occupe le poste d'employé de fonderie d'art[1415]. Quant aux autres agents ou proches de l'unité, il n'est pas possible d'indiquer ce qu'ils deviennent.

Le Kommando n'est pas la seule formation à être épurée rapidement après la Libération. Concernant la Milice, les membres de la formation sont rejetés de la communauté nationale[1416]. Toutefois, après une une implacable épuration, le sort de la Milice est réglé sans la moindre

1403 ADIV, 215 W 224, audience de la chambre civique du Finistère concernant Henri Toullec, 19 avril 1945.
1404 *Id.*
1405 SHD, GR28 P 6 90, affaire Poquet, date non communiquée.
1406 ADIV 1045 W 6, affaire du Kommando de Landerneau, 9 février 1945.
1407 *Id.*
1408 *Id.*
1409 Édouard Leclerc, *Ma vie pour un combat, stop à l'inflation*, *op.cit.,* p.41.
1410 Acte de décès de Jean Corre, https://www.acte-deces.fr/acte-de-deces-les-monts-d-aunay-2011, consulté le 12/06/2023.
1411 FM, OM24 C1987, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 15 juillet 1953.
1412 Lionel Henry, D*ictionnaire biographique du mouvement breton, op.cit.,* p. 65.
1413 *Ibid.,* p. 62-63.
1414 *Ibid.,* p. 62-65.
1415 FM, OM30 C3653, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 6 mars 1972.
1416 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 212.

polémique. De surcroît, une fois revenu au pouvoir, de Gaulle initie la construction européenne[1417]. L'idée est de promouvoir la réconciliation franco-allemande[1418]. Ainsi, les temps ne sont plus à la rumination du passé. À l'échelle finistérienne, on peut constater une similitude entre le sort du Kommando et celui du PPF. Tout comme ceux de l'unité, les membres du PPF connaissent des sorts variés à la Libération[1419]. La sévérité des jugements coïncide avec le degré d'implication des individus[1420]. Les peines des membres du PPF sont rapidement commuées[1421]. Cela est dû à la volonté de la population et du nouveau pouvoir en place de passer rapidement à autre chose[1422]. Enfin, tout comme Le Kommando de Landerneau, l'Unité Perrot est épurée rapidement et sans persécution particulière[1423]. Seulement deux membres de l'Unité Perrot sont exécutés sur les 70 à 80 membres qu'à compté l'unité au total[1424]. Cependant, plus haut, j'ai souligné que les membres les plus impliqués de l'Unité Perrot ont fuit. Naturellement, l'épuration de l'Unité Perrot aurait pu être plus conséquente.

En définitive, les agents du Kommando de Landerneau sont jugés rapidement. Une fois épurée, l'unité et son histoire ne sont plus d'actualité. Par la suite, les agents majeurs quittent la Bretagne, ce qui favorise indéniablement l'oubli du Kommando.

C) Le lien entre le Kommando de Landerneau et le mouvement breton

Dans cette sous-partie, je préciserai les différentes liaisons entre les acteurs du mouvement breton et les agents de l'unité. Leurs échanges montrent les manœuvres entreprises dans le but de taire l'histoire de l'unité.

Plus haut, l'étude a démontré que la majorité des agents bretons du Kommando sont adhérents au PNB et proches des figures du nationalisme breton telles que Lainé ou Mordrel. Cette proximité est toujours vraie après la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte de construction mémorielle, les agents de l'unité entretiennent des liens avec ceux qui produisent l'histoire du

1417 Michèle Cointet, *La Milice française, op.cit.,* p. 221.
1418 *Id.*
1419 Malo Bars, *Le Parti populaire français dans le Finistère : 1936-1945, op.cit.,* p. 244.
1420 *Id.*
1421 *Id.*
1422 *Id.*
1423 Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, *art. cit.,* p. 345.
1424 *Id.*

mouvement. L'historiographie du mouvement breton correspond dans ses grandes lignes à la périodisation mémorielle proposée par Henry Rousso dans *Le syndrome de Vichy*[1425]. Entre 1944 et 1954 s'installe une phase de deuil, avec la volonté de liquider les séquelles de l'Occupation[1426]. De 1955 à 1971, le résistancialisme s'impose et caractérise la seconde phase qui est celle du refoulement[1427]. Ensuite, de 1971 à 1974, la troisième phase est celle du retour du refoulé[1428]. Elle se définit par la fin des mythes résistants, et un regard plus critique se forme[1429]. C'est d'ailleurs à cette période que le mouvement breton est traité de façon abondante[1430].

Lors de la fin des années 1960, le *Revival* anime la Bretagne sur fond d'attentats du FLB[1431]. Ces événements sont à l'origine d'un contexte favorable à la multiplication de travaux sur le mouvement breton[1432]. Par exemple ceux de René Caouissin, proche du Kommando de Landerneau, qui sous le pseudonyme Ronan Caerléon produit trois ouvrages[1433]. René Caouissin prétend à la vérité historique, mais contribue à la propagande et à la réhabilitation du mouvement[1434]. La volonté de l'auteur est de prouver la responsabilité française dans l'action bretonne[1435]. Précédemment, j'ai évoqué pourquoi aucune trace du Kommando de Landerneau ne se trouve dans ses ouvrages. Au cours de la même période, Mordrel publie plusieurs articles à caractère autobiographique[1436]. Le nationaliste breton est revenu en France et souhaite produire une œuvre conséquente[1437]. Ainsi, Olier Mordrel publie en 1973, *Breiz Atao et actualité du nationalisme breton*[1438]. Dans les 577 pages de *Breiz Atao*, aucun chapitre n'est dédié au Kommando de Landerneau. L'unité est évoquée succinctement lorsque les cas d'Hervé Botros et André Geffroy sont présentés. Ce sont les deux extraits suivants à propos de la fuite de l'Unité Perrot et de l'affaire Perrot :

> « L'unité passe le Rhin et derrière le pont saute. Lainé, qui fait toujours bande à part avec quelques intimes et Botros, du Kommando de Landerneau, sont restés du mauvais côté[1439] ».

1425 Sébastien Carney, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1426 Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours,* Paris, Seuil, 1990 p. 21.
1427 *Id.*
1428 *Ibid.,* p. 22.
1429 *Id.*
1430 Sébastien Carney, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1431 *Id.*
1432 *Id.*
1433 Ronan Caerléon, *Complots pour une république bretonne. Les dossiers secrets de l'autonomiste breton*, Paris, La Table Ronde, 1967 ; *La révolution bretonne permanente*, Paris, La Table Ronde, 1969 ; *Au village des condamnés à mort*, Paris, La Table Ronde, 1970.
1434 Sébastien Carney , « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1435 *Id.*
1436 *Id.*
1437 *Id.*
1438 Olier Mordrel, *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, Alain Moreau, 1973.
1439 *Ibid.,* p. 391.

« L'inquiétude qui se répandait dans *l'emsav* se changea en stupeur, quand on apprit que le 12 décembre 1943, Jean-Marie Perrot, recteur de Scrignac, fondateur du *Bleun-Brug,* directeur de *Feiz-ha-Breiz,* avait été assassiné à son tour. Il était respecté dans toute la Bretagne pour son patriotisme exemplaire et son élévation d'âme. La colère gronda. Sachant d'avance que la police française étoufferait l'affaire comme elle avait brouillé les pistes après les meurtres précédents, le Kommando du S.D. à Landerneau, sous la pression des patriotes bretons de la région, fit une enquête rapide, qui put reconstituer à peu près toute la scène, et dont les résultats furent confirmés par les déclarations d'un détenu quatre mois plus tard. L'enquête fut reprise et close en juillet 1944, toute la lumière ayant été faite sur le cas, au jugement du *Feldwebel* Schaad qui l'avait dirigé[1440]. »

On voit bien comment, ici, Olier Mordrel tente de justifier l'action du Kommando. L'unité aurait agi sous la pression des nationalistes bretons qui veulent venger l'abbé Perrot. Évidemment, cette justification est fausse, la première partie de la présente étude démontre l'instrumentalisation du décès de l'abbé Perrot par les nationalistes bretons.

Dans *Breiz Atao*, hormis l'affaire Huelgoat-Scrignac, l'activité et la composition de l'unité sont laissées dans l'ombre. L'étude du fonds Mordrel permet de comprendre pourquoi l'activité du Kommando est passée sous silence. La partie du fonds étudiée est constituée de lettres échangées entre les agents du Kommando et le ténor du nationalisme breton. André Geffroy, René Le Hir et Paul le Rest sont les trois agents qui communiquent avec Mordrel. La nature des échanges avec René Le Hir et Paul Le Rest n'est pas intéressante. Les deux hommes font référence à des voyages ou des instants passés avec Mordrel. Ce sont les échanges avec André Geffroy qui se révèlent être plus instructifs. André Geffroy et Olier Mordrel correspondent sur le mouvement breton. André Geffroy sert de source d'informations à Mordrel dans le cadre de la rédaction de *Breiz Atao*. Les échanges ci-dessous montrent comment les deux hommes souhaitent aborder l'histoire du Kommando :

« Mon cher André,

Le jour de gloire est arrivé. La maison d'édition dont je t'ai parlé m'a chargé officiellement et à des conditions avantageuses d'écrire une Histoire de Breiz Atao, 1939-1944, de 500 pages, en 5 mois. J'ai accepté car j'ai déjà préparé le sujet et un monceau de notes. Mais j'avais en vue mes mémoires, non une histoire. Si je veux – et je dois maintenant – faire un travail ayant une valeur

1440 Olier Mordrel, *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton, op.cit.,* p. 367

historienne, je dois m'appuyer sur un bien plus large éventail de documents et sur le maximum de témoignages. Il s'agit de faire connaître le phénomène sous tous ses aspects et objectivement. Ce ne peut pas être une histoire du point de vue d'O.M. Je me crois assez honnête pour être capable de le faire. Mais j'ai besoin de coopérateurs, je ne pense pas que ceux auxquels je m'adresse se déroberont, car ce dont il s'agit c'est de faire connaître TOUT ce que nous avons fait et ce que TOUS ont pensé et fait. Il s'agit d'un grand coup pour la réhabilitation générale, dont tout le monde profitera, la Bretagne en premier. Ce dont j'ai avant tout besoin, ce sont des comptes rendus d'action, des incidents, des conversations typiques. Et surtout des révélations. Par exemple, je sais peu de chose des sujets suivants : service spécial de Rintintin avant et pendant la guerre – Négociations et manigances ayant précédé la fondation de l'unité Perrot – L'activité des divers services secrets (bretons), par exemple le groupe de Guy, toi-même (naturellement en taisant ce qui doit être tû) tes contacts avec les camps de prisonniers (Sagan) – l'activité du bureau de Berlin après mon départ – la politique allemande à ce sujet – etc, etc[1441].»

Dans une autre lettre, Olier Mordrel demande à André Geffroy des informations sur le Kommando de Landerneau :

« J'aimerais que tu me parles en détail de tes relations avec le Kadervenn. Ensuite, de la nature de ta collaboration avec le Kommando de Landerneau. J'ai sous les yeux les coupures de presse de l'époque. On te peint comme celui qui a dévoyé Botros, et ensuite comme un de ceux qui maltraitaient les détenus résistants, comme interrogateur. Il est vrai que la brute sadique est toujours Botros, qui soi-disant crevait les boyaux des détenus à coups de nerf de bœuf.

J'aimerais entendre ton son de cloche. Ce n'est pas que je veux tout raconter, mais je veux savoir pour comprendre. Et ensuite raconter ce qu'il est bon mais avec le ton juste. Mon idée générale est de réhabiliter tout le monde, non en trichant, non en escamotant, non en passant sous silence, mais en donnant une nouvelle interprétation des faits. Par exemple, quand tu dis que tu es allé à Rosnoen et à Scrignac pour donner la chasse aux pillards, tu deviens dans mon récit le protecteur de nos laborieux cultivateurs. Tu saisis [1442] ?»

André Geffroy transmet donc des notes à Olier Mordrel concernant son activité avec le Kommando de Landerneau :

1441 FM, OM30 C3649, Lettre d'Olier Mordrel à André Geffroy, 4 mars 1972.
1442 FM, OM30 C3835, Lettres d'Olier Mordrel à André Geffroy du 18 juin 1972.

« J'ai pris contact avec Landerneau par l'intermédiaire de Paol ar Rest et Ronan an Hir. J'y ai connu Schaad et Fredy Horch. J'ai participé à l'affaire de Scrignac et du Huelgoat et celle du Faou, du pont de Rosnoen.

Il n'y avait pas de Kommandantur à Morlaix, du moins à ma connaissance. Cependant, j'ai mis les pieds une fois à la Kommandantur après l'arrestation des Anglais pour essayer de faire libérer un de mes beaux-frères prisonniers en Allemagne. Mais sans réussite. Par contre, j'ai un peu connu Koenig qui connaissait bien Botros et sa famille.

J'ignore ce que les journaux ont pû raconter sur moi à propos de mes relations avec Botros. Nous faisions quelques petites affaires ensemble, mais simplement sur le plan alimentaire. Je n'ai jamais maltraité quelque prisonnier que ce soit et au contraire, lors de mon procès du 14 février 1945 à Kemper, des témoins de Scrignac ou du Huelgoat ont tous déclaré que j'avais été chic à leur égard. On ne m'a jamais reproché la moindre violence[1443]. »

Une fois *Breiz Atao* publié, André Geffroy met en garde Olier Mordrel. Cette mise en garde concerne Hervé Botros et indirectement le Kommmando de Landerneau. La volonté est que l'histoire de l'unité reste la plus mystérieuse possible. Dans une lettre, André Geffroy écrit ceci : « J'ai vu que tu parles de Botros, moi cela ne me dérange pas, c'était mon ami et je ne le renie pas, mais bien des fois on m'a dit qu'il valait mieux ne pas en parler ou écrire sur lui[1444] .»

Dans l'introduction de cette étude, j'ai évoqué Hervé Le Boterf et les limites de son ouvrage *La Bretagne dans la guerre*[1445]. Pour produire ses livres, Le Boterf use de ses liens avec les nationalistes bretons[1446]. Il obtient des informations auprès d'anciens militants du PNB. Les trois tomes traitent autant de la Résistance que de l'Occupation[1447]. Un commentaire de Mordrel montre la véritable attention de Le Boterf en traitant à égalité la Résistance et l'Occupation : « Certes je continue à me sentir malade des lauriers que tu tresses à cette immense idiotie qu'a été la Résistance. Mais je ne me plais à reconnaître que tu as trouvé le Césame ouvre-toi ! Des coeurs de nos compatriotes. Ils boiront ça comme du petit lait et en même temps avaleront bon gré la pilule amère de l'autonomisme [1448]. »

1443 FM OM8 C236, Lettres et notes d'André Geffroy à Olier Mordrel pour *Breiz Atao*, date non communiquée.
1444 FM, OM31 C3930, Lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 4 février 1973.
1445 Hervé Le Boterf, *La Bretagne dans la guerre (tome 1,2,3)*, Paris, France-Empire, 1968-1971.
1446 Sébastien Carney , « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1447 *Id.*
1448 *Id.*

André Geffroy aide le Boterf dans sa quête d'information. Les deux hommes ont un rendez-vous le 27 novembre 1972, afin d'échanger[1449]. Lors de ce rendez-vous, André Geffroy transmet des notes rédigées en prison[1450]. Ainsi, Le Boterf dédie deux pages au Kommando de Landerneau. Plus haut, j'ai déjà évoqué que *La Bretagne dans la Guerre* n'apporte que très peu de connaissances à propos du Kommando.

Outre les manigances pour faire taire le récit du Kommando, un dernier élément permet de comprendre l'oubli de l'unité. Dans la phase de tentative de réhabilitation et de règlements internes entre les chefs du mouvement breton, l'Unité Perrot est abondamment traitée[1451]. L'histoire de l'Unité Perrot est l'une des plaies les plus importantes du mouvement breton[1452]. Yann Fouéré publie une brochure en 1947, dans laquelle il livre son récit du mouvement breton[1453]. Pour lui, l'Unité Perrot a collaboré, mais n'est qu'une réponse légitime à la déclaration de guerre[1454]. Sous le pseudonyme Jean le Bénelais, Mordrel produit également une histoire de la formation de Lainé dans *Galerie bretonne*[1455]. Mordrel se fait le relais de la légende de l'unité et pointe l'idiotie du chef spirituel de la formation[1456]. Naturellement, le traitement conséquent de l'Unité Perrot la désigne comme l'unique responsable des crimes à l'encontre de la Résistance. Cela permet d'oublier tous les autres, dont finalement le Kommando de Landerneau.

En définitive, la Seconde Guerre mondiale est donc au cœur de l'historiographie du mouvement breton[1457]. Pour des motifs évidents, les agents du Kommando de Landerneau souhaitent que l'histoire de l'unité soit dissimulée. Les archives publiques, policières et judiciaires concernant le mouvement breton ne sont disponibles qu'à partir de 1979[1458]. Jusque là il est donc complexe de produire une histoire du mouvement breton établie sur autre chose que de la presse ou des témoignages, fatalement orientés. Les nationalistes bretons ont probablement conscience de cela et en jouent. Dans le milieu des années 1980, un nouvel engouement au sujet du mouvement breton se remarque[1459]. Il est en partie dû aux décès de Lainé en 1983 et Mordrel en 1985[1460]. Thierry

1449 FM, OM29 C3530, Lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 24 novembre 1971.
1450 *Id.*
1451 Sébastien Carney , « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1452 *Id.*
1453 *Id.*
1454 *Id.*
1455 *Id.* ; Jean le Bénélais, *Galerie bretonne*, Merdignac, la Bretagne réelle, 1953.
1456 *Id.*
1457 Sébastien Carney , « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.
1458 *Id.*
1459 *Id.*
1460 *Id.*

Guidet publie *Qui a tué Yann-Vari Perrot*[1461]*?* Puis, Fréville publie l'ouvrage *Archives secrètes de la Bretagne, 1940-1944*[1462]. De plus, les travaux universitaires récents apportent une approche plus complète du mouvement[1463]. Une fois la collaboration du mouvement breton prouvée, il est possible de se pencher sur des cas spécifiques mêlant des nationalistes bretons, tel le Kommando de Landerneau.

1461Sébastien Carney , « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *art. cit.,* p. 83-106.

1462 *Id.*

1463 C'est notamment le cas de Sébastien Carney avec la thèse *Les promesse de la Bretagne : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : génération de l'apocalypse et mystique nationale (1901-1948)* soutenue en 2014 ou l'ouvrage *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale.*

Conclusion partie III

Cette partie a permis d'appréhender l'oubli relatif du Kommando de Landerneau. Comme toutes les formations paramilitaires collaborationnistes, l'unité est épurée. Cette épuration est à la fois rapide et similaire à celles des autres formations. Pour se défendre, différentes stratégies sont établies par les agents. Les défenses entreprises n'ont rien de novatrices et se soldent par la réussite ou l'échec. Les agents ou proches du Kommando sont parfois jugés pour des faits multiples de collaboration. Une forme de disparité caractérise les jugements de certains agents. Une fois l'unité totalement épurée, son histoire est classée. Le départ de la région de nombreux agents amplifie l'oubli de l'unité. Enfin, cette partie démontre que les agents de l'unité contrôlent le récit autour du Kommando. Pour ce faire, les agents sont en relation avec ceux qui produisent l'histoire du mouvement breton. L'idée générale est à la réhabilitation et non à la vérité. Cette démarche convient aux deux parties, les agents de l'unité restent plongés dans l'oubli, et l'histoire du mouvement n'est pas plus entachée qu'elle ne l'est déjà. De plus, du fait que l'Unité Perrot prenne une place centrale dans l'historiographie du mouvement breton, le Kommando est oublié. Toutefois, une fois la collaboration du mouvement prouvée par les spécialistes, les aspects dissimulés restent à traiter. De ce fait, tôt ou tard, un travail sur le Kommando de Landerneau allait être effectué.

Conclusion

Il n'est pas simple de traiter l'histoire du Kommando de Landerneau, qui n'aura connu que 109 jours d'activité. Cette formation est à la fois éphémère, mais également importante en raison de la nature de ses actions. Cette étude aura permis de combler un vide historique concernant le sujet, en étudiant la composition, l'activité et l'extinction de l'unité. L'objet de ce travail était de répondre à la question suivante : de quoi le Kommando de Landerneau est-il le nom ? Cette problématique a permis d'appréhender les différents aspects de l'unité. Le Kommando de Landerneau est une structure combinant Allemands, nationalistes bretons, agents retournés et complices. Outre les agents allemands affectés par la *Wehrmacht*, les agents ou complices coopèrent pour des raisons idéologiques, pécuniaires et sécuritaires. La lutte menée par l'unité à l'encontre de la Résistance révèle son aspect impitoyable. L'unité dispose de ses propres moyens et indicateurs, mais collabore également avec différents services allemands et autres formations paramilitaires. L'impitoyabilité de l'unité se constate également dans le déroulement des opérations. L'unité infiltre la Résistance et use d'une extrême violence tante lors des opérations que des interrogatoires. De plus, l'unité agit lors d'un contexte qui lui est favorable. De ce fait, l'impact du Kommando de Landerneau à l'encontre de la résistance finistérienne est indéniable, et cela malgré quelques échecs. L'oubli relatif de l'unité s'explique par son épuration rapide, puis les liens entretenus par certains agents avec ceux qui produisent l'histoire du mouvement breton. Enfin, cette étude aura permis de

s’interroger sur la singularité ou non de l’unité. Ce qui la différencie des autres formations équivalente c’est sa composition et son oubli relatif.

Cette monographie du Kommando de Landerneau pourrait être complétée par d’autres travaux universitaires. Hormis combler un manque historique, le travail autour du Kommando permet d’épouser une forme supplémentaire de collaboration impliquant des nationalistes bretons. Dans une démarche similaire, il serait intéressant que diverses études soient menées, notamment sur le groupe Vissault de Coëtlogon, la Milice française en Bretagne, ou encore le Groupe d’action du PPF finistérien. Ces trois organisations mobilisent des nationalistes bretons. Ainsi, en incluant l’Unité Perrot, toutes les formes de collaboration des nationalistes bretons seraient étudiées, puis de nouveaux éléments de comparaison avec le Kommando émergeraient.

Sources

Archives départementales du Finistère (Quimper)

208 J 20 : journal *Ouest France*, 17 mai 1962.

126 J 26 : comité départemental de Libération.

208 J 195 : répression à la Libération.

31 W 388 : condition des détenus du camp Saint-Charles.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (Rennes)

215 W 11 : cour de justice et chambre civique. Dossier d'André Geffroy.

215 W 26 : cour de justice et chambre civique. Dossiers d'Hervé Botros et Jean Corre.

215 W 89 : cour de justice et chambre civique. Dossier d'Édouard Leclerc.

215 W 152 : cours de justice et chambre civique. Dossiers de René Le Hir et Paul le Rest.

215 W 224 : chambre civique. Dossier d'Henri Toullec.

1045 W 6 : Dossier d'Herbert Schaad. Affaire du Kommando de Landerneau.

Archives de la justice militaire (Le Blanc)

Côtes 1 à 331 bis : synthèse sur l'organisation Sipo et SD et les formations paramilitaires en Bretagne, 20 novembre 1944.

Service Historique de la Défense (Vincennes)

GR28 P 6 90 : dossier de Gabriel Poquet.

GR28 P 6 97 : dossiers d'Édouard Leclerc, Freddie Horch, Jean Corre.

GR28 P 6 98 : dossiers d'André Geffroy, Édouard Leclerc, Henri Caouissin, Paul Le Rest, Pierre Caouissin, René Caouissin, Robert Caouissin.

Fonds Mordrel

OM8 T59 : notes sur l'enquête menée par le service spécial de Lainé, le SD de Rennes et le Kommando de Landerneau quant à la mort de l'abbé Perrot.

OM8 C236 : lettres et notes d'André Geffroy à Olier Mordrel pour *Breiz Atao*.

OM24 C1987 : lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 15 juillet 1953.

OM29 C3530 : lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 24 novembre 1971.

OM30 C3649 : lettre d'Olier Mordrel à André Geffroy, 4 mars 1972.

OM30 C3653 : lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 6 mars 1972.

OM30 C3835 : lettre d'Olier Mordrel à André Geffroy, 18 juin 1972.

OM31 C930 : Lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 24 novembre 1971.

Sources publiées

Caerléon, R., *Au village des condamnés à mort*, Paris, La Table Ronde, 1970.

Leclerc, E., *Ma vie pour un combat, stop à l'inflation*, Paris, Belfond, 1974.

Mordrel, O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, Alain Moreau, 1973.

Bibliographie

Travaux d'histoire ne concernant pas directement la Bretagne

Aglan, A., *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945*), Paris, Gallimard, 2020.

Aycard, M., Vallaud, P., *Allemagne IIIe Reich : histoire-encyclopédie*, Paris, Perrin, 2008.

Beevor, A., *La Seconde guerre mondiale*, Londres, Calmann-Lévy, 2012.

Bergère, M., *Une société en épuration, Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire. De la Libération au début des années 50*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Berlière, J.-M., *Polices des temps noirs*, Paris, Perrin, 2018.

Bourdrel, P., *L'Épuration sauvage, 1944-1945,* Paris, Perrin, 1988.

Bourdriot, P.-D., *L'Épuration, 1944-1949,* Paris, Grancher, 2011.

Broche, F., et Muracciole J.-F., *Histoire de la Collaboration 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2017.

Bruyère-Ostells, W., *Histoire des mercenaires,* Paris, Tallendier, 2011.

Carpentier, V., « La guerre et la consommation d'alcool », *Archéopages,* 2020, 47, p. 86-03.

Catros, S., « Un cas de surinterprétation du renseignement : l'évaluation du potentiel militaire allemand en mars 1936 », *guerres mondiales et conflits contemporain,* n° 252, 2013, p. 63-79.

Cointet, M., *La Milice française,* Paris, Fayard, 2013.

Descamps, F., *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel,* Paris, EHESS, 2019.

Dreyfus, F.-G., *Histoire de la Résistance*, Paris, Fallois, 1996.

Grenard, F., *La traque des résistants*, Paris, Tallandier, ministère des Armées, 2019.

Lamber, P.-P. et Le Marec G., *Partis et mouvements de la collaboration : Paris 1940-1944*, Grancher, Paris, 1992.

Leleu, J.-L., *Combattre en dictature,* Paris, Perrin, 2022.

Novic, P., *L'Épuration française, 1944-1949*, Londres, Balland, 1985.

Ory, P., *Les Collaborateurs 1940-1945*, Paris, Seuil, 1977

Paxton, R., *Le Temps des Chemises vertes*, Paris, Seuil, 1996

Piketty, G., *Français en Résistance, carnets de guerre, correspondances, journaux personnels,* Paris, Robert Laffont, 2009.

Piketty, G., « La violence subie et infligée par les résistants français à l'ordre nazi et/ou vichyste », Terror and the Making of Modern Europe : Transatlantic Perspectives on the History of Violence, 2008.

Rouquet, F., Virgili, F., *Les Françaises, les Français et l'Épuration de 1940 à nos jours*, Paris, Galimard, 2018.

Rousso, H., *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours,* Paris, Seuil, 1990

Théofilakis, F. et Patrice, A., *Gestapo et police allemande, France. Europe de l'ouest 1939-1945,* Paris, CNRS, 2017

Thomas, J.-P, « Le Parti social français (1936-1945). Une expérience du parti de masses et la préparation d'une relève », A*nnales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2002.

Simonin, A., *Le déshonneur dans la République, une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Grasset, 2008.

Simonnet, S., *Maquis et maquisards : la Résistance en armes 1942-1943*, Paris, Belin, 2015.

Sternhell, Z., *L'histoire refoulée – La Rocque, les Croix de feu, et le fascisme français,* Paris, Cerf, 2019.

Vergez-Chaignon, B., *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse, 2010.

Wieviorka, O., *Histoire de la résistance*, Paris, Perrin, 2013.

Travaux d'histoire ayant pour cadre la Bretagne

Aziz, P., *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne* (tome 1)*,* Genève, Famot, 1975.

Bars, M., *Le Parti populaire français dans le Finistère : 1936-1945,* Mémoire de master, Université de Bretagne Occidentale, 2022.

Biger, B., Sudre, R.-F., *Les fusillés du Finistère : 1940-1944*, Mémoire de master, Université de Bretagne Occidentale, 2011.

Bougeard, C., *Histoire de la Résistance en Bretagne,* Saint-Brieuc, Jean-Paul Gisserot, 1992.

Bougeard, C., *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Bougeard, C., « La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1985, p.79-102.

Bougeard, C., *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde guerre mondiale,* Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2002.

Bougeard, C., Capdevila, L., « Violence et répression en Bretagne sous l'Occupation et la Libération », dans *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2000.

Burel, M., Cadiou, D., *La presqu'île de Crozon, histoire et géographie contemporaine*, Quimper, Palatines, 2008.

Carney, S., *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948),* Rennes*,* Presses universitaires de Rennes, 2015.

Carney Sébastien, « Le mouvement breton au miroir de son historiographie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2016, 123-2, p. 83-106.

Collin, P., Raoul P., *L'Épuration dans le Finistère, 1944-1946*, Mémoire de maîtrise, Université de Bretagne Occidentale 1997.

De Lannoy, F., « Les maquis bretons », dans *Album mémorial, la Bretagne en guerre* : 1939-1945, Bayeux Heimdal, 1994.

Dreves, L.-C., « Les maquis bretons », dans *Revue historique de l'armée*, Paris, Ministère de la défense nationale, 1970, p. 148-160.

Frelaut, B., *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Brasparts, Beltan, 1985.

Guidet, T., *Qui a tué Yann-Vari Perrot ?*, Brasparts, Beltan, 1986.

Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne,* Morlaix, Skol Vreizh, 2011

Hamon, K., *Le Bezen Perrot, 1944 : des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand,* Fouesnant, Yoran Embanner, 2004.

Henry, L., *Dictionnaire biographique du mouvement breton,* Fouesnant, Yoran, 2013.

Le Boterf, H., *La Bretagne dans la guerre (tome 3)*, Paris, France-Empire, 1968-1971.

Le Nena, J.-P. et Prigent D., *L'abbé Jean-Marie Perrot, fondateur du Bleun-Brug 1877-1943,* s.I, s.n, s.d.

Luc Capdevila, « Le mouvement breton face à l'Épuration », *in* Christian Bougeard*, Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale,* Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2002, p. 337-353.

Mervin, Y., *Viens rejoindre notre armée ! 1944, une résistance bretonne à contretemps*, s.I, compte d'auteur, 2016.

Rondel, E., *Bretagne, Résistance et Libération : été 1944,* Fréhel*,* Astoure, 2004.

S.i, *Le Finistère 1940-1944 : l'Occupation allemande, la Résistance, la Libération,* Bouhet, La découvrance, 2004.

Toczé, C., *Les juifs en Bretagne (V^e^-XX^e^ siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

Thomas, G.-M., Le Grand, A., *Le Finistère dans la guerre, 1935-1945, la Libération,* Brest, la Cité, 1981.

Tranvouez, Y., « Les catholiques et la question bretonne (1940-1944) », *in* Christian Bougeard*, Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale,* Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2002, p. 285-302.

Index des noms de personnages, partis, organisations et revues

Le terme Kommando de Landerneau, omniprésent dans le mémoire, ne figure pas dans l'index.

A

Abeille, Valentin : 90.
Aberguille, Auguste : 102.
Aguillon, Yves : 96.
Alberts : 81, 86.
Aubry, Antoine : 51, 102.
Autret, Yves : 93.
Autret Jean : 31, 32 45.

B

Barnekow, Fritz : 5, 58.
Bartell (colonel) : 62.
Baus, Oswald : 17.
Begot, Arsène : 65.
Bello, Maier : 16.
Bellon : 67, 68, 96.
Berlivet, Jean : 77, 100, 105.
Berthou, Louis : 77, 105.
Bezen (ou formation ou Unité) Perrot : 22, 44, 55, 57, 58, 59, 66, 67, 72, 79, 85, 93, 105, 106, 107, 108, 113, 114, 115, 119, 125, 137, 137, 139, 141, 143, 145.
Bleun-Brug : 25, 36, 37, 38, 48, 138.
Bodenant, Pierre : 93.
Bodiger, Louis : 61, 95.
Bothuan, Roger : 103.
Botros, Hervé : 11, 18, 19, 21, 22, 27, 39, 44, 49, 50, 54, 55, 62, 67, 69, 70, 71, 77, 78, 81, 83, 87, 113, 114, 115 117, 126, 133, 134, 137, 139, 140.
Bourhis, Henri : 97, 103.
Boursier, Gaston : 61.
Brannellec : 53.
Breiz Atao (revue) : 18, 35, 36, 47.
Bricler, Yann : 49, 115.

C

Camus, Albert : 129.
Caouissin, Henri : 35, 36, 37, 39, 45, 49, 52, 54, 68, 111, 126, 134.
Caouissin, Pierre : 35, 37, 38, 39, 49, 50, 71, 111, 119, 126, 134, 135.
Caouissin, René (ou Caerléon Ronan) : 9, 35, 36, 37, 49, 126, 128, 133, 134, 137.
Caouissin, Robert : 36, 37, 111, 119, 126, 134.
Carré, Mathilde : 33.
Cavaloc, Jean-Marie : 63.
Cevaer (fils) : 82, 105.
Cevaer (père) : 82, 83.
Chevillotte, Michel : 67, 111.
Cloarec (commandant) : 60, 62, 96.
Coateral, Jean : 55.
Corre, Jean : 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 43, 50, 54, 55, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 71, 75, 76, 77, 78, 79, 83, 86, 87, 93, 95, 96, 111, 112, 117, 118, 124, 126, 128, 135.
Corre, Yves : 76, 77.
Coty René : 128.

D

Daladier, Edmond : 116.
Daniel, Alain : 97.
Daussat, Philippe : 59.
Debauvais, François : 18, 20, 43, 66.
De Gaulle, Charles : 98, 120, 136.
De Justissou, Louise : 102.
Delaporte, Raymond : 26, 43, 44, 47, 48.
Duigou, René : 87, 88, 101.
Du Perron, Raymond : 60.

E

Elisach, Joseph : 17.

Elophe, Roger : 79.

F

Feiz ha Breiz Ar vugale : 36, 37, 46, 48, 49, 138.
Fily, René : 95
Floch'lay, Lisette : 102.
Fonferrier, Paul : 98, 99, 104.
Fouéré, Yann : 9, 141.
François, Madeleine : 55, 66, 69.

G

Gardner : 40.
Geffroy, André : 9, 10, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 33, 34 45, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 66, 67, 70, 71, 72, 78, 81, 111, 113, 114, 115, 117, 126, 127, 128, 135, 137, 138, 139, 140, 141.
Gloaguen : 50, 51.
Gouriou, Jean : 77, 105.
Gourmelon, François : 62.
Grimm, Hans : 58.
Gueguen : 93.
Guilcher, Émile : 102.
Guiyesse, Marcel : 26.
Guillermou : 30, 31.
Guillou, Léon : 67.
Guillou, Lili : 102.
Guillou, Louis : 51.
Guyomarc'h, Yves : 51, 81, 82, 102, 134.
Gwenn ha Du : 18, 19, 21, 36.

H

Hackl, Stefan : 17.
Hammetner, Joseph : 16.
Heidh (lieutenant-colonel) : 87.
Henaff, Albert : 51, 81, 82, 102, 134.
Henaff, Émile : 51, 81, 82, 102, 134.
Henriot, Philippe : 65.
Henry, Armand : 62, 102.
Hitler, Adolf (ou führer) : 5, 83, 103, 109
Horch, Freddie : 16, 17, 39, 50, 55, 62, 63, 71, 75, 77, 78, 81, 111, 112, 135, 140.

I

Imbert, Maurice : 59, 60.
Isidore, Masson : 70, 75, 83.

J

Jaouen, François : 61.

K

Kadervenn : 19, 139.
Keper, Harich : 17.
Kerbrat, François : 77, 105.
Kerhuas, Yves : 49.
Keromnes : 29.
Koenig, Pierre : 110.
Krüger, Willy : 8, 14, 29, 30, 50, 61, 62, 69, 75, 76, 77, 78, 81, 84, 86, 95, 111, 112.

L

Lagadec, Henri : 102.
Lainé, Célestin : 17, 19, 21, 22, 24, 26, 36, 44, 47, 48, 49, 59, 66, 72, 113, 114, 115, 119, 136, 137, 141.
Laizet, François : 82.
La Milice française : 46, 47, 55, 56, 57, 59, 60, 65, 72, 85, 106, 116, 129, 135, 145.
Landwher : 59.
Laval, Pierre : 68.
Lamandé, Jean-Pierre : 77, 105.
Le Bihan : 30, 64, 95.
Le Bris, Jean : 77, 105.
Lebrun, Maurice : 65.
Leclerc, Édouard : 39, 40, 41, 45, 52, 53, 54, 68, 95, 101, 105, 117, 124, 126, 130, 131, 132, 135.
Leclerc, Eugène : 40, 52, 53, 68 133.

Lécuyer, Théophile : 104.
Le Duigou, René (ou Toublanc) : 87, 88.
Le Gall, Jean : 61, 93, 102.
Le Goff, François : 86.
Le Hir, René : 18, 23, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 39, 45, 54, 55, 67, 68, 71, 72, 76, 85, 111, 117, 126, 128, 129, 135, 138.
Le Page, Robert : 77, 105.
Le Puloc'h Jean : 61.
Le Foll, Jean : 28, 29, 93.
L'Heure bretonne : 47.
Le Rest, Paul : 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 39, 50, 52, 54, 55, 67, 71, 72, 84, 89, 111, 112, 113, 117, 126, 128, 129, 135, 138.
Le Roux : 30, 96.
Liard, Lucien : 64, 102.
Lien, Jean-Paul : 52, 114.
Lisrin : 64.
Logoguet, André : 92, 102.
Loyen, Aubertin : 67.

M

Mariette : 70.
Marom, Fritch : 16.
Martray, Joseph : 48.
Mauriac, François : 129.
Meunier, Victor : 38.
Milour, André : 97.
Mordrel, Olier : 9, 10, 18, 20, 43, 46, 47, 106, 116, 129, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141.
Mouden, Joseph : 61.
Moutier : 34, 78, 83, 104.
Moysan, Joseph : 77.
Moyse, Fred : 20.

N

Nédélec, Alexandre : 94, 100, 104.
Nicolas, Joseph : 77.

O

Roth : 59.
Le Coz, Marcel : 62, 103.
Oberg, Karl : 5.
Oeft, Hans : 59.
Ololé : 35, 36, 37.
Otto : 16.

P

Parti national breton : 5, 9, 10, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 35, 43, 44, 46, 47, 48, 51, 59, 116, 124, 125, 126, 127, 136, 140.
Parti populaire français : 46, 47, 56, 57, 59, 65, 66, 72, 85, 10-, 136, 145.
Parti social français : 40, 53.
Pellennec, Yves : 76, 77.
Penduff, Guillaume : 93, 104, 105.
Pengam, François : 95, 101, 104.
Perron, Guy : 10, 60, 70.
Perrot Jean-Marrie (ou abbé) : 8, 21, 36, 44, 46, 48, 49, 50, 52, 62, 76, 96, 99, 127, 138
Pétain, Philippe : 32, 68.
Peters : 17.
Pietzschke, Kurt : 16.
Pochon, Edmond : 105.
Poquet, Gabriel : 31, 32, 33, 34, 43, 45, 54, 55, 61, 66, 67, 71, 72, 76, 78, 79, 81, 95, 117, 124, 135.
Provostic, Henri : 61, 62, 98, 99, 104.
Pulmer, Hartmut : 5, 6, 58.

Q

Quinquis : 29.

R

Raignant, Arsène : 102.
Raignant, Francine : 64, 65, 96.
Rechsiek, Herwin : 17, 28, 31.
Reimers, Bruno : 16.
Rick : 24, 67.
Riou, Jean : 62, 76, 100, 104.

Rollin : 59.
Rommel, Erwin : 110.
Roosen-Rungen, Hein : 15, 16, 17, 39, 62, 63, 81, 135.
Rousseau, Jean-Jacques : 14.
Rudolf : 59.

S

Salmon, Robert : 92.
Sarkozy, Nicolas : 132.
Sauckel, Fritz : 5, 6.
Savina (les frères) : 102.
Sceertmall, Willy : 17.
Schaad, Herbert : 14, 15, 16, 17, 21, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 39, 40, 41, 45, 50, 51, 54, 55, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 69, 75, 76, 77, 78, 81, 83, 84, 86, 96, 105, 111, 112, 117, 128, 132, 134, 138, 140.
Schultz, Fritz : 59.
Scouarnec, Jean-Pierre : 51, 81, 82, 134.
Séac'h, Jean : 51, 99, 104.
Serre, Joseph : 65.
Sévère, Henri : 102.
Sizorn, Jean : 97, 101.
Smith, Heinz : 16.
Stéphan, Albert : 50, 51, 52, 76.
Stéphan, Claude : 102.

T

Talec, François : 76, 77, 91, 99, 101, 104.
Tassard : 64.
Thépault, Jean : 50, 51.
Thépault, Louis : 8, 11, 50, 51, 77, 102, 105.
Thomas, Karl : 17.
Touche : 53.
Toullec, Henri : 35, 51, 54, 71, 85, 117, 126, 135.
Trodman, Lisa : 64.
Tucek : 17.
Röder : 55, 66.

U

Urz Goanag Breiz : 37.

V

Van Hoyel : 67.
Viannet, Philippe : 92.
Vissault de Coëtlogon, Guy : 21, 106, 145.

W

Walluch, Alaoies : 17.
Weber, Rudolph : 17.
Wolhrap : 17.

Table des matières

Introduction……4

Première partie : L'organisation du Kommando de Landerneau fusionnant Allemands et Bretons……...13

Chapitre I : Entre membres permanents et sympathisants bretons du Kommando……14

A) Les principaux agents du Kommando de Landerneau……..14

B) Le Kommando recrute chez l'ennemi : servir ou mourir……..27

C) Les complices du Kommando de Landerneau……...35

Chapitre II : Les raisons poussant à l'adhésion au Kommando de Landerneau……...43

A) Des justifications idéologiques……..43

B) Le tournant de l'année 1943……..48

C) Le Kommando de Landerneau : une structure assurant de nombreux avantages……..53

Chapitre III : La complémentarité du Kommando de Landerneau……58

A) La coopération de l'unité avec les services de police allemande……..58

B) Les indicateurs de l'unité…….. 63

C) Les postes occupés par les agents de l'unité…….69

Deuxième partie : L'activité du Kommando de Landerneau……...73

Chapitre IV : Le déroulement des opérations : un Kommando impitoyable……74

A) Le Kommando infiltre la Résistance……74

B) Les interrogatoires : entre violences et sources d'informations…...……..……...79

C) La violence lors des opérations……...……...84

Chapitre V : L'impact du Kommando de Landerneau……89

A) Les maquis importants démantelés……...89

B) Les résistants majeurs arrêtés……97

C) Le devenir des résistants arrêtés……..103

Troisième partie : L'extinction du Kommando de Landerneau……108

Chapitre VI : La fin du Kommando de Landerneau……..109

A) Le repli de l'unité de Brest dans la presqu'île de Crozon…….……109

B) Fuir avec l'Unité Perrot……...113

C) L'arrestation des agents de l'unité……...115

Chapitre VII : L'oubli relatif du Kommando de Landerneau……...……120

A) Les structures répressives à l'encontre des collaborateurs……..120

B) Le jugement des agents de l'unité……...…124

C) Le lien entre le Kommando de Landerneau et le mouvement breton……..136

Conclusion……...144

Sources……146

Bibliographie……...148

Index……153